

Mémoire de Master 2
UFR III
Sociétés, Art, Religions des Mondes Modernes et Contemporains
Spécialité Histoire de l'art

**Architecture vernaculaire à pierre sèche
au XIXe siècle en milieu rural héraultais :
cabanes témoins**

**Etude de cas dans les champs de garrigue et piémont d'Aumelas et de la Moure
- communes de Saint-Pargoire et de Villeveyrac.**

Elodie FICHOU

Sous la direction de M. Jean-François PINCHON, professeur des Universités

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier mon directeur de recherches, Monsieur Jean-François Pinchon, professeur des Universités, pour ses conseils méthodologiques, pour les nombreuses pistes de réflexion évoquées, mais aussi pour avoir vu l'intérêt et l'urgence d'étudier un tel sujet.

Je tiens également à exprimer mes remerciements à Christian Lasure, fondateur et président du Centre d'Etudes et de Recherches sur l'Architecture, à l'association de construction et de restauration en pierre sèche Pierres d'Iris, aux propriétaires des parcelles étudiées, et aux « anciens » de Villeveyrac et Saint-Pargoire, pour leurs réponses à mes nombreuses questions.

AVANT-PROPOS

Une première hypothèse pour un sujet de mémoire fut l'évocation d'une étude locale sur l'architecture de l'Abbaye cistercienne de Valmagne, - un exemple de ce qu'il est commun d'appeler la « grande architecture » -.

Toutefois, lors de prospections aux alentours de cette abbaye, - que l'on appelle aussi « cathédrale des vignes » -, se mit rapidement en place le projet de s'intéresser à une autre forme d'architecture, certes tout aussi locale, mais néanmoins peu connue, plus modeste, dite « mineure », mais qui semblait pourtant tout aussi digne d'intérêt : l'architecture des « cabanes des vignes », ou cabanes en pierre sèche, environnant la dite abbaye.

Les cabanes en pierre sèche apparaissent comme un des éléments architecturaux quasi incontournables de notre actuel paysage rural héraultais, - à qui veut bien y regarder de plus près -.

Cependant, force est de constater que très peu de travaux universitaires sur ces cabanes ont été entrepris et menés à terme, au niveau national, voire pas du tout en histoire ou plus spécifiquement en histoire de l'art, à l'échelle de l'Hérault. Le sujet semblait donc d'autant plus original et intéressant à défendre.

Celui-ci évoquait de plus un thème d'actualité : le « renouveau patrimonial » ou regain d'intérêt pour le patrimoine, notamment pour le « petit patrimoine » de ces dernières décennies.

Lors d'un échange des plus enrichissants avec M. Christian Lasure, -l'un des spécialistes de la pierre sèche à l'échelle nationale, fondateur et président du Centre d'Etudes et de Recherches sur l'Architecture Vernaculaire et directeur de la revue *L'Architecture vernaculaire*-, celui-ci a mis en évidence l'attente d'une synthèse sur le sujet, en Hérault. Il faudrait, toujours selon M. Lasure, se pencher - comme il l'a fait lui-même pour l'ensemble de la France -, sur le lien entre évolution économique et sociale des campagnes de l'Hérault aux XVIIIe, XIXe et XXe siècles et l'apparition, le développement et le déclin des cabanes en pierre sèche.

L'étude du sujet a nécessité un débroussaillage au sens propre comme au figuré.

Tout d'abord, au sens figuré, à travers les recherches transdisciplinaires, (histoire, art, géographie, ethnologie, sociologie, économie, sciences, etc.) que le sujet nécessitait, et ce à travers bon nombre d'ouvrages, d'articles de revues, d'actes de colloques, de comptes rendus de séminaires, de sites Internet, de documentaires audio-visuels, etc. La superposition des regards portés et les frontières ténues des domaines abordés, expliquent la complexité d'une telle étude, qui nécessitait en outre de nombreux questionnements et l'exploration de nombreuses pistes, dans l'espace et dans le temps.

Comme l'indique l'intitulé de notre sujet, nous nous sommes ainsi limités à l'étude et à l'élaboration d'une bibliographie axée sur les cabanes de pierre sèche (ne sera donc pas référencée la totalité des études des terrasses ou murs de soutènement, qui ont pour leur part déjà fait l'objet de bon nombre de recherches notamment universitaires, scientifiques ou plus techniques, ou encore mené à l'élaboration de multiples programmes internationaux, sauf si les cabanes y étaient évoquées).

Outre une documentation générale de référence sur les cabanes de pierre sèche à travers le monde, nous avons fait une place particulière à la France et au département de l'Hérault dans lequel s'inscrivent nos recherches.

Le sujet comprenant une étude de cas, il a également amené à des recherches plus concrètes, nous dirons même plus physiques, sur le terrain, à la recherche de ces cabanes, dans les vignes ou dans les champs en friche, parfois au milieu des broussailles. Ces cabanes, choisies pour leurs particularités dans un secteur délimité, autour de la dite « cathédrale des vignes », ont été photographiées, analysées, et après leur relevé, des schémas inédits à l'échelle ont été réalisés. Nous avons par ailleurs eu recours au logiciel de visualisation d'images satellites Google Earth, afin de situer plus facilement les édifices sur le parcellaire et de mieux en appréhender la forme en vue aérienne.

Le travail a également conduit à de nombreuses recherches archivistiques, notamment sur les registres de recensements du XIXe, les cadastres napoléoniens et actuels, et à des enquêtes orales auprès des « anciens », des propriétaires des terrains concernés et des mairies des communes impliquées.

Une observation directe des activités menées par des associations locales initiant à la restauration des constructions en pierre sèche, - notamment l'association Pierres d'Iris (34) -, ont permis d'enrichir notre propos et de mieux appréhender les règles de la maçonnerie en pierre sèche.

Toutefois, les difficultés sont parfois grandes pour resituer exactement la parcelle sur le cadastre, pour contacter le ou les propriétaires et parvenir à des témoignages oraux complets, multiples et donc fiables. Les archives quant à elles, restent parfois muettes. S'ajoute à cela la difficulté d'étudier une architecture précaire, en sursis, souvent détériorée, obligeant à un choix de cabanes en bon état, pouvant ainsi être encore étudiées sereinement sur le plan architectural, mais ne faisant que rappeler l'urgence d'une telle étude, concernant des édifices voués à une prochaine disparition.

TABLE DES MATIERES

| | |
|--|----|
| AVANT-PROPOS | 3 |
| INTRODUCTION | 10 |
| BILAN HISTORIOGRAPHIQUE | 13 |
| PREMIERE PARTIE | |
| TERREAU PAYSAGER ET HISTORIQUE EN MILIEU RURAL HERAULTAIS DES TEMPS MODERNES A L'EPOQUE CONTEMPORAINE | 24 |
| I. CADRE NATUREL ET ANTHROPISE | 24 |
| I.1. Situation géographique du département de l'Hérault en région Languedoc..... | 24 |
| I.2. Géologie héraultaise..... | 24 |
| I.3. Paysage héraultais..... | 25 |
| I.4. Paysage et géologie des secteurs étudiés | 25 |
| I.4.1. Le piémont des garrigues d'Aumelas et de la Moure..... | 25 |
| I.4.2. Les garrigues d'Aumelas et la Montagne de la Moure..... | 26 |
| I.5. L'équilibre du paysage naturel et agricole d'Ancien Régime en pays d'Hérault..... | 26 |
| II. CONTEXTE HISTORIQUE : EVOLUTION D'UNE SOCIETE RURALE ET D'UNE ECONOMIE AGRICOLE | 27 |
| II.1. Ruralité, agronomie, agriculture sur fond d'expansion démographique..... | 27 |
| II.1.1. Société à dominante rurale d'agriculteurs polyvalents et autosuffisants..... | 27 |
| II.1.2. Accroissement démographique..... | 27 |
| II.1.3. Physiocrates et agronomie éclairée au XVIIIe siècle..... | 27 |
| II.1.4. Sociétés d'Agriculture, innovations et prix d'encouragement aux XIXe et XXe siècles..... | 28 |
| II.2. Décisions politiques en faveur d'une extension des cultures..... | 28 |
| II.2.1. Les campagnes et encouragements royaux à défricher en Languedoc au XVIIIe siècle..... | 28 |

| | |
|---|----|
| II.2.2. La vente des communaux et le morcellement parcellaire dans la première moitié du XIXe siècle..... | 29 |
| II.2.3. L'accession à la propriété du petit peuple agricole sous le Second Empire..... | 30 |
| II.3. L'intensification de la culture de la vigne dans la deuxième moitié du XIXe siècle..... | 31 |
| II.3.1. Production vinicole et chemin de fer..... | 31 |
| II.3.2. Une culture adaptée et lucrative..... | 31 |
| II.3.3. L'avènement de la vigne..... | 32 |
| II.3.4. L'exemple de la conquête viticole du massif de la Gardiole dans l'Hérault..... | 32 |
| III. DES DEFRICHEMENTS AUX AMENAGEMENTS LITHIQUES : DE LA CREATIVITE DU « SIECLE DES CABANES » JUSQU'AU DECLIN DU XXe SIECLE..... | 34 |
| III.1. Comment gagner de la terre sur la pierre ?..... | 34 |
| III.1.1. Débroussaillage..... | 34 |
| III.1.2. Épierrage, dérochement..... | 34 |
| III.1.3. De la pierre gênante au matériau utile..... | 35 |
| III.2. Comment « recycler » la pierre ?..... | 36 |
| III.2.1. Equipement, outils et organisation du constructeur..... | 36 |
| III.2.2. Aménagements lithiques : diversité et fonctionnalité..... | 36 |
| III.2.3. Appellations vernaculaires..... | 37 |
| III.3. De la profusion à l'extinction..... | 37 |
| III.3.1. Dénombrement, répartitions, concentrations..... | 37 |
| III.3.2. Déclin et disparition des constructions en pierre sèche..... | 38 |

DEUXIEME PARTIE

| | |
|---|-----------|
| BÂTISSEURS, CONSTRUCTION A SEC ET CABANES EN PIERRE SECHE..... | 40 |
| I. QUI SONT LES BATISSEURS ?..... | 40 |
| I.1. Relation du constructeur avec sa bâtisse en pierres sèches..... | 40 |
| I.1.1. Quand le constructeur est aussi l'utilisateur..... | 40 |
| I.1.2. Quand le constructeur n'est pas l'utilisateur..... | 40 |
| I.1.3. Quand l'utilisateur et le constructeur font équipe..... | 41 |
| I.2. Les auto-constructeurs..... | 41 |
| I.2.1. Agriculteurs : cultivateurs, éleveurs et gardiens de bétail..... | 41 |
| I.2.2. Ouvriers ruraux : journaliers défricheurs, cantonniers, carriers..... | 42 |
| I.2.3. Ouvriers urbains : petit peuple de l'industrie textile..... | 43 |
| I.3. Les constructeurs experts..... | 43 |
| I.3.1. Paysans-maçons..... | 44 |
| I.3.2. Maçons généralistes..... | 44 |
| I.3.3. Maçons spécialistes de la pierre sèche..... | 45 |
| I.3.4. Traces de contrats..... | 46 |
| I.4. Les bâtisseurs héraultais..... | 47 |
| II. LA CONSTRUCTION A PIERRES SECHES..... | 48 |
| II.1. La maçonnerie sèche en général..... | 48 |
| II.1.1. Les grands principes du procédé de construction à pierres sèches..... | 48 |
| II.1.2. Les dix règles de la bonne maçonnerie à sec..... | 48 |
| II.2. Les éléments constitutifs des cabanes en pierre sèche en particulier..... | 49 |
| II.2.1. Couvrements des cabanes..... | 49 |
| II.2.1.1. Couvertures :..... | 49 |
| - voûte clavée | |
| - voûte encorbellée | |
| - voûte intermédiaire | |
| II.2.1.2. Couvrements de l'entrée :..... | 51 |
| - linteaux | |
| - arcs clavés | |

TROISIEME PARTIE

LES CABANES EN PIERRES SECHES ET LEURS BÂTISSEURS : APPROCHE ARCHITECTONIQUE, ESTHETIQUE ET CONCEPTS ARCHITECTURAUX.....73

I. DE L'ARCHITECTURE ?

UNE ARCHITECTONIQUE ET UNE ESTHETIQUE ? DES ARCHITECTES ?.....73

I.1. De l'architecture ?.....73

I.2. Des convergences architectoniques et morphologiques ?.....75

I.2.1. Analogies et références.....75

I.2.2. Identité : l'exemple des cabanes à degrés européennes.....75

I.2.3. Modèles ?.....77

I.3. Une esthétique ?.....78

I.3.1. « Critères » de l'esthétique pour l'architecture rurale.....78

I.3.2. Eléments esthétiques des cabanes en pierre sèche.....78

I.3.3. Une esthétique volontaire ?.....79

I.4. Des architectes ?.....80

II. QUELS QUALIFICATIFS ET QUELS CONCEPTS ARCHITECTURAUX ?.....81

II. 1. « Architecture populaire », « Architecture sans architecte », « Architecture spontanée », « Architecture mineure » ?.....81

II. 2. « Architecture identitaire », « Architecture touristique », « Architecture publicitaire » ?.....83

II. 3. « Architecture durable », « Architecture de réemploi », « Architecture écologique » ?.....84

CONCLUSION.....86

BIBLIOGRAPHIE.....87

INTRODUCTION

Le patrimoine qui va nous intéresser, - héritage de générations qui nous ont précédés -, relève d'une forme singulière de l'art de bâtir.

La technique de construction alors utilisée, dite « à pierre sèche », est pratiquée pour l'architecture rurale depuis la protohistoire et reste visible sur les cinq continents. Si elle n'est pas liée à une civilisation particulière, elle relève généralement des activités agricoles.

Cette pratique de maçonnerie n'utilise, comme son nom l'indique, d'aucune sorte de mortier ou de charpente et consiste en l'assemblage spécifique de pierres laissées à l'état plus ou moins brut.

Le couvrement le plus fréquent des édifices particuliers que nous allons étudier, - la voûte à encorbellement inclinée - dénote un franchissement de l'espace et confirme un peu plus encore son appartenance au monde de l'architecture.

Le terme générique de « cabanes en pierre sèche » est alors utilisé pour désigner les constructions de notre étude.

« Cabanes » car il s'agit bien de constructions précaires, ici en pierre essuyte¹, servant d'abris à des personnes, à leurs biens ou à leurs activités.

Ces ouvrages peuvent être qualifiés de vernaculaires car, selon la définition d'Eric Mercer, l'un des pionniers dans l'étude de l'architecture vernaculaire en Angleterre, président du Vernacular Architecture Group de 1979 à 1981 : « Vernacular buildings are those which belong to a type that is common in a given area at a given time². » Il faut comprendre que ces édifices appartiennent à un type ayant été communément répandu dans une zone donnée, à une époque donnée, donc apparus lors d'un même mouvement. Christian Lassurance, fondateur et président du Centre d'Etudes et de Recherches sur l'Architecture Vernaculaire, complète cette explication en définissant le bâtiment vernaculaire comme caractéristique du niveau socio-économique de ses constructeurs et obéissant « à la diffusion de plans, de techniques de construction et de décors stylistiques transcendant le cadre de la "région", parfois même débordant [l]es limites nationales³. »

Ces bâtisses, propres au milieu rural car principalement construites et utilisées par des agriculteurs en zone champêtre, relèvent donc de ce qui est communément appelé aujourd'hui le « petit patrimoine ».

¹ - Synonyme en vieux français de « pierre sèche », du latin « exsuctus », desséché.

² - MERCER Eric, *English Vernacular Houses: a study of traditional farmhouses and cottages*, Royal commission on Historical Monuments, London, 1975.

³ - LASSURE Christian, « L'architecture vernaculaire : Essai de définition », *L'architecture vernaculaire*, supplément n°3, 1984, p. 114.

En l'état actuel des recherches, ces cabanes, - dont nous indiquerons en italique leurs appellations locales -, se rencontrent en France, mais aussi travers le monde :

En Europe⁴, en Suisse (*crot, scele*), dans toute l'Espagne péninsulaire et les îles Baléares (*barraca de vinya, pont de bestiar, bombo, chozo*, etc), au Portugal (*chafurdões*⁵), en Italie, principalement dans les Pouilles, sur l'île d'Elbe et en Sardaigne (*trullo, caprile, pinetu*), dans l'archipel de Malte (*girna*), dans la région de l'Istrie, de la Dalmatie et certaines îles de Croatie (*kazun, bunja, komarda, trim*), au sud-ouest de la Slovénie (*hiška*), au nord-est de la Grèce et en Crète centrale (*tholos, mitato*)⁶, et outre-manche au Pays de Galles (*twlc mochyn, twlc crwn*), en Ecosse (*cleit*) et en Irlande (*beehive hut, clochan*) ;

Sur le continent africain, notamment dans l'arrière-pays d'El Jadida au Maroc (*tazota*)⁷ et la péninsule du Sinaï en Egypte (*nawamis*)⁸ ;

En Asie de l'Ouest, au Yémen (*howd*)⁹ et en Cisjordanie (*mantarah*)¹⁰ ;
- cette liste n'étant pas exhaustive -.

La vaste étendue géographique de cet objet architectural nous a donc conduits à recentrer notre étude sur les cabanes de France.

Elles y ont été signalées dans pas moins de 52 départements¹¹ où elles sont connues sous diverses appellations vernaculaires comme *bar(r)aque, cabanon, cabote, cadole, capitelle, caselle, loge*, ou *tonne* pour n'en citer que quelques-unes. Si certains départements ne présentent que quelques cas isolés, d'autres au contraire possèdent de

⁴ - LOBBECKE Renate, chap. « European types of chozos », « Chozos of Extremadura : an exciting excursion/Chozos de Extremadura : una excursión apasionante », *Piedras con Raíces, la revista de nuestro arquitectura vernácula*, n° 26, verano 2009, p. 4-58, p. 52-56. (La photographe Renate Lobbecke propose un éventail photographique des cabanes en pierre sèche européennes.) - <http://www.stoneshelter.org/stone/objects.htm>, date de création 2004, dernière consultation le 25 août 2010. (Partie du site du professeur d'architecture Borut Juvanec présentant l'architecture, l'histoire les fonctions de cabanes en pierre sèche et leur localisation à travers le monde. A consulter notamment pour la Suisse, l'Espagne, l'Italie, Malte, la Croatie, la Slovénie, et les îles Britanniques.)

⁵ - MARTIN GALINDO José Luis, « A singulariaí dos chafurdóns do Val de Xálima », *Piedras con raíces*, monographie, Cáceres, ARTE / El Brocense, 2000, p. 357-399.

⁶ - SAKAVALAS Kostas, ΦΩΣ ΣΤΟΥΣ ΘΟΛΟΥΣ [Lumière sur leurs tholoi], Aisonia, ΔΗΜΟΣ ΑΙΩΝΙΑΣ, 2009. Etude rédigée en grec moderne sur les tholoi agricoles de Magnésie en Grèce. Résumé français en fin d'ouvrage.

- PLYMAKIS Antonis, *Koúmoi-Mitáta kai Boskoi sta Leuká Ori kai Psiloriti* [Cabanes de bergers et bergers dans les Lefka Ori et le Psiloritis (Crète)], Chania, Chania, 2008.

⁷ - GNESDA Sergio, « Témoins d'architecture en pierre sèche au Maroc : les tazotas et les toufris de l'arrière-pays d'El-Jadida », *Etudes et recherches d'architecture vernaculaire*, n°16, 1996.

⁸ - LASSURE Christian, « Notes de lecture : des cabanes en dalles de sel des salines de l'Altiplano bolivien aux cabanes en pierre sèche du Mont Sinaï », *L'architecture vernaculaire*, t. 22, 1998, p. 80.

⁹ - JUVANEC Borut, *Howd (saqif). Stone shelter in Yemen*, Ljubljana, Ljubljana University, 2005.

¹⁰ - RON Zvi, *Stone Huts as an Expression of Terrace Agriculture in the Judean and Samarian Hills*, thèse, Tel-Aviv University, 1977.

¹¹ - Site du CERAV, LASSURE Christian, « Extension géographique du phénomène des cabanes en pierre sèche », http://www.pierreseche.com/extension_geographique.htm, dernière mise à jour le 1er octobre 2005, dernière consultation le 25 août 2010.

très nombreuses zones de cabanes à pierre sèche. Nous pouvons ainsi citer l'Ardèche, les Bouches-du-Rhône, la Côte-d'Or, la Dordogne, le Gard, l'Hérault, le Lot, la Saône-et-Loire, le Vaucluse. (VOIR ANNEXE n° 1 p. 3.)

Nous nous sommes alors ensuite focalisés sur le département de l'Hérault comme cadre de nos recherches. Il s'agit en effet d'un département très riche en cabanes à pierre sèche, mais cependant proportionnellement assez peu exploré dans cette optique de recherche.

Si ces constructions commencent à apparaître à l'époque moderne, au XVIIe et au XVIIIe siècle, c'est surtout au XIXe siècle qu'elles connaissent leur plus grande expansion, notamment en France et particulièrement en Hérault.

Nous avons enfin déterminé un secteur autour de l'Abbaye de Valmagne, permettant d'observer des cabanes aux composantes architecturales variées et en assez bonne conservation pour procéder à des relevés.

Ce secteur appartient ainsi au paysage ouvert, - champs cultivés, ou retournés à la friche -, des garrigues d'Aumelas, de la montagne de la Moure et de leur piémont, sur les communes de Villeveyrac et de Saint-Pargoire.

Ceci nous offre la possibilité d'effectuer une étude de cas, apportant ainsi un aspect plus concret à l'illustration de notre propos, plus ancré dans l'espace et le temps, alliant observation directe et analyse de sources documentaires très diverses.

Cette étude de cas nous a conduits à établir une sélection de sept cabanes, finalement retenues parce qu'elles étaient représentatives de la diversité et des spécificités de ce type d'architecture vernaculaire.

Cette sélection et cette localisation précise permettaient d'étudier l'architecture de modestes cabanes, en contrepoint de la « cathédrale des vignes ».

L'antithèse évidente entre l'abbaye Sainte Marie de Valmagne, classée Monument Historique, et ces humbles abris dans les vignes, condamnés à la disparition, était l'illustration même de l'opposition entre architecture majeure et mineure.

Notre propos sera alors d'étudier en quoi une architecture dite mineure - mais riche de racines, de concepts, d'enjeux - est tout aussi digne d'intérêt, et d'exposer en quoi de simples édifices en pierres sèches sont des témoins majeurs.

BILAN HISTORIOGRAPHIQUE

A l'échelle de la France, « les chercheurs qui [se] sont intéressés [à l'architecture rurale en pierre sèche] viennent d'horizons très divers : géographes (Paul Vidal de la Blache, Paul Marcelin, Guy-Roland Galy), ethnologues (Adrienne Durand-Tullou), folkloristes (Albert Boudon-Lashermes, Gabriel Jeanton), archéologues (Maurice Louis, Fernand Benoit), archivistes (Pierre-François Fournier), spécialistes de l'architecture rurale (Alfred Cayla) ou militaire (Anny de Pous), architectes (Jean-Luc Massot), urbanistes (Pierre Delaire) et bon nombre d'amateurs et d'érudits locaux¹². »

La référence bibliographique la plus ancienne à l'architecture à pierre sèche française date de 1521¹³. L'auteur du début de l'Epoque moderne y fait mention de murailles de pierre sèche, aux pourtours de champs et de chemins, dans le haut Quercy.

La technique de la pierre sèche est pour sa part évoquée dans la toute première édition du dictionnaire de l'Académie Française, en 1694, à l'une des entrées du mot « SEC », concernant la muraille, autrement dit le mur : « On appelle en maçonnerie, *Muraille sèche*, Une muraille faite de pierres mises l'une sur l'autre sans plâtre & sans mortier¹⁴. »

Dans sa nouvelle édition de 1718, toujours au mot « SEC », il est cette fois-ci question de « *Muraille de pierres sèches*, Une muraille faite de pierres plates, mise l'une sur l'autre, sans chaux, sans plâtre & sans mortier¹⁵. »

Il faut attendre la nouvelle édition de 1798 pour qu'apparaisse, au mot « PIERRE », cette technique en tant que telle : « On appelle *Pierres sèches*, Une façon de construire avec des pierres plates, posées l'une sur l'autre, sans chaux, sans plâtre, sans mortier, *Construire en pierres sèches*, *Murailles en pierres sèches*¹⁶. »

Concernant plus spécifiquement les cabanes en pierre sèche sur le territoire français, leur première mention date de 1872. L'ouvrage fait alors état de « *cabots* » édifiés par les paysans de Salon-de-Provence¹⁷.

L'essentiel de la bibliographie française, tout comme l'internationale, consiste en fait en des monographies ou des articles monographiques, concernant une cabane, un site particulier, ou la totalité des cabanes d'une commune précise.

La région la plus étudiée reste tout de même de loin la Provence, dans sa définition géographique la plus large incluant le Gard. Ainsi le seul travail universitaire centré

¹² - LASSURE Christian, « Editorial », *L'architecture rurale en pierre sèche*, vol. 1, 1977, p. 2.

¹³ - (de) MONLUC Blaise, *Commentaires, 1521-1576, édition critique établie et annotée par Paul Courteault*, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, 1964.

¹⁴ - Académie française, *Le dictionnaire de l'Académie française, dédié au Roy, t.2 M-Z*, Paris, Veuve J. B. Coignard et J. B. Coignard, 1694, p. 450.

¹⁵ - Académie française, *Nouveau dictionnaire de l'Académie française, M-Z*, Paris, J.-B. Coignard, 1718, p. 569.

¹⁶ - Académie française, *Dictionnaire de l'Académie française, revu, corrigé et augmenté par l'Académie elle-même, t. 2 L-Z*, Paris, J. J. Smits, 1798, p. 286.

¹⁷ - DAUPHIN Jacques, *Les Salluviens, Pisavis, La Touloubre. Le plan du territoire de Salon. Le règlement d'administration publique du 10 mars 1856*, Aubin, Aix-en-Provence, 1872.

sur les cabanes, qui soit référencé, reste à ce jour la monographie sur les cabanes gardoises de Villevieille, écrite par Françoise Bornet, étudiante en tourisme, en 1991¹⁸. Notons aussi le travail certes plus global de la géographe Marie-Laure Flory, sur *Le paysage construit de pierre sèche du territoire de Souvignargues (Gard)*, pour son Mémoire de stage en 1992, qui traite toutefois de façon assez approfondie des cabanes de cette commune¹⁹.

Concernant les écrits initiant à la construction de ces cabanes, le précurseur en la matière est Charles Ewald qui relata au début des années soixante-dix la construction expérimentale d'un « cabanon » par l'ethnologue Pierre Martel²⁰. Le constructeur y avoue alors la difficulté à retrouver des techniques spécifiques de construction oubliées, - l'édification d'un deuxième cabanon, sujet de l'article, ayant été nécessaire pour relater une expérience réussie -. Viendra ensuite en 1977 le « Projet de construction expérimentale de cabanes en pierre sèche » de Christian Lasure²¹. Nous pouvons également citer la « Note sur la construction expérimentale d'une cabane en pierre sèche en 1980 à Lablachère (Ardèche) » de Michel Rouvière²².

Peu à peu, des manuels plus techniques deviennent nécessaires pour répondre au désir croissant d'autoconstruction du grand public. Christian Lasure amorce cette démarche en 1996 avec « Construire et restaurer à pierre sèche²³ », puis en 2000 avec « Construire une cabane en pierre sèche : mode d'emploi²⁴ ».

Ce spécialiste fait enfin aboutir la vulgarisation des techniques de construction dans l'ouvrage, *La pierre sèche : mode d'emploi*, avec notamment de la page 35 à 61 : « Construire une cabane en pierre sèche²⁵ ».

La seule grande synthèse sur les cabanes françaises reste aujourd'hui l'ouvrage du même auteur, *Cabanes en pierre sèche de France*²⁶.

C'est en effet Christian Lasure²⁷, reconnu comme le spécialiste des cabanes en pierre sèche de France, qui a le plus problématisé de façon générale sur ces cabanes,

¹⁸ - BORNET Françoise, *L'habitat vernaculaire rural en pierre sèche : l'exemple des cabanes de Villevieille (Gard)*, rapport de stage, DESS Tourisme, 1991.

¹⁹ - FLORY Marie-Laure, *Le paysage construit de pierre sèche du territoire de Souvignargues (Gard)*, Mémoire de stage de maîtrise de Géographie, sous la dir. de Jean Riser et Claude Bouet, Université d'Avignon et des pays du Vaucluse, 1992.

²⁰ - EWALD Charles, « A construire vous-même, le "cabanon" romain », *La revue des bricoleurs, bricole et brocante*, n° 11, septembre 1973, p. 54-64.

²¹ - LASSURE Christian, « Projet de construction expérimentale de cabanes en pierre sèche », *L'architecture rurale en pierre sèche*, t. 1, 1977, p. 154-158.

²² - ROUVIÈRE Michel, « Note sur la construction expérimentale d'une cabane en pierre sèche en 1980 à Lablachère (Ardèche) », *L'architecture vernaculaire*, t. 5, 1981, p. 78-79.

²³ - LASSURE Christian (dir.), « Construire et restaurer à pierre sèche », *L'architecture vernaculaire*, t. 20, 1996.

²⁴ - LASSURE Christian, « Construire une cabane en pierre sèche : mode d'emploi », *Etudes et recherches d'architecture vernaculaire*, n°20, 2000.

²⁵ - LASSURE Christian, *La pierre sèche : mode d'emploi*, coll. Petite encyclo maison, série Chantiers pratiques, Paris, Eyrolles, 2008.

²⁶ - LASSURE Christian, *Cabanes en pierre sèche de France*, Édisud, Aix-en-Provence, 2004.

s'interrogeant tour à tour et de façon continue : sur les origines de leur édification, sur leur architecture complexe, sur leur diffusion géographique, sur leurs diverses utilisations, sur leur terminologie locale, sur la difficulté de leur datation et du crédit à donner à une tradition orale, sur leurs causes multifactorielles de destruction, sur l'estimation de leur poids et de leur résistance, sur le patrimoine qu'elles représentent, mais aussi sur l'excès d'importance qu'on peut leur donner au plan identitaire régional, - s'agissant d'un phénomène malgré tout assez limité dans le temps - , sur les façons appropriées d'en conserver une trace, etc.

Pour élargir notre vision sur le sujet, notons qu'au niveau international, M. Borut Juvanec, professeur d'architecture à la Faculté d'Architecture de l'Université de Ljubljana en Slovénie, spécialisé dans la construction lithique slovène et adriatique, est aujourd'hui reconnu comme le spécialiste des cabanes en pierre sèche européennes. Il a ainsi publié de nombreux articles scientifiques, notamment dans *L'architecture rurale* et *Piedras con Raíces*, nombre de monographies et de communications dans le cadre de conférences et de congrès internationaux.

Il est actif à travers l'Europe, notamment au sein du Conseil international de Monuments et des Sites, l'ICOMOS, une association mondiale de professionnels qui se consacre à la conservation et à la protection des monuments, des ensembles et des sites du patrimoine culturel depuis 1965 ; ainsi qu'au sein de la Société scientifique internationale pour l'étude pluridisciplinaire de la Pierre Sèche, la SPS²⁸, présidée par l'architecte majorquin Antóni Alomar Esteve, qui réunit à peu près tous les deux ans depuis sa création en 1997, scientifiques, amateurs et institutions travaillant à l'étude, à la protection et à la conservation des constructions en pierre sèche lors de congrès internationaux²⁹, permettant ainsi de suivre les évolutions de la recherche, des réhabilitations et des innovations en matière de pierre sèche.

Ne se limitant pas qu'à l'étude de la Slovénie, le chercheur a rédigé de nombreuses monographies portant sur les origines de certaines formes d'architecture vernaculaire, notamment en pierre et plus précisément en pierre sèche comme les cabanes, et ce, principalement à travers des pays européens comme l'Allemagne, la Suisse, la Croatie, l'Espagne, le Portugal, la France, l'Italie et les îles Britanniques, mais aussi en Asie au Yémen et en Palestine, ainsi qu'en Afrique sur le Mont Sinai³⁰.

²⁷ Professeur agrégé d'anglais, licencié d'archéologie et détenteur d'un DEA en ethnologie, également auteur de manuels et de dictionnaires d'anglais technique.

²⁸ - Site de la SPS : <http://www.pierreseche-international.org/home-fr.html>, date de création 1998, dernière consultation le 25 août 2010.

²⁹ Officieusement depuis la fin des années 1980.

³⁰ - JUVANEC Borut, *The Stone Shelters (Ireland/IRL, Catalunya/E, Baleari/E, Corse/F, Provence/F, Graubuenden/CH, Kras/SI, Istra/HR, La Mancha/Spain, Hvar/HR, Sardegna/I, Puglia/I, Malta/M, Bretagne/F, Bulgaria/BG, Hessen/D, Sinai/Egypt)*, Ljubljana, Ljubljana University, 1990.

- JUVANEC Borut, « Les abris en pierre de l'Europe », *L'architecture vernaculaire*, t. 24, 2000, p. 60-66.

- JUVANEC Borut, *Shelters in Stone, research*, Ljubljana, Ljubljana University, 2001.

- JUVANEC Borut, *Six Thousand Years of Corbelling*, Paris, UNESCO Congress, 2001.

- JUVANEC Borut, *Drying Objects in Stone - Portugal, Spain, Slovenia*, Ljubljana, Ljubljana University, 2001.

- JUVANEC Borut, *Dry Stone Story, short version*, Ljubljana, Ljubljana University, 2002.

- JUVANEC Borut, *Arquitectura en piedra seca*, Valencia, Universidad Politecnica, 2002.

- JUVANEC Borut, *Kamen na kamen / Stone upon Stone*, Ljubljana, Ljubljana University, 2004.

Pour en donner une vision d'ensemble, il a créé en 2004, un site Internet en langue anglaise, intitulé « The Stone : what can be done in dry stone walling system », qui synthétise ses recherches historiques, ses théories architectoniques, ses problématiques et ses trouvailles en matière de « stone shelters » [abris de pierre] c'est-à-dire pour ce qui est des cabanes à pierre sèches européennes, celles-ci étant photographiées, localisées et parfois même maquetées³¹.

Concernant plus précisément l'Hérault, il faut attendre 1962 pour que soit rapportée, par James Walton, la présence de cabanes à pierre sèche, en l'occurrence celles de Clermont-l'Hérault³² dans un ouvrage recensant les cabanes de pierre sèche voûtées par encorbellement de l'Europe du Sud.

Le reste des écrits concernant les cabanes en pierre sèche héraultaises se compose de monographies d'amateurs locaux³³, désireux de faire partager leur passion et de mobiliser le public, d'articles issus de quotidiens de l'information et pour une grande part de compte rendus et d'articles de revues³⁴.

-
- JUVANEC Borut, *Howd (saqif). Stone shelter in Yemen*, Ljubljana, Ljubljana University, 2005.
 - JUVANEC Borut, *Chozo de Extremadura, joya in piedra / Hut of Extremadura, Jewel in Stone*, Mérida, ARTE, 2008.
 - JUVANEC Borut, *Arhitektura slovenije, vernakularna arhitektura / Architecture of Slovenia, vernacular architecture, t.1/Alpine part, t. 2/Northeast, t. 3/Central part, t. 4/Southern hills, t. 5/Karst*, Ljubljana, Fakulteta za arhitekturo, 2009.

³¹ <http://www.stoneshelter.org/>, date de création 2004, dernière consultation le 25 août 2010.

³² - WALTON James, « The corbelled stone huts of Southern Europe » [Les cabanes de pierre sèche voûtées par encorbellement de l'Europe du Sud], *Man*, vol. 62, 1962, p. 33-34.

³³ - CABLAT André, *Architectures des garrigues : les cabanes de vigneron de Rabassou*, polycopié de l'auteur, 1992.

- Foyer rural de la vallée de Buèges-Club Histoire et Archéologie, *Capitelles et pierres sèches de la vallée de la Buèges*, Saint-Jean-de-Buèges, Foyer rural de la vallée de Buèges-Club Histoire et Archéologie, 1982.

- NICOL Jean-Pol, *Le plateau de l'Auvergne (Hérault). Constructions en pierre sèche : cabanes, capitelles, fauteuils de bergers, enclos et murs*, polycopié de l'auteur, 1992.

³⁴ - CABLAT André, « Les capitelles de l'Hérault », *Bulletin de la Société d'études scientifiques de Sète et sa région*, t. 6-7, 1974-1975, p. 119-132.

- CABLAT André, « L'architecture rurale en pierre sèche de l'Hérault : cabanes de bergers, d'agriculteurs et de charbonniers », *L'architecture rurale en pierre sèche*, t. 2, 1978, p. 41-68.

- CABLAT André, « Les cabanes de défricheurs du Larzac héraultais (baracous, caselles, masets, baumas) », *L'architecture vernaculaire rurale*, t. 4, 1980, p. 85-93.

- CABLAT André, « Les cabanes de défricheurs de la Gardiole (Hérault) », *Bulletin de la Société d'études scientifiques de Sète et sa région*, t. 10-11, 1980, p. 41-66.

- CABLAT André, « Recherches sur l'architecture de pierre sèche dans le département de l'Hérault », *L'architecture vernaculaire*, t. 5, 1981, p. 52-56.

- CABLAT André, FREISSE André, « Défrichements et abris de pierre sèche sur le Mont Saint-Clair », *Bulletin de la Société d'études scientifiques de Sète et sa région*, t. 14-15, 1986, p. 49-53.

- BARRE Jean-Marie, « Construction d'une capitelle dans la région de Lunel (Hérault) », *L'architecture vernaculaire*, t. 30-31, 2006-2007, p.24-42.

- FICHOU Gilles, « Construction d'une " baraque " ou cabane de vigne à Villeveyrac dans l'Hérault en 1984 », *L'architecture vernaculaire*, t. 8, 1984, p. 33-38.

- FICHOU Gilles, « Notes sur la restauration d'une cabane en pierre sèche à Poussan (Hérault) », *L'architecture vernaculaire*, t. 10, 1986, p. 89-92.

- FICHOU Gilles, « Notes sur la remise en état d'une baraque en pierre sèche à Poussan (Hérault) », *L'architecture vernaculaire*, t. 14, 1990, p. 23-28.

Ces publications dans leur grande majorité sont le fait d'André Cablat, - historien local et ancien membre-correspondant du CERAV, qui est le premier, suite à des recherches notamment archivistiques poussées, à avoir mis au jour l'histoire de ces édifices héraultais et à en faire une synthèse dans les années soixante-dix, - en l'état des signalements de cabanes de l'époque -. Ces écrits sont issus d'une part du *Bulletin de la Société d'études scientifiques de Sète et sa région* et majoritairement d'autre part, de la revue *L'architecture vernaculaire* - sous ses divers noms successifs - que l'on peut qualifier de référence en la matière.

Le travail de M. Christian Lassure, directeur de cette dernière revue, et de ses collaborateurs, s'inscrit en effet, depuis une trentaine d'années, dans une démarche scientifique : en plus d'une « critique systématique de publications anciennes et récentes [...] », sont « à la disposition des spécialistes, des éléments méthodologiques visant à une meilleure normalisation des travaux des uns et des autres : modèles de fiche descriptive et de relevé, systématique morphologique et terminologique, listes bibliographiques par département³⁵ [...] ».

Cette revue annuelle créée en 1977 avec Jean-Michel Lassure, se nomme alors *L'architecture rurale en pierre sèche (revue de l'architecture populaire et anonyme)*. Elle devient ensuite en 1979 *L'architecture rurale*, puis pour finir en 1981, *L'architecture vernaculaire* et comptabilise à ce jour trente et un numéros. Des suppléments à cette revue sont également édités depuis 1978, ainsi qu'une série annuelle : *Etudes et recherches d'architecture vernaculaire* depuis 1981, avec pas moins de vingt-cinq numéros. Un bulletin de liaison annuel : *Pierre sèche* est également publié depuis 1981. Pour rallier la majorité des spécialistes à l'étude de ce type d'architecture, y sont exposés des articles de fond, des articles méthodologiques, des monographies, des comptes rendus de colloques ou de « journées locales » organisés avec des associations régionales ou locales, des bibliographies, des relevés architecturaux et de nombreuses photographies.

En parallèle, Christian Lassure fonde en 1978 avec Michel Rouvière, une association nationale de type loi 1901 : le « CERAPS », « Centre d'études et de recherches sur

- FICHOU Gilles, « Une carte postale et un film sur les capitelles », *L'architecture vernaculaire*, t. 15, 1991, p. 49-50.

- FICHOU Gilles, « Restauration d'une cabane en pierre sèche au Pech Monier à Loupian (Hérault) », *L'architecture vernaculaire*, t. 21, 1997, p. 10-13.

- FICHOU Gilles, « Construction d'une " hutte " à Bédarieux (Hérault), *L'architecture vernaculaire*, t. 25, 2001, p.110.

- MAGNIER Julien, « Les capitelles du Lodévois », *Architecture de pierre sèche, Causses et Cévennes, Revue trimestrielle du Club Cévenol, 100e année*, t. 18, n° 2, avril-mai-juin 1995, p. 46.

- NICOL Jean-Pol, « Les constructions à pierre sèche sur le plateau de l'Auverne [Hérault] », *Bulletin du CEPAV*, numéro hors série du 15-16 avril 2000, p. 1-11.

- ORLIAC Jean, « Capitelles », *Bulletin du Groupe de recherches et d'études du Clermontais*, n° 5, juillet 1977, p. 5-8.

- ORLIAC Jean, « Les capitelles du Clermontais », *Bulletin du Groupe de recherches et d'études du Clermontais*, n° 9, mai-juin 1978, p. 11-17.

- REYNES Albert, « Les capitelles », *Message, Bulletin des anciens élèves de l'Ecole Normale de Montpellier*, 1984-1985.

- REYNES Albert, « Les capitelles de la commune de Soubès (Hérault) », Actes des journées d'étude de Viols-le-Fort (Hérault) des 2 et 3 octobre 1982 sur « l'évolution des techniques de construction à sec dans l'habitat en Languedoc du Néolithique à la période contemporaine », *L'architecture vernaculaire*, suppl. n° 3, 1983, p. 109-111.

³⁵ - LASSURE Christian, *op.cit.*, p.6.

l'architecture en pierre sèche » qui devient en 1979 le « CERAR », « Centre d'études et de recherches sur l'architecture rurale » et pour finir en 1981, le « CERAV », « Centre d'études et de recherches sur l'architecture vernaculaire ».

En 2001, l'association crée un site Internet répertoriant un très grand nombre d'informations, d'articles, de photos, de liens sur les cabanes en pierre sèche de France et de l'étranger³⁶. Ce site est dorénavant le médium utilisé pour la diffusion de sa revue.

Il est intéressant de noter que *L'architecture rurale* possède son pendant en Espagne, avec la revue de l'association estrémadurienne ARTE, - l'Asociación por la Arquitectura Rural Tradicional de Estrémadura -, *Piedras con Raíces, la revista de nuestra arquitectura vernácula*, éditée depuis 2002 sous la direction de José Luis Martín Galindo, également président de l'ARTE. Les membres de l'association qui y publient leurs recherches sont entre autres des architectes et des professeurs d'université en architecture, en Histoire, en sociologie et en anthropologie. L'ARTE a proposé depuis sa création vingt-huit numéros de sa revue et deux monographies³⁷.

L'association ARTE a par ailleurs œuvré pour l'élaboration d'une loi, votée en octobre 2005 par l'Assemblée de la Communauté autonome d'Estrémadura pour permettre la protection et l'inventaire des *chozos* de la région, mais qui n'est, à ce jour, toujours pas appliquée.

Concernant justement la protection de ces édifices fragiles, en France, les « cabanes du Breuil » à Saint André d'Allas en Dordogne, ainsi que le « village des borries » (lieu dit les Savournins Bas) à Gordes dans le Vaucluse, du fait, entre autres raisons, de leur exceptionnelle concentration, sont classées Monuments Historiques depuis les années 1990.

Une petite vingtaine de cabanes sont pour leur part inscrites à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, dans le Vaucluse, en Haute Loire et surtout en Dordogne³⁸.

Face à la rareté de ces protections et de leurs mesures, une commune du Gard, Langlade, a pour sa part voté un arrêté municipal interdisant toute démolition ou modification des édifices lithiques, y compris par leur propriétaire. Les demandes de permis de construire y sont même soumises à l'obligation de conserver, voire de restaurer, les constructions en pierre sèche existantes. Mais cet exemple remarquable reste unique à ce jour en France.

³⁶ - Site du CERAV, <http://www.pierreseche.com/>, création en 2001, dernière mise à jour le 20 août 2010, dernière consultation le 25 août 2010.

³⁷ - MARTIN GALINDO José Luis (dir.), *Piedras con raíces "Iª Monografía de estudios de ARTE"*, Cáceres, ARTE / El Brocense, 2000.

- MARTIN GALINDO José Luis, OROVENGUA Miguel (dir.), *Arquitectura popular extremeña "Segunda monografía de Estudios de ARTE"*, Cáceres, ARTE / El Brocense, 2004.

³⁸ Il s'agit de deux cabanes à Villeron dans le Vaucluse ; d'une chibotte du bois de Lirate à Vals-près-le-Puy en Haute-Loire ; de quatre cabanes aux lieudits Villeneuve et La Fontaine-de-Viralment à Badefols-sur-Dordogne, d'une cabane de Peyrolles à Carsac, des cabanes du Mazut et de La Combe-du-Rat à Daglan, des cabanes du Bourg et de Pechmenie aux Eyzies, de la cabane de Malavergne à Saint-Vincent-le-Paluel, d'une cabane du lieudit Les Cabanes à Valojoux, et des cabanes de Mazères et du Pech-Lauzier à Vitrac, en ce qui concerne le département de la Dordogne.

Comme pour l'ARTE en Espagne depuis les années 2000, le CERAV en France depuis les années 1970, a permis de réactualiser grâce à son réseau de spécialistes, certains ouvrages ou thèses et de remettre à jour certaines informations données par certains auteurs, dans la compilation de ses diverses bibliographies analytiques et critiques.

D'une part, le signalement de constructions correspondant à la définition des cabanes en pierre sèche dans d'autres pays que ceux du pourtour de la Méditerranée, a ainsi pu compléter les données concernant leur répartition géographique mondiale, alors que la cabane pouvait sembler « particulièrement représentative d'un style méditerranéen³⁹. »

D'autre part, la difficulté de datation a été propice à l'élaboration d'hypothèses conduisant à surestimer l'ancienneté de certaines cabanes, les rattachant parfois à l'époque médiévale⁴⁰, protohistorique, voire même préhistorique.

Ainsi, les théories de Pierre Desaulle⁴¹ attribuant les « *bories* » de la région de Bonnieux dans le Vaucluse, à la période celtique, sont dites « thèses invérifiables » par le Musée des Arts et Traditions Populaires, et abonde dans le sens des conclusions du CERAV⁴², dans son « Corpus de l'Architecture Rurale Française », au volume relatif à la Provence⁴³. D'autres exemples de datation préhistorique ou protohistorique⁴⁴ ont été débattus et commentés par le CERAV dans leurs bibliographies critiques et analytiques précédemment citées. Nous pouvons alors encore citer le cas des « *bories de Gordes* », où le Musée des Arts et Traditions Populaires a validé la datation proposée par Christian Lassure⁴⁵ : d'après les données archéologiques, les cabanes de

³⁹ - FLORENCE Dominique, *Bories*, coll. Lubéron images et signes, La Calade, Edisud, 1994, p.7.

⁴⁰ - FAUVELET Jacques, « Une très ancienne gariote à Orgueil (commune de Mauroux), Lot », *Bulletin de la Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot*, t. 82, 1961, 4e fasc., octobre-décembre, p. 229.
(cabane datée du Moyen Age en raison de moellons issus d'un château médiéval en ruine)

⁴¹ - DESAULLE Pierre, *Les bories de Vaucluse, région de Bonnieux. La technique, les origines, les usages*, Paris, Picard, 1965.

⁴² - LASSURE Christian, « L'architecture rurale en pierre sèche face à l'imposture : le mythe desaullien de la borie celtique », *L'architecture rurale en pierre sèche*, t. 2, 1978, p. 194-205.
- LASSURE Christian, « Les cabanes en pierre sèche de Bonnieux (Vaucluse) : affabulation et réalité », *Etudes et recherches d'architecture vernaculaire*, n° 12, 1992.

⁴³ - BROMBERGER Christian, LACROIX Jacques, RAULIN Henri, *L'architecture rurale française : Corpus des genres des types et des variantes Provence*, Paris, Musée National des arts et traditions populaires, 1980.

⁴⁴ - DUTEURTRE Marcel, « Lettre sur les camps de défense établis sur les pechs dans le Lot », *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 48, 1951, n° 3-4, mars-avril, correspondance 9, p. 129.

(les vestiges lithiques d'un ancien vignoble sont présentés comme des camps de défense préhistoriques)
- POISSON Jean-Noël, « Les bories de Provence, survivance de l'époque préhistorique », *Préhistoire et archéologie*, n° 38, janvier 1982, p. 6-9 et dépliant p. 27-30.

- POULAIN Pierre, « Camps et levées de pierre en Avalonnais », *Bulletin de la Société d'Etudes d'Avallon*, vol. 63, 1964, pp. 92-94

(attribution de cabanes à une société néolithique pastorale et agricole)

- THÉVENON Urbain et BESSON Georges, « Un important centre de peuplement pré- et protohistorique, la Goule de Foussoubie », *Bulletin du Groupe de recherches archéologiques et historiques de Vagnas, Salavas (UASPTT) et Grospierres (Ardèche)*, 1966, p. 5-13 et p. 32-44.

(amalgame de vestiges néolithiques et de cabanes)

Gordes ne peuvent pas, selon ce dernier, être antérieures au XVIIe siècle, contrairement à ce qui a pu être supposé auparavant⁴⁶.

Un autre cas a également mobilisé beaucoup de chercheurs : il s'agit des cabanes dites « gauloises » aux Côtes de Clermont dans le Puy-de-Dôme suite à la découverte de Maurice Busset⁴⁷. L'utilisation ou la présence au sol de couches de mobilier antique, suite aux labours par les constructeurs contemporains, a ainsi faussé la datation archéologique des édifices, mais les chercheurs, en faisant appel aux sources archivistiques, ont pu confirmer que ces vestiges étaient en fait des cabanes subactuelles implantées sur un site antique⁴⁸.

⁴⁵ - LASSURE Christian, « Problèmes d'identification et de datation d'un hameau en pierre sèche : le « village des borries » à Gordes (Vaucluse). Premiers résultats d'enquête », *L'architecture rurale*, t. 3, 1979, p. 46-55.

⁴⁶ - LHERMITE Joseph, *Les cabanes en pierres sèches. Celles de Vaucluse - habitations primitives ?*, Avignon, F. Seguin, 1912.

(cabanes agricoles de Saumane, Gordes et Apt dans le Vaucluse considérées comme des habitations primitives)

⁴⁷ - AUDOLLENT Auguste, Découverte d'un « oppidum » près de Clermont d'Auvergne, *Revue archéologique ou recueil de documents et de mémoires relatifs aux monuments*, 6e série, t. 1, 1933, p. 24-40.

(abris de cultivateurs au plateau des Côtes de Clermont, Puy-de-Dôme, pris pour les ruines de Gergovie)

- BROGAN Olwen, The New Battle of Gergovia [La nouvelle bataille de Gergovie], *Antiquity, a Quarterly Review of Archaeology*, vol. 7, 1933, p. 216-219.

(concernant la polémique à propos des cabanes de cultivateurs aux Côtes de Clermont, Puy-de-Dôme, prises pour les ruines de Gergovie)

- BUSSET Maurice, « Comment j'ai découvert ces ruines », *L'Illustration*, n° 4695, 25 février 1933, p. 221-222.

(cabanes du plateau des Côtes de Clermont dans le Puy-de-Dôme prises pour les ruines du site gaulois de Gergovie)

- BUSSET Maurice, *Gergovia, capitale des Gaules*, Paris, 1933, p. 19-28.

(vestiges lithiques d'origine agricole et de date récente, au plateau des Côtes de Clermont, Puy-de-Dôme, interprétés comme étant les restes d'un oppidum gaulois)

- EYCHART Paul, *L'oppidum des Côtes. Augustonemetum-Gergovie*, Ed. Volcans, Clermont-Ferrand, 1961.

(datation de vestiges lithiques subactuels par le matériel trouvé dans des couches archéologiques antiques sur lesquelles ces vestiges sont implantés)

- EYCHART Paul, *Préhistoire et origines de Clermont-Ferrand*, Ed. Volcans, Clermont-Ferrand, 1969.

(datation de vestiges lithiques subactuels par le matériel trouvé dans des couches archéologiques antiques sur lesquelles ces vestiges sont implantés)

- EYCHART Paul, *Chanturgue, camp de César devant Gergovie*, Ed. Volcans, Clermont-Ferrand, 1975.

(datation de vestiges lithiques subactuels par le matériel trouvé dans des couches archéologiques antiques sur lesquelles ces vestiges sont implantés)

- (de) NOLHAC Pierre, « La découverte de Gergovie », *L'Illustration*, n° 4695, 25 février 1933, p. 219-220.

(présentation de la découverte de Maurice Busset comme des ruines de Gergovie au plateau des Côtes de Clermont, Puy-de-Dôme, en fait des murs et des cabanes agricoles subactuels)

⁴⁸ - DESFORGES Emile, FOURNIER Gabriel, FOURNIER Pierre-François, HATT Jean-Jacques, IMBERDIS Franck, *Nouvelles recherches sur les origines de Clermont-Ferrand*, Clermont-Ferrand, Institut d'Etudes du Massif Central, 1970.

(rappel de la thèse des Côtes de Clermont lancée par Maurice Busset, reprise par Paul Eychart)

- FOURNIER Pierre-François, « Les ouvrages de pierre sèche des cultivateurs d'Auvergne et la prétendue découverte d'une ville aux Côtes-de-Clermont », *L'Auvergne littéraire et artistique*, n° 68, 10e année, 1933, 3e cahier, p. 5-34.

(réfutation de la thèse de Maurice Busset)

Il est également nécessaire de revenir sur une expression encore très usitée dans certains articles, guides et brochures touristiques, celle de « cabanes de berger » qui sert à qualifier la cabane de pierre sèche de façon générique. En effet, les recherches entreprises dans les années 1970 et menées jusqu'à aujourd'hui, n'ont fait que démontrer que rares sont les cabanes de pâtre, et que la plupart des cabanes en pierre sèche sont le fait de défricheurs et de cultivateurs. La réutilisation tardive des cabanes de ces derniers par des bergers du XXe siècle a alors très certainement pu amener à confusion quant à leur attribution.

Il convient aussi d'être prudent quant aux généralisations amenant à décrire des « styles locaux ou micro-régionaux⁴⁹ » ; en effet, un même type morphologique de cabane peut se rencontrer dans différentes régions, voire dans divers pays⁵⁰.

Pour finir, le souci d'une plus grande précision terminologique a également amené Christian Lasseur à spécifier, dans un de ses articles⁵¹ de *L'architecture vernaculaire*, que le mot aujourd'hui encore très populaire de « *borie* », utilisé en Provence mais aussi en Dordogne pour désigner la cabane de pierre sèche, est en fait né de la création d'un historien provençal en 1866⁵², de ses reprises successives dans de nombreux ouvrages et dans la presse locale, ce qui a eu pour conséquence d'entériner cette appellation comme vernaculaire.

De même l'appellation originellement gardoise de « *capitelle* », propagée par des érudits gardois et ardéchois du XXe siècle et remplaçant les vocables locaux, s'est diffusée dans la presse⁵³ et les titres d'études languedociens et notamment dans l'Hérault où elle est actuellement toujours aussi prégnante⁵⁴, puisqu'elle tend à y prendre le sens générique de cabane en pierre sèche.

Avec le nouvel intérêt qu'ont connu l'architecture vernaculaire et les traditions populaires en France, dans les années 1970, un recensement héraultais est entamé à cette même période, sous l'égide de la Société d'Etudes Scientifiques de Sète, en

- FOURNIER Pierre-François, « L'archéologie en Auvergne, depuis la protohistoire, recherches et problèmes », *Compte rendu du 68e Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences*, Clermont-Ferrand, l'Association française pour l'avancement des sciences, 1949, p. 117-126 et p. 124-125. (nouvelle mise au point)

⁴⁹ - BOUET Claude, *Rapport sur les paysages de bocage lithique des garrigues bas languedociennes*, Paris, Pierre sèche et patrimoine aubaisien-Ministère de l'environnement /Mission du paysage, 1993.

⁵⁰ - LASSURE Christian, « Une notion à manier avec précaution : les « styles locaux » de cabanes en pierre sèche », *L'architecture vernaculaire*, t. 19, 1995, p. 3-5.

⁵¹ - LASSURE Christian, « La terminologie provençale des édifices en pierre sèche : mythes savants et réalités populaires », *L'architecture rurale*, t. 3, 1979, p. 35-45.

⁵² - GAY A. (abbé), *Histoire du Village, du château et du fort de Buoux, sous le rapport religieux, archéologique, géographique et descriptif*, Forcalquier, A. Masson, 1868.

⁵³ - Anonyme, « Mieux connaître les capitelles », *Le Midi libre*, édition de l'Hérault, 30 février 1975, p. 6.

⁵⁴ - Anonyme, « Les capitelles font l'objet de nombreuses attentions », *Le Midi libre*, 13 avril 2000, p.7.

collaboration avec la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, et l'Association Arts et traditions Rurales.

Puis à la fin des années 1990, dans le cadre de l'établissement de « l'Inventaire du patrimoine architectural populaire rural », des opérations sont lancées à plus grande échelle, dans la région et notamment en Hérault, toujours avec le concours de la Société d'études scientifiques de Sète et de l'association Arts et Traditions rurales, cette fois-ci en liaison avec la Commission régionale de l'Inventaire des monuments historiques. Les secteurs principalement étudiés sont alors le massif de la Gardiole, le Mont Saint-Clair à Sète, le Larzac héraultais, Saint-Jean-de-Buèges, Soubès, Bédarieux, et le plateau de l'Auverne.

Toutefois, en 2004, Marie-Sylvie Grandjouan, conservatrice du patrimoine à la DRAC en Languedoc-Roussillon, tire le bilan de ces travaux et fait part des difficultés, voire des limites de ces opérations.

Selon elle, les résultats des premiers travaux d'inventaire à la fin des années 1960 dans les Pyrénées Orientales, étaient déjà « révélateurs des pôles d'intérêt de chercheurs qui, formés à l'histoire de l'art, étaient peu préparés à l'exploration de l'ensemble du patrimoine d'un territoire et l'on ne s'étonnera pas que l'architecture religieuse et les monuments civils les plus prestigieux aient été privilégiés⁵⁵. »

Concernant plus précisément les cabanes en pierres sèches, lorsqu'elles sont étudiées de plus près, « les cartes I.G.N. ne les mentionnant pas systématiquement et le cadastre ne les représentant jamais, leur repérage dans le cadre d'opérations d'inventaire rapide reste aléatoire, se fondant sur la toponymie, l'enquête orale et les nombreux travaux réalisés par les associations. Le quadrillage systématique qui serait nécessaire ne peut être réalisé qu'exceptionnellement [...] La masse d'informations accumulée est considérable mais hétérogène. Du fait de l'ancienneté du service, elle se ressent des aléas d'une méthode en continuelle évolution. [...] Les notes de terrain, plans cadastraux commentés, croquis consignés sur des carnets, ont [toutefois] permis de dégager les caractères architecturaux (structures, matériaux), de décrire les éléments de décor, de faire la liste des dates inscrites, d'aboutir à la rédaction d'observations générales et enfin à la sélection d'édifices à étudier ; après la réalisation de ces synthèses, illustrées de cartes et de tableaux et donnant le dénombrement des édifices repérés, cette masse d'information n'a pas été conservée⁵⁶. »

Lorsque le travail de recherches aura pu aboutir, il apparaîtra sous la forme de dossiers et de notices intégrées dans la base Mérimée du ministère de la Culture.

Nos recherches sur la base de données Mémoire⁵⁷, ne font alors ressortir, à l'échelle de la France, qu'une quarantaine de notices (sans les doublons), aux champs descriptifs plus ou moins développés, concernant des cabanes de pierres sèches, protégées ou pas, pour la plupart provençales.

⁵⁵ - GRANDJOUAN Marie-Sylvie, sous-partie d'« Habitat et territoire » « Le patrimoine rural en Languedoc-Roussillon : acquis et perspectives du travail d'inventaire », Service régional de l'Inventaire, Direction régionale des affaires culturelles du Languedoc-Roussillon, « Le patrimoine rural (1ere partie) », *In Situ* (revue numérique de l'Inventaire des patrimoines), n°5, décembre 2004.

⁵⁶ - *Ibid.*

⁵⁷ Fonds graphique et photographique conservés par la Direction de l'Architecture et du Patrimoine, qui permet d'accéder à une collection d'images et de notices du Service des Archives Photographiques, des Services Régionaux de l'Inventaire, et des Conservations Régionales des Monuments Historiques.

Pour l'Hérault, une seule cabane apparaît dans la base. Il s'agit d'une des cabanes basaltiques en gradins du plateau de l'Auverne, à Celle, suite à une enquête menée dans l'aire d'étude de Clermont l'Hérault, en 1986.

Elodie FICHOU
M2 SARMMG
Montpellier 3 - 2010

PREMIERE PARTIE

TERREAU PAYSAGER ET HISTORIQUE EN MILIEU RURAL HERAULTAIS DES TEMPS MODERNES A L'EPOQUE CONTEMPORAINE

I. CADRE NATUREL ET ANTHROPISE

« Il existe une imbrication totale entre les sites d'occupations humaines et les paysages naturels. En tant qu'archéologues, nous considérons comme le font d'ailleurs d'autres personnes, qu'il existe une imbrication totale entre les paysages et les monuments et qu'ils sont tous deux le reflet de l'histoire humaine. Aussi, considérons-nous que les paysages ne sont pas naturels mais culturels, qu'il s'agisse de paysages ruraux ou de paysages urbains. [...] Nous ne devons pas nous intéresser seulement à l'aspect extérieur d'un bâtiment ou à l'image que l'on peut en avoir d'un point de vue photographique ou d'un point de vue architectural. Il nous faut aussi préserver et étudier toute l'histoire que peut receler un bâtiment⁵⁸. »

I.1. Situation géographique du département de l'Hérault en région Languedoc

La plaine languedocienne forme une longue bande étroite d'orientation nord-est - sud-ouest, ponctuée de collines plus ou moins prononcées, communément appelées les puechs ou pechs. Cette plaine est coincée entre la frange littorale, longtemps désertée, et le Massif Central qui culmine à mille mètres, à environ soixante kilomètres de la mer Méditerranée.

L'Hérault fait alors partie de ce grand amphithéâtre régional tourné vers la mer.

I.2. Géologie héraultaise

Sur le plan géologique, l'espace héraultais peut être subdivisé en quatre secteurs distincts, correspondants aux quatre ères⁵⁹ :

Ere primaire au nord-ouest du département, avec les montagnes constituées des roches les plus anciennes de cette ère, avec des gneiss, des schistes, des micaschistes, des marbres, des granites, et des ruffes ;

Ere secondaire au nord-est, avec les garrigues et les causses, constitués de calcaires jurassiques durs, de calcaires crétacés, de marnes noires, de bauxites et de dolomies ;

Ere tertiaire sur la moitié sud, dans les plaines, qui a provoqué par contrecoup la déformation des dépôts calcaires issus de l'ère secondaire, créant les bancs calcaires du pic Saint-Loup, redressés à la verticale, le chaînon de Saint-Chinian, la montagne de la Gardiole, le causse de Viols-le-Fort ou celui d'Aumelas, même si l'érosion les a par la suite rabotés, masquant les plissements ;

Ere quaternaire, pour le littoral et le creusement de l'ensemble des vallées, avec notamment les basaltes noirs volcaniques.

⁵⁸- SOULIER Philippe, intervention, *Compte-rendu des Journées juridiques du patrimoine*, Paris, Palais du Luxembourg, septembre 1999. (Intervention du chef du service d'archéologie du Val d'Oise concernant le patrimoine rural et la nécessité de sa préservation.)

⁵⁹- Direction Régionale de l'Environnement Languedoc-Roussillon, « Les fondements des paysages de l'Hérault, 2. Les paysages et la Géologie », *L'atlas des paysages du Languedoc-Roussillon*, CD Rom, DIREN L-R, 2009.

I.3. Paysage héraultais

L'Hérault - où la vigne occupe près de la moitié des surfaces et domine ainsi largement le paysage agricole - est organisé en trois paliers successifs : la montagne, les garrigues, les plaines.

Ces paliers se composent plus précisément de six grands ensembles paysagers : le littoral et ses étangs, les plaines, les collines du Biterrois et de l'Hérault, les garrigues, les grands causses et les gorges, la montagne et ses contreforts.

Grands ensembles eux-mêmes subdivisés par les géographes de la Direction régionale de l'environnement du Languedoc-Roussillon en un peu plus de trente « unités de paysage » distinctes⁶⁰. Les unités qui nous intéressent, concernant notre étude de cas, sont les unités 11 et 17.

I.4. Paysage et géologie des secteurs étudiés

(VOIR ANNEXES n° 2 p. 4.)

I.4.1. Le piémont des garrigues d'Aumelas et de la Moure

L'unité n° 11 est dite « le piémont des garrigues d'Aumelas et de la Moure⁶¹ » :

Il s'agit d'un paysage riche et complexe composé de puechs calcaires qui dominent de petites plaines et qui s'allongent au pied des causses et des garrigues d'Aumelas. Une imbrication fine de la vigne et de la garrigue par endroits, compose un paysage jardiné. L'agriculture dessine des espaces soignés où la vigne domine, mais le jeu de la topographie favorise la diversité, avec çà et là des champs de céréales, des cultures en terrasses sur les flancs des puechs, des dolines d'effondrement cultivées et environnées de restes de garrigue.

L'abbaye de Valmagne fait partie intégrante de cette organisation, entre bâti, espaces cultivés et garrigues de parcours. Elle a longtemps marqué de son empreinte l'ensemble des terres proches, par la puissance de son économie développée par les abbés cisterciens : viticulture, élevage d'immenses troupeaux, droits de pêche sur l'étang de Thau, moulins et droit de moulure à Saint-Félix-de-Vayrac, etc.

Cet espace domine les plaines viticoles de la vallée de l'Hérault, plus à l'ouest, et de l'étang de Thau, plus au sud. L'ensemble s'allonge sur près de vingt-cinq km parallèlement à l'Hérault, de l'A750 à Gignac au nord à l'A9 au sud.

Les grandes infrastructures ont préféré emprunter les plaines adjacentes, plus accueillantes, préservant ce long piémont. Une quinzaine de villages occupent le territoire.

I.4.2. Les garrigues d'Aumelas et la Montagne de la Moure

L'unité n° 17 est dite « les garrigues d'Aumelas et la Montagne de la Moure⁶² » :

⁶⁰ - Direction Régionale de l'Environnement Languedoc-Roussillon, « L'organisation des paysages de l'Hérault », *L'atlas des paysages du Languedoc-Roussillon*, CD Rom, DIREN L-R, 2009.

⁶¹ - Direction Régionale de l'Environnement Languedoc-Roussillon, « L'Hérault, Les collines du Biterrois et de l'Hérault, 11. Le piémont des garrigues d'Aumelas et de la Moure », *L'atlas des paysages du Languedoc-Roussillon*, CD Rom, DIREN L-R, 2009.

Il s'agit d'une montagne aplaniée en causses et couverte de garrigues. Entre la plaine de Fabrègues à l'est et celle de l'Hérault à l'ouest, cette garrigue, prolongée par la montagne de la Moure et le Pioch de Madame vers le sud, constitue l'avancée occidentale des garrigues languedociennes. Elle atteint 349 m d'altitude au Grand Puech.

Les montagnes de la Moure et d'Aumelas sont formées du socle de calcaires jurassiques que l'on retrouve plus au nord dans le massif du Pic Saint-Loup, dans les causses qui cernent la Buèges, et dans les grands causses comme celui du Larzac.

Très filtrants, les calcaires sont incapables de retenir l'eau. Aussi la végétation est-elle celle d'une garrigue souvent appauvrie, offrant un paysage âpre et sec de chênes kermès.

Des piochs ou puechs animent ce socle et l'on peut percevoir depuis les plaines adjacentes, leurs formes rondes et pleines.

La vue panoramique vers les quatre points cardinaux situe clairement ce massif de garrigue entre les hautes collines désertes et boisées que domine l'émergence nette du Pic Saint-Loup, au nord, et la plaine viticole qui descend doucement vers le bassin de Thau et la mer, au sud. Cette montagne s'allonge ainsi sur vingt à vingt-cinq kilomètres en direction nord-sud, pour une douzaine de kilomètres de largeur au maximum.

I.5. L'équilibre du paysage naturel et agricole d'Ancien Régime en pays d'Hérault

A la fin de l'Ancien Régime, le paysage rural connaît encore un certain équilibre imposé entre les trois zones que sont l'« agèr », constitué des céréales, des prairies artificielles, des olivettes et des vignes sur les sols caillouteux, le « saltus » composé de terrains de parcours en garrigue où paissent les moutons, et la « silva », une forêt mise en défense.

De nombreux facteurs historiques et sociopolitiques vont alors conduire à la transformation du paysage agricole et à un aménagement lithique, à travers toute la France, et plus particulièrement dans l'Hérault.

II. CONTEXTE HISTORIQUE : EVOLUTION D'UNE SOCIÉTÉ RURALE ET D'UNE ÉCONOMIE AGRICOLE

⁶² - Direction Régionale de l'Environnement Languedoc-Roussillon, « L'Hérault, Les garrigues, 17. Les garrigues d'Aumelas et la Montagne de la Moure », *L'atlas des paysages du Languedoc-Roussillon*, CD Rom, DIREN L-R, 2009.

II.1. Ruralité, agronomie, agriculture sur fond d'expansion démographique

II.1.1. Société à dominante rurale d'agriculteurs polyvalents et autosuffisants

Au XVIII^e siècle, les paysans forment encore la majeure partie de la population française, et l'économie du pays repose encore très largement sur l'agriculture. Cette économie rurale est centrée sur la maisonnée, qui constitue le lieu fondamental de production et l'organisation du travail repose sur la famille. A cause des taxes transrégionales, du très mauvais état des voies de communication et de techniques agricoles rudimentaires, l'agriculture est encore une agriculture de subsistance. Les familles paysannes produisent donc elles-mêmes les denrées dont elles ont besoin, et vendent le surplus.

Ces paysans sont polyvalents. En effet, leurs activités sont souvent multiples : élevage, cultures, maçonnerie, artisanat et, accessoirement donc, commercialisation de leurs excédents de production.

II.1.2. Accroissement démographique

La population française globale augmente de 21 ou 22 millions au début du siècle à 28 millions en 1789, soit d'environ 30%⁶³. L'affaiblissement de la mortalité infantile et juvénile entraîne un rajeunissement de la population. Les zones rurales françaises connaissent un essor démographique qui débute au XVI^e siècle, s'accélère au milieu du XVIII^e siècle et continue en s'amplifiant durant les trois quarts du XIX^e siècle.

Cette expansion démographique amène une faim de terres, à laquelle vont répondre de grands travaux d'aménagement des terres agricoles, qui sont engagés à la fin de l'Ancien Régime et se poursuivent en s'amplifiant durant une bonne partie du XIX^e siècle. Le rythme des défrichements sera donc principalement commandé par les successives poussées de peuplement.

II.1.3. Physiocrates et agronomie éclairée au XVIII^e siècle

Durant la deuxième moitié du XVIII^e siècle, on s'intéresse beaucoup aux traités d'agronomie et on s'interroge sur la liberté économique. Certains économistes soutiennent alors que toute richesse vient des produits de la terre, et créent une école de pensée économique et politique : la physiocratie (étymologiquement : gouvernement par la nature, en grec ancien). Les Physiocrates et leur maître à penser François Quesnay, inspirés par le modèle anglais, promettent un renouveau économique grâce aux progrès qui amèneront à une réelle révolution agricole. Par leurs théories ils participent donc à la vogue générale de l'agriculture dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle et encourage les découvertes scientifiques comme les recherches sur les engrais, l'étude chimique des sols et de la nutrition des plantes. Le ministre d'État Henri Léonard Jean Baptiste Bertin, conseillé par l'agronome Louis-François-Henri de Menon, incite dès 1760 les intendants à créer des Sociétés d'Agriculture. Un Comité d'Agriculture coordonne des encouragements, jusqu'à la création en 1763 d'un véritable Ministère de l'Agriculture, qui termine d'institutionnaliser le progrès agricole.

⁶³ BELY Lucien, *La France Moderne 1498-1789*, Paris, PUF, 1994, p. 569.

II.1.4. Sociétés d'Agriculture, innovations et prix d'encouragement aux XIXe et XXe siècles

Des Sociétés d'Agriculture sont établies dans chaque arrondissement dès 1820. Elles incitent aux nouvelles méthodes, comme l'utilisation d'engrais avec les découvertes ou la suppression de la jachère, avec des bulletins et le décernement de prix, ce qui favorise encore un peu plus la diffusion des innovations techniques. Des comices et des expositions sont mis en place, favorisant eux-aussi la propagation dans les campagnes des nouvelles méthodes de culture et des nouveaux outils. Les encouragements et prix agricoles entrepris dès le XVIIIe siècle se poursuivent tout au long du XIXe siècle jusqu'au début du XXe siècle et créent une sorte d'émulation parmi les paysans.

En 1912, le Prix Meynot, décerné par la « Société d'encouragement pour l'industrie nationale » récompense de 1 000 francs le « cultivateur, viticulteur ou maraîcher qui, cultivant son bien ou le bien d'autrui [...], donne le meilleur exemple par sa conduite, son assiduité au travail, par l'ordre dans son ménage, et qui, par l'application des meilleures méthodes de culture et de l'outillage le plus perfectionné aura réalisé les meilleurs résultats dans sa petite exploitation⁶⁴ ». Une famille de viticulteurs Ardéchoise, les Arnal, y concourent à l'époque. Michel Rouvière, vice-président du CERAV, a eu la chance de retrouver le compte rendu de la visite effectuée par un membre du Conseil de la Société :

« Plus déshéritée encore peut-être que les Gras de Joyeuse [lieu précédemment visité par le rapporteur], plus rocheux si possible, sont les Gras des Assions, au milieu desquels M. Arnal a entrepris la mise en valeur d'environ 2 hectares [...]. Il défonça le terrain, amoncela les pierres qu'il extrayait en gros murs de 2 mètres de haut et de 1 mètre d'épaisseur; il parvint à établir de la sorte une série de carrés où il planta de la vigne et des mûriers [...]. Pour gagner sa vie et celle de sa famille, M. Arnal dut travailler comme maçon, et ce n'est que petit à petit, dans ses heures libres qu'il montait aux Gras, pour y créer lui aussi une véritable oasis au milieu d'un désert de pierres⁶⁵ ».

II.2. Décisions politiques en faveur d'une extension des cultures

II.2.1. Les campagnes et encouragements royaux à défricher en Languedoc au XVIIIe siècle

La mise en culture de zones en friche veut répondre à des besoins nouveaux de subsistance au moment des poussées démographiques, mais aussi aux aspirations physiocrates.

En Languedoc, une première vague débute au XVIe siècle. Et sous l'influence physiocrate, « Convaincre le paysan de défricher et lui offrir des terres nouvellement cultivées concourait à accélérer la distribution du sol sous formes de propriétés personnelles avec la liberté d'en user, et la garantir du sceau royal⁶⁶. » Ainsi, toujours

⁶⁴ - ROUVIERE Michel, « L'enclos en pierre sèche d'Auguste Arnal sur le Gras des Assions (Ardèche) », *L'architecture vernaculaire*, t. 21, 1997, p. 38.

⁶⁵ - *Ibid.*, p. 38-42.

sous l'action de Bertin, des édits royaux concernant l'extension des terres cultivables, - notamment en 1714 : Déclaration du roi déchargeant de toute charge fiscale pendant cinq ans les terres abandonnées remises en culture⁶⁷ ; en 1766 : Déclaration du roi Louis XV encourageant les défrichements, dénommant « terre inculte » toute terre abandonnée depuis quarante ans, exemptant du paiement des tailles, dîmes et vingtièmes pendant quinze ans les habitants qui les reprendraient pour les mettre en culture⁶⁸ ; un édit de mars 1767 encourage et autorise pour la première fois les propriétaires à enclore leurs terrains de murailles et y interdit le libre parcours des troupeaux ; et en 1770 : Déclaration royale du 5 juillet 1770 sur le défrichement des terres incultes dans la province de Languedoc avec la promesse d'une exemption d'impôts pour une durée de 15 ans, et ce, dès la mise en culture⁶⁹ - , édits royaux donc qui conduisent le peuple, principalement vers 1770-1778, à se porter acquéreur des terres vacantes affichées en mairie et appartenant le plus souvent à la communauté. Il était en effet difficile de définir précisément ce qu'étaient les terres incultes et la tentation fut grande de partager les communaux de pacage. D'après l'étude des compoix et des actes notariés il ressort que ces terres sont morcelées en un grand nombre de petites parcelles d'une contenance d'une sétérée, soit environ 23 ares. Ces parcelles en marge du village, en dépit des oppositions de certains nobles locaux et du clergé (qui entend percevoir les dîmes sur toutes les terres défrichées depuis 1762 dont la déclaration de défrichement n'aura pas été affichée à la porte de l'église), allaient être défrichées, plantées et aménagées pendant une centaine d'années - dernier quart du XVIIIe siècle et trois premiers quarts du XIXe siècle.

II.2.2. La vente des communaux et le morcellement parcellaire dans la première moitié du XIXe siècle

Durant la première moitié du XIXe siècle, l'acquisition de communaux par des paysans provoque à son tour la colonisation d'espaces toujours plus éloignés. En effet, pour apaiser les paysans, la Convention met, avec la loi du 28 Aout 1792, tous les communaux à disposition des habitants et organise, avec le décret du 10 juin 1793, le partage de ces terres en indivis, autorisant ainsi leur vente à des propriétaires individuels. Ce lotissement des anciens communaux dans la première moitié du XIXe siècle, malgré beaucoup de blocages locaux encore une fois, favorise le morcellement et la transformation d'un espace de grande superficie, mais de peu de valeur agricole à l'état brut, car composé de friches, de pâtis ou de garrigues. Ce mouvement de morcellement croissant des terres, imposera là encore un aménagement organisationnel de séparation des parcelles. Certaines études cadastrales⁷⁰ ont pu

⁶⁶ - GAVIGNAUD-FONTAINE Geneviève, *Les Campagnes en France, t. 1 le XIXe siècle*, Paris, Ophrys, 1990, p. 19.

⁶⁷ - *Etats de Languedoc (XVe-XVIIIe siècles)/Agriculture et élevage/Progrès de l'agriculture/Défrichements*, Montpellier, C 11900, déclarations du roi, antérieurement à la déclaration royale de 1770 (1714-1769) : 16 janvier 1714.

⁶⁸ - *Ibid.* : 13 août 1766.

⁶⁹ - *Ibid.*, C 11901, déclaration du 5 juillet 1770 sur le défrichement des terres incultes dans la province de Languedoc.

⁷⁰ - MONARCHI Patrick, « Le parcellaire en pierres sèches de l'ancien devois communal de Lavilledieu (Ardèche) : vestiges antiques ou subactuels ? », *L'architecture vernaculaire*, t. 9, 1985, p. 9-22.

monter que le lotissement des biens communs a été progressif, avec notamment un partage tout d'abord en deux parties égales - une constituées de lots, l'autre pour le pacage communal – puis quelques années plus tard une division totale de ce qu'il restait de la partie communale. Le cadastre fait le plus souvent encore apparaître le morcellement, et l'aspect micro-parcellaire de l'espace reste parfois encore visible. Certains lieux-dits portent encore le nom évocateur des « Républiques » à Cournonterral.

II.2.3. L'accession à la propriété du petit peuple agricole sous le Second Empire

Durant la seconde moitié du XIXe siècle, l'achat de parcelles des anciens communaux par des paysans pauvres ou des ouvriers intensifie un peu plus encore cet élan.

Des années 1850 à 1870, bien que l'industrialisation commence à se développer, l'agriculture reste encore un secteur dominant en France. La population rurale forme encore 70% de la population totale française en 1870⁷¹. On observe toutefois un exode rural grandissant des sans terre et sans emploi de ce secteur, comme les journaliers, les domestiques, les petits artisans itinérants, les bergers, les charretiers, qui se font embaucher comme ouvrier d'usine ou comme domestiques en ville. De ce fait, on note une certaine amélioration de la situation des salariés agricoles, avec moins de chômage saisonnier et un salaire globalement plus élevé. La condition du secteur agricole s'améliore et la politique de l'Empereur, soucieux d'améliorer la condition des masses populaires, favorise l'accès à la propriété. En effet, le développement du crédit se place au premier plan de l'œuvre économique du Second Empire. Tout cela se traduit par une augmentation du nombre de petits propriétaires exploitants.

André Cablat, signale ainsi, à propos du Larzac héraultais, que des domestiques de ferme ayant acquis des parcelles dans les anciens communaux, se livraient encore sous le Second Empire, à des défrichements acharnés. Il rapporte l'anecdote d'un couple de Loupianais de condition modeste, qui avait entrepris, vers 1860-1870, de défricher une terre éloignée du village pour y planter des vignes⁷². Ils se mettaient en marche à trois heures du matin pour être à pied d'œuvre dès l'aube. Un fait avait frappé les gens de l'époque : la femme de l'agriculteur relevait les manches de son habit pour travailler plus aisément bras nus, geste d'une grande audace pour l'époque.

Cette dernière anecdote illustre combien la vigne et sa culture ont joué un rôle majeur dans cette transformation du paysage agricole.

II.3. L'intensification de la culture de la vigne dans la deuxième moitié du XIXe siècle

⁷¹ - MALET et ISAAC, *Histoire 4 La naissance du monde moderne 1848-1914*, Paris, Hachette, 1ere éd. 1961, rééd. 2003, p. 87.

⁷²- CABLAT André, « Les cabanes de défricheurs du Larzac héraultais (baracous, caselles, masets, baumas) », *L'architecture vernaculaire rurale*, t. 4, 1980, p. 88.

II.3.1. Production viticole et chemin de fer

Introduite au Ve siècle avant J.-C. par les Phocéens depuis le port d'Agde, développée par les Romains et les Gaulois, puis exploitée par les abbayes au Moyen âge, la vigne s'est développée dans l'Hérault, bénéficiant de son climat, de la variété de ses sols et de ses reliefs. Sous l'Ancien Régime, la circulation des produits agricoles et notamment vinicoles, est entravée par de nombreux péages, droits et octrois. La production se limite donc à la consommation familiale ou locale. Les cahiers de paroisses font alors état de la demande constante des populations méridionales du recul des douanes intérieures jusqu'aux frontières. En avril 1776, un édit royal stipule que « Sa Majesté permet de faire circuler librement les vins dans toute l'étendue du royaume. », mais faute de moyens de transports efficaces et par nécessité, à la veille de la Révolution, la vigne partage encore l'espace cultivé avec les céréales et l'olivier. Même si elle y tient déjà une bonne place, elle ne constitue donc encore qu'un des éléments de la polyculture méditerranéenne.

C'est le chemin de fer qui sera à l'origine du développement massif de la production viticole au XIXe siècle. La ligne Montpellier-Sète, ouverte dès 1839, - d'ailleurs l'une des premières voies ferrées construites en France -, crée un marché national et même international grâce au port de Sète. Les vins trouvent alors un écoulement facile. Le développement du réseau ferré dans le Bas-Languedoc, la mise en liaison avec la Vallée du Rhône en 1858, et la mise en service des lignes Béziers-Millau en 1874, puis Montpellier-Castres en 1867, termineront de favoriser ce marché intérieur, d'autant plus que le prix du transport ferroviaire diminue considérablement en quelques années et que les gares sont pour la plupart équipées de voies de garage, d'entrepôts, de plaque tournante, de bascules pour wagons⁷³.

II.3.2. Une culture adaptée et lucrative

Si dans la première moitié du XVIIIe siècle les nouvelles plantations de vigne sont réglementées pour maintenir la culture du blé, un arrêté de 1759 déclare que chacun peut user de son fond de la manière qu'il juge « la plus convenable à ses intérêts. »

Le blé commence à connaître la concurrence étrangère et l'olivier a connu les ravages des hivers rigoureux de la deuxième moitié du XVIIIe siècle, ce qui décourage beaucoup de paysans.

La vigne, elle, « réussit » bien mieux sur les sols héraultais et notamment sur ses coteaux, que la culture céréalière. Elle se satisfait des terres les plus ingrates et elle s'avère en outre bien plus rentable que les autres cultures. En effet le revenu d'un hectare de vigne est nettement supérieur à celui de l'olivier ou des céréales : en 1824, alors qu'un hectare de terres labourables rapporte 39 francs, et qu'un hectare d'olivettes en rapporte 50, la vigne rapporte quant à elle 69 francs l'hectare⁷⁴.

Les revenus croissent d'autant plus que les méthodes agricoles se perfectionnent, ce grâce à l'impulsion des dites Sociétés d'Agriculture. Pendant la première moitié du XIXe siècle, la recherche de bénéfices plus substantiels amène donc la paysannerie à

⁷³ - BLANCHARD Marcel, *Les voies ferrées de l'Hérault*, Montpellier, B.S.L.G., 1922.

⁷⁴ - GAZAGNES André, *Saint-Pargoire. - Deux Mille Ans d'Histoire d'une Commune Languedocienne*, Millau, André Gazagnes, 1996, p.129.

diminuer la culture des céréales au profit de la vigne, aidée par les progrès de l'outillage d'extraction, de taille, de mine et des instruments aratoires.

II.3.3. L'avènement de la vigne

A partir des années 1850, entre les plaines littorales et les plateaux calcaires, on assiste à une réelle révolution agricole, avec le passage d'une polyculture à base de blé, d'avoine, de vigne et d'arbres fruitiers, à une réelle monoculture viticole.

Les petites parcelles, où se côtoyaient voire se mêlaient les emblavures, les pieds de vigne et les arbres d'oliviers, disparaissent au profit de la vigne toute puissante : le département de l'Hérault consacre 47 000 hectares de terre au blé en 1821, 19 500 en 1889, puis seulement 2 500 après la Première Guerre mondiale⁷⁵.

Le vignoble héraultais quant à lui, double en moins d'un quart de siècle : de 114 000 hectares en 1850, il passe à 220 000 en 1874 et le port de Sète n'expédie pas moins de 600 000 hl de vin en 1866⁷⁶.

Notre secteur d'étude n'échappe pas à ce phénomène. A Saint-Pargoire, de 1792 à 1805, la récolte moyenne de vin est multipliée par deux, passant de 4 152 hectolitres à 9 250 hectolitres en treize ans⁷⁷, ce qui en fait, selon les documents de l'époque, l'un des principaux lieux de production du diocèse de Béziers. Mais parmi les communes alentours, que sont Aumelas, Saint-Bauzille, Saint-Jean-de-Fos, Vendémian, Gigan Campagnan, Plaissan, Montbazin, Poussan, et même Saint-Pargoire, c'est bien Villeveyrac qui investit le plus de son espace agricole dans la viticulture. En 1825, Villeveyrac alloue ainsi 836 hectares à la vigne, loin devant Saint-Pargoire et ses 314 hectares⁷⁸.

Deux récoltes suffisent à payer les terres. Le vignoble se morcelle et les petits propriétaires se multiplient - mais la grande propriété commence à s'intéresser de près à des investissements aussi rentables -.

A partir des années 1850, le département de l'Hérault fait un milliard de bénéfices en seulement cinq ans⁷⁹.

La crise de l'oïdium des années 1850 frappe moins l'Hérault que les autres départements viticoles. Le département bénéficie par contrecoup de la flambée des cours.

II.3.4. L'exemple de la conquête viticole du massif de la Gardiole dans l'Hérault

Les garrigues de la montagne de la Gardiole dans l'Hérault furent longtemps réservées à la pâture des troupeaux avant de voir pentes et plateaux défrichés au XIXe siècle pour y planter la vigne. André Cablat a toutefois mis en évidence la raison principale de la conquête du massif par les habitants des villages périphériques : l'extension de la

⁷⁵ - FABRE Daniel et LACROIX Jacques, *La vie quotidienne des paysans du Languedoc au XIXe siècle*, Paris, Hachette, 1973, p. 21.

⁷⁶ - BRUNET Roger, « Mutations du XIXe et problèmes du XXe siècle, La marée des vignes », WOLFF Philippe (dir.), *Histoire du Languedoc*, Toulouse, Privat, 1967, p. 498.

⁷⁷ - GAZAGNES André, *op. cit.*, p. 125.

⁷⁸ - *Ibid.*, p. 128.

⁷⁹ - FABRE Daniel et LACROIX Jacques, *op. cit.*, p. 37.

monoculture du vin muscat⁸⁰. Ce chercheur a pu exploiter le livre des défrichements retrouvés dans les archives communales frontignanaises et plus précisément le « Procès-verbal de reconnaissance d'estimation et d'arpentage des terrains d'origine communale qui ont été défrichés » à Frontignan, établi en 1852 par un géomètre nommé par le préfet de l'Hérault. Cet historien local a ainsi pu mettre au jour le fait que dans une section de la garrigue communale, pas moins de 990 parcelles furent défrichées et plantées en vignes de 1842 à 1859, la surface des terres en culture doublant ainsi au milieu du XIXe siècle. Il est noté qu'aucun olivier n'est planté lors des défrichements et que seules quelques rares parcelles portent alors du blé, des légumes et des navets.

III. DES DEFRIUREMENTS AUX AMENAGEMENTS LITHIQUES : DE LA CREATIVITE DU « SIECLE DES CABANES »

⁸⁰ - CABLAT André, « Les cabanes de défricheurs de la Gardiole (Hérault) », *Bulletin de la Société d'études scientifiques de Sète et sa région*, t. 10-11, 1980, p. 41-66.

JUSQU'AU DECLIN DU XXe SIECLE

III.1. Comment gagner de la terre sur la pierre ?

Ces paysans, - souvent avec l'aide de toute leur famille, chacun à leur mesure -, se mettent par conséquent à pied d'œuvre pour faire de ces terres marginales, sèches, rocailleuses, alors envahies par une végétation buissonnante, des parcelles arables et cultivables.

III.1.1. Débroussaillage

La tâche lente et rude des défricheurs est clairement définie. Il faut faire table rase de l'ensemble des plantes environnantes et dégager la totalité des pierres - plus ou moins volumineuses soient-elles - occupant le sol destiné à être cultivé.

Ils procèdent tout d'abord à un débroussaillage, avec diverses sortes de houes, mais essentiellement à la houe à lame pleine et courbe ou pioche, appelée alors localement la « trenca⁸¹ ». (VOIR ANNEXE n° 3 p. 5.) Celle-ci sert à couper bois, arbustes et épines, ainsi qu'à arracher souches et racines. De même, la hache ou la hachette, la serpe ou la serpette - outil du vigneron - sont manipulées pour la coupe des arbres et arbrisseaux. Cette action se dit alors « deseusinar », c'est à dire « arracher les yeuses⁸² ».

III.1.2. Épierrage, dérochement

Vient ensuite l'épierrage ou le ramassage à la main des pierres détachées du sol, pour les mettre aux abords du terrain. Les petites pierres sont rejetées sur les côtés. Les pierres de poids moyen sont portées à l'épaule. Les autres peuvent être transportées en brouette, ou à deux hommes sur des planches ou brancards de fortune.

La pierraille restante de surface est recueillie à la pelle et souvent ôtée à l'aide de corbeilles en bois servant à recueillir le raisin de table et désignées dans notre secteur par le terme de « banaste⁸³ ».

L'utilisation d'instruments aratoires à l'occasion des labours de la défriche pourront par la suite régulièrement ramener à la surface des pierres d'un volume plus ou moins important, qui seront elles aussi rajoutées aux amas précédemment constitués.

Outre les pierres hors du sol, les défricheurs sont fréquemment confrontés à la présence de bancs calcaires qui affleurent à la surface des parcelles, à des blocs semi enfouis. Les « garrigaires⁸⁴ » - comme sont appelés à cette période ces travailleurs de

⁸¹ Résultat d'une enquête orale vérifié dans : ALIBERT Louis, *Dictionnaire Occitan-Français, d'après les parlers languedociens*, Toulouse, Institut d'Etudes Occitanes, 1977.

⁸² - UBAUD Josiane, *Les Chênes*, Société d'Horticulture et d'Histoire Naturelle de l'Hérault, Montpellier, 2003.

⁸³ - FICHOU Gilles, « Construction d'une " baraque " ou cabane de vigne à Villeveyrac dans l'Hérault en 1984 », *L'architecture vernaculaire*, t. 8, 1984, p. 33-38.

⁸⁴ - FIGUIER Louis (Mme), *Nouvelles Languedociennes : Les fiancés de la Gardiole*, Paris, L.Hachette, 1860.

la garrigue -, sont donc conduits à effectuer des défoncements et des dérochements. Comme Christian Lassure l'a mis en évidence dans ses travaux⁸⁵, ils utilisent dans ces conditions les instruments de travail des ouvriers de carrières et des ouvriers exécutant des travaux de terrassement. Ces outils se démocratisent peu à peu, car ils sont « produits en série et à un prix abordable⁸⁶ ». Ils connaissent une usure rapide face à la pierre, mais deviennent plus solides, en passant, à partir du milieu du XIXe siècle, du fer à l'acier. Les agriculteurs recourent ainsi aux outils de levage du carrier, comme la barre à mine, employée pour fragmenter par strate les affleurements de roche tendre, retirer les blocs à moitié enterrés et déplacer le tout. Ils disposent également des outils d'extraction du terrassier comme sa pioche, le pic, pour soulever et dégager les pierres. Ils usent aussi de la masse, pour briser les blocs trop pesants, impossibles à redresser. Lorsque la roche est trop dense, trop résistante, ils positionnent sur celle-ci des coins en fer et les frappent avec la masse pour fêler et fractionner la pierre.

A des fins de dérochements de plus grande envergure, des charges de poudre – dont l'usage est répandu dans le monde agricole dès la fin du XVIIIe siècle – peuvent éventuellement être posées et allumées pour faire céder et exploser les blocs de roche les plus tenaces. La dynamite, elle, ne sera pas utilisée dans l'Hérault avant 1870⁸⁷. Afin de pousser les gros blocs jusqu'en marge du terrain, ils peuvent tirer parti des morceaux de troncs ou de branches coupés sur la parcelle pour faire office de billes de bois et ainsi les y faire rouler.

III.1.3. De la pierre gênante au matériau utile

Le tout s'accumule donc en tas d'épierrement, appelés localement « clapas ». Ils sont préférablement situés sur une zone rocheuse improductive de la parcelle, afin de ne rien perdre de la surface cultivable.

La pierre gênante est donc extraite et entreposée sur place ; elle s'y trouve en grande quantité et n'aura rien coûté, si ce n'est du temps et de l'énergie.

Ces « faiseurs de champs » ont de fait le champ libre pour aménager l'espace. Cette « terre rebelle » devient « terrain favorable » à l'exercice et à la création de toutes sortes de constructions en pierre.

Un tri dans la multitude de pierres accumulée est alors nécessaire - si ce n'est déjà fait au préalable tout au long du défrichement -, et ce, selon leur calibre et par leur morphologie : grosse, moyenne ou petite ; plus ou moins épaisse ; plus ou moins longue ; surface plane ou bien informe, etc.

Pierre que l'on peut à présent qualifier de matériau.

III.2. Comment « recycler » la pierre ?

⁸⁵ - LASSURE Christian, « Le progrès technologique », *Cabanes en pierre sèche de France*, Édisud, Aix-en-Provence, 2004, p. 229.

⁸⁶ - *Ibid.*, p.230.

⁸⁷ - CABLAT André, « L'architecture rurale en pierre sèche de l'Hérault : cabanes de bergers, d'agriculteurs et de charbonniers », *L'architecture rurale en pierre sèche*, t. 2, 1978, p. 41-68.

III.2.1. Equipement, outils et organisation du constructeur

S'ajoutent alors aux divers instruments de transport, de levage et de dégrossissement précédemment cités - et qui pourront à nouveau être utiles -, les outils du maçon et du tailleur de pierre, pour un travail de précision. En effet, même si la pierre est le plus souvent utilisée quasiment brute, quelques retouches sont loin d'être exclues.

Ainsi, pour la construction à pierre sèche, le bâtisseur emprunte les outils de taille du maçon, comme le marteau de maçon ou têt-pic. Celui-ci était appelé localement « marteau têt » par M. Emile Bonnet, néo-constructeur Villeveyracois du XXe siècle, né en 1905, dont le sien était un héritage familial⁸⁸. Ce marteau sert à retoucher les moellons aux faces trop irrégulières ou à bloquer les pierres de calage.

Le travail de taille, plus minutieux et complexe, nécessite quant à lui les outils du tailleur de pierre. Le poinçon et le ciseau sont frappés par une massette. Cette dernière étant aussi utile pour caler et tasser les cailloux de remplissage.

Les outils pour l'alignement des murs tel le cordeau tendu par des piquets, le fil à plomb et le gabarit pour donner du fruit à un mur sont également requis.

Tout ceci en appelle donc à l'empirisme, à la manipulation d'instruments de travail variés qui se doivent d'être maîtrisés. De plus, une juste organisation en amont est indispensable.

Les constructions ont lieu pour la plupart durant les mois d'hiver, c'est-à-dire à la morte saison des activités agricoles, pendant les temps libres, durant les « creux » dans l'emploi du temps journalier ou hebdomadaire de l'agriculteur. Si ce dernier construit en général à la belle saison, ce sera alors de préférence la nuit ou tôt le matin afin d'éviter la chaleur, dans notre région.

III.2.2. Aménagements lithiques : diversité et fonctionnalité

Ces constructeurs à pierre sèche se mettent ainsi à structurer leurs terres en élevant des murs et murettes de séparation, de clôture ou des enclos qui délimitent les parcelles. Ils montent des murs de soutènement qui ceinturent les « clapas » pour éviter leur éboulement, ou qui, - résistants à la poussée des terres -, consolident efficacement les pentes, les chemins de terre ou forment des terrasses.

Ils réalisent des rampes et divers types d'escaliers, - latéraux ; transversaux ; volants -, qui facilitent l'accès aux parcelles.

Ils maîtrisent l'eau avec des puits et des glacières.

Enfin ils créent des abris pour eux, leurs bêtes, leurs outils et leurs récoltes, comme les guérites incluses dans les murs, mais aussi et surtout des cabanes, objet central de notre étude.

En ce qui concerne leurs fonctions, ces bâtisses tiennent alors lieu de refuge frais et ombragé pour la pause de midi, face au soleil. L'eau et le « recate⁸⁹ » y sont tenus au frais.

Elles servent de protection aux paysans et à leurs bêtes contre les intempéries, tels les orages intempestifs, les vents forts, etc.

Elles font office de resserres à outils ou bien tiennent lieu d'entrepôt temporaire pour les récoltes du jour.

⁸⁸ - *Ibid.*

⁸⁹ « repas du midi » : FIGUIER Louis Mme, op.cit, p.10.

« L’abri [est] aussi, pour certains, leur marque de propriété, leur seul acte notarié à faire valoir : “ à la cabane de”, “ à la baraque de”⁹⁰. »

III.2.3. Appellations vernaculaires

Du point de vue terminologique, suite à une enquête orale menée à la fin des années 1970 en Hérault par M. André Cablat, il ressort que l’agriculteur et le public leur donnent des noms très divers⁹¹. Les recherches de l’association Pierres d’iris et du CERAV ont également enrichi la liste de ces multiples désignations héraultaises. En effet, les appellations vernaculaires foisonnent : *baracou* à Saint-Félix-de-l’Héras ; *caravelle* à Faugères, *caselle* au Cros, à Saint-Michel et à Soubès ; *chambrette* aux alentours de Nébian ; *grange* à Roujan ; *hutte* à Bédarieux, *mas* dans la région d’Octon ; *masicot* à Soubès également ; *nichette* à Montbazin ; *oustalet* à St-Jean-de-Buèges, etc.

Mais finalement, elles sont le plus souvent désignées en Hérault du nom de *cabane*⁹². Le chercheur héraultais Jean-Pol Nicol rapporte en outre que des documents comptables datant de 1860 font également mention de cette appellation⁹³. Et il est bien question de *cabane* à Saint-Pargoire et à Villeveyrac, - communes qui intéressent plus particulièrement notre étude -, bien que l’appellation de *baraque*⁹⁴ se rencontre simultanément sur la commune villeveyracoise.

III.3. De la profusion à l’extinction

III.3.1. Dénombrement, répartitions, concentrations

En 1978 déjà, André CABLAT en recensait « plus d’un millier en Hérault⁹⁵ » et considérait alors qu’il pouvait y en avoir tout autant de démolies ou de disparues.

Concernant la répartition de ces cabanes héraultaises : « Les terrains de prédilection de ces constructions sont les collines et les plateaux calcaires à vocation vinicole ou oléicole. Les hautes terres de l’Hérault à vocation pastorale, les régions de plaine et les zones des étangs du littoral⁹⁶, en sont le plus souvent dépourvues⁹⁷. »

⁹⁰ - FICHOU Gilles « Restauration d’une cabane en pierres sèches au Puech Monier à Loupian (Hérault) », *L’Architecture vernaculaire*, t. 21, 1997, p.95.

⁹¹ - CABLAT André, *op. cit.*, p.47.

⁹² - *Ibid.*

⁹³ - NICOL Jean-Pol, « Les constructions à pierre sèche sur le plateau de l’Auvergne [Hérault] », *Bulletin du CEPAV*, numéro hors série du 15-16 avril 2000, p. 1-11.

⁹⁴ Francisation de « Barraca » en occitan.

⁹⁵ - CABLAT André, *op.cit.* p. 47.

⁹⁶ Concernant le petit peuple du littoral, nous savons à présent qu’il a lui-aussi construit ses cabanes, souvent totalement végétales, notamment à Valras et à Sérignan, comme attesté par des cartes postales des années 1900.

André Cablat a également mis en évidence quatre principales zones de concentration en termes de cabanes : à Soubès dans le Lodévois, de Bédarieux à Faugères, de Clermont à Nébian, au massif de la gardiole autour de Frontignan. (VOIR ANNEXE n° 4 p. 6.)

Selon son recensement de l'époque, les communes les plus riches en cabanes sont, dans l'ordre croissant : Gigean avec 25 cabanes, Frontignan avec 35 cabanes, Faugères avec 80 unités environ, Bédarieux avec une centaine de cabanes, Soubès avec entre 180 et 200 cabanes, et enfin Clermont-l'Hérault et Nébian avec entre 250 et 300 cabanes⁹⁸.

Aujourd'hui, plusieurs milliers de cabanes ont été découvertes, redécouvertes ou portées à la connaissance des chercheurs⁹⁹. A peu près une trentaine ont été signalées et sont encore repérables sur la commune de Saint Pargoire et de Villeveyrac, malgré une détérioration plus ou moins avancée¹⁰⁰.

Née d'un contexte géophysique, politique, économique, agricole et sociétal bien particulier, c'est en définitive un aménagement structuré et abondant qui prend son essor dans tout l'Hérault. Ce XIXe siècle peut alors être qualifié de « siècle d'or » des cabanes.

III.3.2. Déclin et disparition des constructions en pierre sèche

À partir des années 1880, l'exode rural et les maladies de la vigne annoncent le déclin du mouvement de construction lithique. Avec la crise du phylloxera de 1876-1877, le vignoble héraultais retombe en effet à 47 000 hectares en 1883, soit le cinquième de sa superficie initiale¹⁰¹. L'ouverture en 1873 de la première exploitation de bauxite à Villeveyrac éloigne des vignes une partie des hommes de notre secteur d'étude. La Première Guerre mondiale vide d'hommes les zones rurales, et interrompt définitivement les grands aménagements lithiques des campagnes. Les techniques de construction sont alors rapidement oubliées. La plupart des terres éloignées des villages, pierreuses, morcelées, peu rentables et inaptes à l'exploitation moderne, retourne à la friche, et les cabanes en place se dégradent rapidement, faute d'entretien. Dans les parcelles en marge encore cultivées, l'édification même d'une cabane perd tout son sens. Une mécanisation agricole grandissante, l'accès à des voies de communication et des moyens de transport rapides qui abolissent les distances, la rendent inutile. Quelques agriculteurs isolés continuent toutefois leurs constructions de façon sporadique principalement jusqu'au milieu du XXe siècle dans les grands départements viticoles. Les ultimes manifestations sont repérées dans l'Hérault, à

⁹⁷ CABLAT André, « Les capitelles de l'Hérault », *Bulletin de la Société d'études scientifiques de Sète et sa région*, t. 6-7, 1974-1975, p. 126.

⁹⁸ *Ibid.*

⁹⁹ Estimation donnée par Christian Lassure.

¹⁰⁰ Estimation donnée par l'association Pierre d'iris.

¹⁰¹ BRUNET Roger, *opcit.*

Villeveyrac, avec le viticulteur Emile Bonnet qui construit sa dernière *baraque* en 1984, à près de 80 ans¹⁰².

Il s'agit alors à présent de rendre compte, - notamment à travers l'étude de cas locaux -, de la mise en pratique concrète de techniques de construction strictes et spécifiques à la construction à pierre sèche, - qui ne peut se reposer, comme son nom l'indique rappelons-le, sur aucun liant -. Techniques systématiques qui doivent du reste s'adapter à la diversité géologique du matériau, aux multiples formes et utilisations que peuvent prendre ces cabanes.

DEUXIEME PARTIE

¹⁰² Carte postale couleur « *Emile Bonnet dernier bâtisseur de "baragues" de vignes en pierre sèche de Villeveyrac (34)* » éditée par le CERAV en 1985.

BÂTISSEURS, CONSTRUCTION A SEC ET CABANES EN PIERRE SECHE

I. QUI SONT LES BATISSEURS ?

Nous l'avons dit précédemment, les cabanes relèvent de ce qui est appelé aujourd'hui une architecture « anonyme ». Et il est vrai que les noms des édificateurs de cabane se sont la plupart du temps perdus. Les bâtisseurs, qu'ils aient été maçons professionnels ou cultivateurs, sont tombés dans l'oubli. Mais cet anonymat peut parfois être levé grâce à une étude poussée du cadastre, à l'enquête orale, ou à l'observation de l'édifice où le nom ou les initiales du bâtisseur sont parfois gravées sur la dalle fermant la voûte par exemple.

Il semble donc tout à fait intéressant de rechercher tant que faire se peut, l'« identité » plus ou moins précise de ces bâtisseurs. Pour cerner un peu plus précisément qui ils étaient, nous tenterons tout d'abord de savoir quelle était leur relation avec la construction à pierre sèche, puis de préciser leur catégorie socioprofessionnelle (voire même de retrouver leur nom concernant notre étude de cas).

Avec prudence, nous pouvons tenter de compléter les informations dont nous disposons pour l'Hérault avec des exemples concernant d'autres départements, d'autres régions françaises, voire même d'autres pays frontaliers.

I.1. Relation du constructeur avec sa bâtisse en pierres sèches

I.1.1. Quand le constructeur est aussi l'utilisateur

L'utilisateur réalise le plus souvent sa cabane de pierres sèches sans l'aide d'un quelconque spécialiste.

Il s'agit dans ce cas d'un mode de construction qui s'apparente à ce que l'on appelle désormais l'« auto-construction », et qui permet de réaliser un édifice à moindre coût. Cette activité se rencontre de fait, très fréquemment, dans les couches les plus modestes de la société paysanne.

L'économie de moyens est alors d'autant plus nécessaire qu'il s'agira généralement d'une annexe à usage uniquement ponctuel ou saisonnier, ne justifiant pas un investissement démesuré.

I.1.2. Quand le constructeur n'est pas l'utilisateur

Toutefois, le constructeur peut être distinct de l'utilisateur. Dans ce cas, le bâtisseur est - ou peut être assimilé à - un professionnel.

Dans cette situation, il s'agit d'un semi-professionnel, un paysan polyvalent qui se sera spécialisé dans la pierre sèche, ou paysan-maçon, œuvrant pour ses homologues, gratuitement ou pas.

Il pourra encore être question d'un maçon généraliste, ou bien encore d'un artisan spécialiste de la pierre sèche, bâtissant la cabane pour le compte du futur utilisateur.

L'utilisateur sera alors en général un gros propriétaire ou un petit agriculteur totalement étranger à la maçonnerie à sec et ayant acquis une fortune suffisante pour assumer une telle dépense.

I.1.3. Quand l'utilisateur et le constructeur font équipe

Il convient d'ajouter que la construction peut être également issue de l'alliance de l'utilisateur commanditaire et du « maître d'œuvre » appelé à l'aide. Mais le concours apporté au projet par le spécialiste étant évidemment déterminant, cette situation se rapporte donc en quelque sorte à la précédente possibilité.

Le géographe israélien Zvi Ron indique dans sa thèse sur la cabane cisjordanienne que la construction était l'œuvre de membres de la famille du cultivateur, assistés ordinairement d'artisans experts de la construction à pierre sèche. Les cultivateurs qui n'étaient pas en mesure de supporter une telle dépense, bâtissaient leur cabane sans assistance et en un laps de temps bien plus long¹⁰³. Ici, manifestement, ce qui détermine le recours ou pas au technicien, ce sont bien des considérations de coût et donc le niveau économique et social de l'utilisateur.

En France, dans son étude sur les cabanes pierre sèche d'une commune du Cher et de ses environs, Pierre Bailly, historien local, nous apprend que les *loges* de vigneron étaient en général, « l'œuvre des vignerons eux-mêmes, aidés ou non de maçons locaux¹⁰⁴. »

I.2. Les auto-constructeurs

I.2.1. Agriculteurs : cultivateurs, éleveurs et gardiens de bétail

Concernant les professions de ces auto-constructeurs tout d'abord, dans le reste du monde, il s'agit pour la plupart de travailleur des champs ou d'éleveur de bétail.

En France, d'après le recoupement de nombreuses études menées par les membres du CERAV :

Les agriculteurs exploitants sont indéniablement les plus nombreux constructeurs¹⁰⁵.

Et parmi eux il s'agit de cultivateurs et notamment de propriétaires d'une parcelle de vigne. Les exemples se multiplient, ce à travers toute la France.

« Avec leurs mains dessus leur tête,
Ils avaient monté des murettes
Jusqu'au sommet de la colline.
Qu'importent les jours et les années,
Ils avaient tous l'âme bien née,
Noieuse comme un pied de vigne¹⁰⁶. »

La construction à sec semble particulièrement liée à l'activité viticole. Une *capitelle* gardoise, située au Puech des cabanes à Saint-Etienne-d'Escattes, porte l'inscription sur son linteau : *VIGNE PLANTE[E]*, encadrant l'année 1861¹⁰⁷, ce qui résume et rend

¹⁰³ - RON Zvi, *op. cit.*, p. 4.

¹⁰⁴ - BAILLY Pierre, « Les édifices en pierre sèche de la région de Châteauneuf-sur-Cher », *Cahiers du Berry, Société archéologique et historique du Berry*, n°14, 1968, p. 63.

¹⁰⁵ - LASSURE Christian, *La tradition des bâtisseurs à pierre sèche : la fin de l'anonymat*, Etudes et recherches d'architecture vernaculaire, n° 1, 1981.

¹⁰⁶ - FERRAT Jean, *La montagne*, chanson enregistrée le 12 novembre 1964.

(La chanson s'inspire du paysage et de l'histoire de la commune d'Antraigues-sur-Volane, en Ardèche)

¹⁰⁷ - FADAT Bruno et MARTIN Raymond, *Les capitelles des garrigues gardoises*, Saint-Rémy-de-Provence, l'Equinoxe, 1992, p. 84. (Photos de l'inscription.)

bien compte de cette sorte de relation de cause à effet entre la viticulture et l'édification de cabane dans la parcelle. Nous l'avons expliqué plus en amont, la vigne est souvent allouée aux terres les plus pierreuses et donc les plus susceptibles de fournir le matériau nécessaire à de telles constructions.

Il a également été question d'éleveurs d'ovins, notamment dans les Cévennes gardoises¹⁰⁸.

On rapporte aussi des cas de bergers constructeurs dans le Cantal¹⁰⁹, les Alpes-de-Haute-Provence¹¹⁰, et surtout en Hautes-Pyrénées et en Ariège¹¹¹.

Toutefois, à l'échelle de la France, rappelons que rares sont les cabanes de berger. En dehors des estives pyrénéennes, les cabanes en pierre sèche sont principalement l'œuvre de défricheurs et de cultivateurs. Les murs en pierre sèche en bordure ou séparation, ainsi que les pierriers, murgers, clapiers, etc., appartenaient aux propriétaires de la parcelle - parcelle d'ailleurs interdite à la pâture -. Aucun berger ne pouvait s'y servir librement en matériau pour édifier une bâtisse dont il n'avait pas besoin et pour laquelle il n'avait pas de terrain. Dans certaines régions, au début du XXe siècle, les parcelles et leurs cabanes abandonnées par leurs propriétaires, ont été parfois réemployées par des bergers que l'on a alors pris pour les bâtisseurs.

I.2.2. Ouvriers ruraux : journaliers défricheurs, cantonniers, carriers

Les agriculteurs, bien que majoritaires dans la construction à sec à travers le monde, ne sont pas les seuls bâtisseurs de cabanes en pierre sèche. Les constructeurs peuvent être également des journaliers défricheurs travaillant pour leur compte ou pour de gros propriétaires, notamment dans le Gard et le Lot¹¹².

¹⁰⁸ - DURAND-TULLOU Adrienne, « Les constructions à pierre sèche des causses de Blandas et de Campestre (Gard) », *L'architecture vernaculaire rurale*, t. 4, 1980, p.34-84.

¹⁰⁹ HENRY Françoise, « Early Irish Monasteries, Boat-shaped Oratories and Bee-hive Huts », *County Louth Archaeological Journal*, n° 4, 1949, p. 296-304.

¹¹⁰ - MARTEL Pierre, « L'architecture pastorale en pierre sèche », *Les Alpes de Lumière*, n° 38, printemps 1966, p. 225-232.

¹¹¹ - RIVALS Claude, *Midi toulousain et pyrénéen*, collection « L'architecture rurale française, corpus des genres, des types et des variantes, Musée national des arts et traditions populaires », Paris, Berger-Levrault, 1979, p. 102-104.

- BESSET Jean, CASTEL Patrice, SANCHEZ Olivier, « Les orris du haut-Videssos » [Ariège], *L'architecture vernaculaire en pierre sèche du Midi de la France : unité, diversité, prospective*, Actes du colloque d'Auzat et Suc-et-Sentenac des 12 et 13 juin 1999, Fédération méridionale de la pierre sèche, 2000, p. 3-15.

¹¹² -CALVET Georges, « Documents pour une sociologie rurale historique », *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Toulouse*, t. 3, fasc. 4, juillet 1967, p. 85-108.

- LASSURE Christian, « Origines et formation des paysages lithiques du Lot : la part du XIXe siècle », *Bulletin de la société des Etudes du Lot*, t. 96, 1er fasc., janvier-mars 1975, p. 11-14.

Les cantonniers, également en présence des nombreuses pierres à ramasser ou extraire du sol, ont eux aussi érigé leurs cabanes sur le bord des routes, notamment dans le Gard¹¹³ - cette tâche était une obligation faite aux paysans du XVIIe jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, puis devint un métier à part entière avec l'apparition du canton -.

Il est aussi fait allusion à des ouvriers carriers - qui sont parfois des paysans employés ponctuellement dans les carrières locales -, notamment au Mont d'Or lyonnais dans le Rhône¹¹⁴, autour des anciennes carrières de Mane dans les Alpes-de-Haute-Provence¹¹⁵, et près de Lons-le-Saunier dans le Jura¹¹⁶.

I.2.3. Ouvriers urbains : petit peuple de l'industrie textile

Egalement en bas de l'échelle sociale, les ouvriers de l'industrie sont aussi à compter parmi les constructeurs. Ainsi des ouvriers de l'industrie textile, lorsqu'ils réussissaient à devenir propriétaires d'un bout de terrain pour y faire pousser la vigne, ont eux aussi édifié leurs abris en pierre sèche. De nombreux exemples de ces cabanes « ouvrières » du XIXe siècle se trouvent dans le Gard, dans les garrigues de Nîmes, de Sommières, d'Uzès et de Marguerittes, où elles ont été érigées par les ouvriers des ateliers textiles de ces dites villes¹¹⁷, ainsi qu'en Aveyron, dans les Grands Causses, par les ouvriers gantiers de Millau¹¹⁸.

I.3. Les constructeurs experts

Le constructeur peut être assimilable à un professionnel, maçon ou spécialiste, bâtissant pour le compte de l'utilisateur ;

« Point n'est besoin de se livrer à une enquête orale ou à une recherche d'archives pour discerner l'œuvre d'un professionnel ou d'un semi-professionnel de celle d'un simple amateur. A côté de constructions frustes, rudimentaires, tenant le plus souvent de la guérite que de la cabane et dressées par des paysans à la suite d'épierrements ou par des manouvriers à l'occasion de défrichements ou encore par des bergers lors de la surveillance de troupeaux, on remarque des bâtiments d'une architecture élaborée, d'une exécution soignée, d'une belle plasticité, toutes choses qui attestent, chez leurs auteurs, un sûr métier de bâtisseur. La maîtrise et l'ingéniosité de ces maçons professionnels s'affirment en particulier dans la réalisation des couvrements, des encadrements et des détails d'aménagement et, partant, dans la taille et

¹¹³ - DURAND-TULLOU Adrienne, *op. cit.*, p. 60-62.

¹¹⁴ - PIERRON Claude, *Les cabornes du Mont d'Or lyonnais [Rhône]. Premiers résultats d'enquête*, rapport remis au Comité du pré-inventaire des monuments et richesses artistiques du Rhône, photocopié de l'auteur, octobre 1986.

¹¹⁵ - MARTEL Pierre, « Le sentier des cent cabanons, cahier n° 5 Sentier de haute Provence, Le Pays de Forcalquier », *Les Alpes de Lumière*, n° 47-48, automne-hiver 1969, n.p.

¹¹⁶ - NERET Florence, *Les cabanes en pierres sèches du premier Plateau [Jura]*, photocopié de l'auteur, septembre 1996.

¹¹⁷ - FADAT Bruno et MARTIN Raymond, *Les capitelles des garrigues gardoises*, Saint-Rémy-de-Provence, l'Equinoxe, 1992.

¹¹⁸ - SOLASSOL Pierre, « Casèlas des Grands Causses, Petit patrimoine en Languedoc et Rouergue, Causses et Cévennes », *Club cévenol*, n° 3, 104e année, 1999, p. 89-90.

l'appareillage de la pierre, à tel point que certains édifices apparaissent comme de vrais chefs-d'œuvre qui font de leurs créateurs de véritables "maîtres" de la pierre sèche¹¹⁹. »

I.3.1. Paysans-maçons

Certains se spécialisent donc, en plus du travail de la terre, dans la maçonnerie et plus précisément dans la maçonnerie sèche.

L'ethnologue Ramon Violant y Simorra, dans son étude sur les cabanes de vigneron du plateau de Bages dans la province de Barcelone¹²⁰, nous apprend que les paysans catalans faisant appel au « *barracaire* » ou constructeur de « *barracas* » ou « *barraques* » en catalan travaillant pour trois pesetas la journée. Les « *barracaires* », étaient selon l'auteur des paysans de la région, spécialisés dans la construction à pierre sèche, activité qu'ils exerçaient en alternance avec la culture de la terre.

En France, au XIXe siècle, dans le département du Lot, des enquêtes orales ont révélé que des paysans œuvrent également comme maçons de pierre sèche pour leur famille, leurs amis, ou leurs voisins¹²¹.

En Ariège, des bergers appelés peïriés, se spécialisent quant à eux dans la construction des orris, complexes de bâtiments et d'installations en pierre sèche des estives¹²².

I.3.2. Maçons généralistes

Il semble aussi parfois s'agir de réels maçons de métier, qui ont su adapter de façon ponctuelle leurs connaissances des principes généraux de la limousinerie à la construction sans liant. Des exemples ont été rapportés notamment dans les départements de la Creuse, de la Haute-Vienne¹²³, du Lot¹²⁴ et du Vaucluse¹²⁵.

¹¹⁹ - LASSURE Christian, « La tradition des bâtisseurs à pierre sèche : la fin de l'anonymat », *Etudes et recherches d'architecture vernaculaire*, n° 1, 1981.

¹²⁰ - VIOLANT Y SIMORRA Ramon, « Las "barraques" de vina, de pared en seco, del pla de Bages (Barcelona) », *Estudios Geograficos*, vol. 15, n° 55, 1954, p. 189-200.

¹²¹ - LASSURE Christian, « Origines et formation des paysages lithiques du Lot : la part du XIXe siècle », *Bulletin de la société des Etudes du Lot*, t. 96, 1er fasc., janvier-mars 1975, p. 11-14.
- SYLVOS Martine, *L'habitat rural en France. Contribution à l'étude de la construction en pierre sèche des causses du haut Quercy. Inventaire de la commune de Livernon (Lot)*, mémoire de l'Unité pédagogique 6, Paris, Ecole d'architecture, 1976, p. 84.

¹²² - BESSET Jean, CASTEL Patrice, SANCHEZ Olivier, *op. cit.*, p. 8.

¹²³ - Association Nature et patrimoine, « Pierre sèche et loges de bergers », *Association Nature et patrimoine Mairie de Laurière (87)*, année 2001. (A propos de maçons locaux, mais exerçant à Paris, ayant construit des loges en pierre sèche à l'ouest de la Creuse et au nord-est de la Haute-Vienne au XIXe siècle lorsqu'ils revinrent dans leur région en hiver.)

¹²⁴ - SYLVOS Martine, *op. cit.*, p. 52. (A propos des constructions « *les plus grandes et les mieux appareillés à Livernon [...] vraisemblablement l'œuvre de maçons professionnels, peut-être même spécialisés dans ce genre d'édifices.* » selon l'auteur, - hypothèse validée par le CERAV -.

¹²⁵ A propos d'un certain Emile Appy, maçon de profession, constructeur d'une cabane près de Saint-Martin-de-la-Brasque dans le Vaucluse, au début du XXe siècle (information CERAV).

Dans le Gard, Paul Marcelin cite l'exemple d'un maçon du quartier des terres de Rouvière à Nîmes, qui, avant 1914, « se chargeait de construire une capitelle, dans la journée [...] » pour 100 000 anciens francs¹²⁶, soit à peu près 150 euros.

I.3.3. Maçons spécialistes de la pierre sèche.

Certains sont aussi tout bonnement des maçons spécialistes de la pierre sèche. L'architecte et professeur d'architecture Edward Allen, dans son étude sur l'architecture de pierre sèche des Pouilles de l'Italie du Sud, signale l'existence d'homologues italiens aux maçons de pierre sèche, dont le nom populaire est « *caseddari* », de « *casedda* », cabane des champs, et « *trullisti* » (pluriel de « *trullisto* », formé sur « *trullo* », forme italianisée du terme vernaculaire « *truddu* », signifiant « coupole », pour son appellation savante¹²⁷.

Selon l'auteur, « les "*trulli*" furent à l'origine construits par des bergers et des fermiers avec les pierres retirées de leurs champs. Mais, ce type de construction devenant plus évolué, en particulier lors de l'essor qu'il connut à la suite de la loi interdisant l'usage du mortier, les "*trullisti*", bâtisseurs spécialistes des "*trulli*", assumèrent la construction de ce type d'abri dans la Murgie, faisant de l'édification des "*trulli*" un métier de haute technicité¹²⁸ ».

Dans sa thèse sur les cabanes cisjordanienues, le géographe israélien Zvi Ron signale lui aussi l'existence d'artisans experts dans l'art de construire le voûtement typique en pierre et dans celui de creuser des citernes dans la roche mère près des cabanes¹²⁹.

En France, dans le Vaucluse, selon Guy Barruol, l'état des artisans de Sault pour 1692 mentionne l'existence de « quatre maçons de pierre sèche. » en plus des maçons ordinaires¹³⁰.

Des compagnons maçons sont parfois aussi évoqués quant à la construction de cabanes ayant alors servi de chef-d'œuvre d'admission à la corporation¹³¹. Mais il n'y a toutefois pas eu de vérification probante.

¹²⁶ - MARCELIN Paul, « Mystérieuses capitelles ! Etude sur les capitelles de la garrigue nîmoise », *Bulletin de la Société d'étude des sciences naturelles de Nîmes*, t. 52, 1972, p. 141.

¹²⁷ - LASSURE Christian, « Vocabulaire italien-français de l'architecture rurale en pierre sèche », *L'architecture rurale*, t. 3, 1979, p. 204.

¹²⁸ - ALLEN Edward, *Stone shelters*, Cambridge, The M.I.T. Press, 1969, p. 79.

¹²⁹ - RON Zvi, *Stone Huts as an Expression of Terrace Agriculture in the Judean and Samaritan Hills*, thèse, Tel-Aviv University, 1977, p. 4.

¹³⁰ - BARRUOL Guy, « En haute Provence, cabanes, fermes fortifiées, bergeries en pierre sèche : un mode de construction utilisé de l'époque néolithique à nos jours », *Archéologia*, n° 8, janvier-février 1966, p. 80-84.

¹³¹ - BROCH Henri, *La mystérieuse pyramide de Falicon*, Paris, France-Empire, 1976, p. 130. À propos des *boutignons* des Alpes-Maritimes.

I.3.4. Traces de contrats

Les deux parties pouvaient alors passer une convention écrite devant notaire. Ainsi, plusieurs prix-faits baillés remontant au début du XVII^e siècle concernant des *capitelles* de la garrigue de Nîmes pu être retrouvés¹³².

Citons l'exemple datant de 1612 de la quittance d'un maçon nîmois, Jean Vidal, payé 31 livres pour l'édification d'une « capitelle à pierre essuyte et couverte de lauze¹³³ [...] », le montage de « murailles » et la réfection de « brèches de murs » dans la vigne d'un aubergiste de Nîmes. Ou encore celui de la quittance de deux manouvriers nîmois, Jean Castel et Pierre Paulet, délivrée en 1620 à un cordier de Nîmes, pour la construction dans la garrigue de la même ville, de deux *capitelles* et d'une muraille de clôture dans une vigne que les deux hommes ont également à planter¹³⁴. Ils seront payés 69 livres 5 sols¹³⁵ pour le tout.

Constructeur et futur utilisateur pouvaient aussi conclure un accord verbal. L'ethnologue Maurice Robert signale qu'en Corrèze « les vieux artisans du bâtiment [...] estiment que "dans le temps", maçon et client "se mettaient de prix" [c'est-à-dire s'entendaient] oralement devant témoins [...] et devant un verre¹³⁶. » On peut raisonnablement estimer que « dans le temps » désigne très certainement le XIX^e siècle, siècle au-delà duquel la tradition orale ne remonte que rarement. Pierre Bailly rapporte qu'un maçon de la région de Châteauneuf-sur-Cher construisait des *loges* pour des vigneron en échange de livraisons de vin¹³⁷.

I.4. Les bâtisseurs héraultais

Selon André Cablat, dans le département de l'Hérault, la cabane est principalement un « abri temporaire d'agriculteur¹³⁸ », de cultivateur et notamment de viticulteur.

- LAUGA Emile, *Reillanne, Alpes-de-Haute-Provence, monographie*, Apt, Reboulin, 1972, p. 143. A propos des bâtisses sans liant des Alpes-de-Haute-Provence.

- Association Nature et patrimoine, *op. cit.* A propos de *loges* en pierre sèche aux limites de la Creuse et de la Haute-Vienne.

¹³² - ARTIGUES Bernard, « Les capitelles de la garrigue nîmoise », *Bulletin des bibliophiles nîmois*, 56^e année, 1978-1979, p. 41-44.

¹³³ - FADAT Bruno et MARTIN Raymond, Les capitelles des garrigues gardoises, Saint-Rémy- de-Provence, l'Equinoxe, 1992, p. 27. (Transcription.)

¹³⁴ LASSURE Christian, « Construction de deux capitelles par des maçons à Nîmes en 1620 », *L'architecture vernaculaire*, t. 23, 1999, p. 78. (Reproduction.)

¹³⁵ Soit à peu près 1 050 euros.

¹³⁶ ROBERT Maurice, « Bâtisseurs et utilisateurs », *Ethnologia, revue d'ethnologie et d'ethnoécologie des pays occitans*, n° spécial, automne 1978, p. 119.

¹³⁷ - BAILLY Pierre, *op. cit.*, p. 63.

Le chercheur affirme déjà en 1978 que « C'est à tort que l'on attribue la construction de ces édifices aux bergers de nos régions¹³⁹. »

Selon lui, seules « deux ou trois unités¹⁴⁰ » tout au plus seraient l'œuvre d'ouvriers préposés à l'entretien des routes.

Il n'a pas été rapporté ou retrouvé de traces de contrats oraux ou écrits pour l'Hérault, L'existence de « paysans-maçons » spécialistes n'étant confirmée que pour la construction de puits en pierre sèche, dans la première moitié du XXe siècle¹⁴¹. Ils sont l'œuvre de viticulteurs, - anciens manœuvres aux côtés de puisatiers professionnels -, pour le compte de voisins.

Les cabanes héraultaises seraient donc principalement l'œuvre de modestes propriétaires agricoles, pour un usage personnel.

Toutefois, d'après André Cablat, « Beaucoup de ces constructions attestent d'un sûr métier de bâtisseur. Si la plupart, de petites dimensions, ont pu être dressées par des défricheurs habiles à manier la pierre, d'autres bâtiments, par contre, aux proportions remarquables, ne peuvent être l'œuvre que de "maçons à pierre sèche"¹⁴². »

Le spécialiste n'hésite pas alors à parler de réels « maîtres de la pierre sèche ». Il en comptabilise alors trois principaux : le « maître du Mas Audran » à Lacoste, le « maître de Faugères » et le « maître de Villeveyrac ».

II. LA CONSTRUCTION A PIERRES SECHES

II.1. La maçonnerie sèche en général

II.1.1. Les grands principes du procédé de construction à pierres sèches

¹³⁸ - CABLAT André, « L'architecture rurale en pierre sèche de l'Hérault : cabanes de bergers, d'agriculteurs et de charbonniers » *L'architecture rurale en pierre sèche*, t. 2, 1978, p.42.

¹³⁹ - *Ibid.*

¹⁴⁰ - CABLAT André, *op. cit.* p. 42.

¹⁴¹ - FICHOU Gilles, « Enquête orale sur la construction de puits en pierres sèches à Villeveyrac (Hérault) dans la première moitié du XXe siècle », *L'architecture vernaculaire*, t. 16, 1992, p. 77-86.

¹⁴² - CABLAT André, « Les capitelles de l'Hérault », *Bulletin de la Société d'études scientifiques de Sète et sa région*, t. 6-7, 1974-1975, p. 122.

Selon le grand théoricien et architecte Eugène Viollet-le-Duc, « [...] s'il est possible de mentir au moyen de constructions faites par le système d'agglomération, cela est difficile lorsque l'on n'emploie que le mode d'appareil sans mortier ; les lois de la statique ne le permettent pas. Il faut, dans ce dernier cas, que chaque pierre ait une fonction déterminée¹⁴³. »,

« Une constante du progrès a été [d'après l'architecte, urbaniste et ancien directeur de l'Unité Habitats Humains de l'UNESCO, Wolf Tochtermann,] la découverte, par la pratique ou la théorie, de lois physiques portant sur les "forces", les "poussées", les "compressions", les "tractions", c'est-à-dire les lois de la résistance des matériaux¹⁴⁴. »

D'après l'étude de Jean-Marc Huygen¹⁴⁵, ingénieur civil architecte et enseignant à l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble, il ressort que la construction en pierre sèche est un « assemblage sec », « par continuité », où la matière est comprimée par simple empilement, grâce à « un geste particulier ». L'assemblage par continuité du latin *continuaré* (*cum tenere*, tenir ensemble) est alors une liaison d'éléments ininterrompue, composée de parties non séparées et perçues comme un tout. L'assemblage repose ainsi sur la disposition judicieuse des objets l'un par rapport à l'autre et souvent grâce à la force de gravité. Ce mode d'assemblage permet de réaliser à partir de pièces irrégulières un ouvrage visant à l'autonomie.

II.1.2. Les dix règles de la bonne maçonnerie à sec

A la lecture de divers ouvrages¹⁴⁶ et selon les enseignements des stages d'initiation à la construction à sec, il ressort l'existence de techniques précises et abouties.

Les « règles » techniques de base sont alors au nombre de dix et précisent la nécessité absolue de :

- la pose de pierres selon le lit de carrière (la pose en délit amenant à la fissure) ;
- la pose des pierres selon leur dessus et leur dessous afin d'optimiser le nombre de points de contact avec la pierre d'assise ;
- l'attribution de fruit au parement extérieur, environ 5 cm par mètre, permettant au mur de résister aux forces qui le poussent vers l'extérieur ;
- la pose des pierres en assise horizontale pour plus de stabilité ;

¹⁴³ - VIOLLET-LE-DUC Eugène, *Entretiens sur l'architecture*, édition intégrale, Liège, Pierre Mardaga, 1986, reprod. photomécanique de l'édition de Paris, A. Morel, 1863-1872, p. 246.

¹⁴⁴ - TOCHTERMANN Wolf, « Architectures sans architectes. Études de l'UNESCO sur l'habitat traditionnel en Tunisie et dans le monde », *Le Courrier de l'UNESCO, une fenêtre ouverte sur le monde*, 28^e année, février 1975, p. 4-14.

¹⁴⁵ - HUYGEN Jean-Marc, *La poubelle et l'architecte, vers le réemploi des matériaux*, Paris, Actes Sud, 2008. (Notamment p. 124 et 152.)

¹⁴⁶ - CAGIN Louis et NICOLAS Laetia, *Construire en pierre sèche*, Paris, Eyrolles, 2008.
- COIGNET Jean et Laurent, *Maçonnerie de pierre : Matériaux et techniques, désordres et interventions*, coll. Au pied du Mur, Paris, Eyrolles, 2007.
- LASSURE Christian, *La pierre sèche : mode d'emploi*, coll. Petite encyclo maison, série Chantiers pratiques, Paris, Eyrolles, 2008.

le croisement des joints, « plein-sur-joint », afin d'assurer la cohésion du tout, (les pierres empilées en « piles d'assiettes » provoquant des coups de sabre) ;
la pose des pierres en boutisse traversant toute l'épaisseur du mur, « boutisses parpaignes », pour augmenter encore la cohésion de l'ensemble et éviter les bosses ou les ventres dans le parement (le plus petit côté en parement et le plus grand dans l'épaisseur du mur) ;
la pose de boutisses parpaignes à intervalles réguliers, - une au mètre carré -, afin de solidariser les parements opposés ;
l'immobilisation des pierres dans les six directions, à l'aide de cales assez dures, pour plus de solidité et d'étanchéité ;
le renoncement au bourrage avec de la menue pierraille entre les queues des pierres de parement, cela afin d'éviter glissement vers le bas et les failles ;
et le renoncement au calage de parement, au risque de voir ces cales se déchausser ou éjectées.

II.2. Les éléments constitutifs des cabanes en pierre sèche en particulier

II.2.1. Couvrements des cabanes

II.2.1.1. Couvertures :

Alors que sur les toits des constructions lambda, la pierre sert normalement de matériau de couverture, dans les abris de pierre sèche, le couvrement possède trois fonctions, celle de contrepoids, d'isolation et de toiture.

Quel que soit le type de voûte (VOIR ANNEXE n° 5 p.7.), nous avons à faire à la technique de la « double peau », puisqu'au voûtement s'ajoute le revêtement ou parement extérieur.

Selon Jean-Marc Huygen¹⁴⁷, il s'agit d'une « multicouche de stabilité » (voûte) et même d'une « multicouche d'étanchéité en écailles » (lauzes).

- voûte clavée

La voûte clavée et son dévers intérieur, bien que minoritaire dans la construction à sec, peut se rencontrer. Il s'agit alors, non pas d'une voûte réalisée à l'aide de voussoirs taillés et appareillés, mais d'une voûte où les claveaux sont confectionnée à partir, soit de plaquettes brutes ou rectifiées au marteau, soit de moellons ébauchés et grossièrement appareillés, disposés sur un cintrage en bois provisoire ou, pour de petits édifices, sur des empilements de pierres ou de fascines retirés une fois la voûte achevée. La voûte clavée peut alors être soit en berceau (A l'intrados, joints des lits en coupe alignés et parallèles à la ligne de faîte), soit en coupole (Clé de voûte et à l'intrados, joints des lits en coupe concentriques).

- voûte encorbellée

« Je découvris une sorte de hutte conique, faite de pierres plates, et très ingénieusement disposées. Chaque rang circulaire avançait vers le centre de la largeur

¹⁴⁷ - HUYGEN Jean-Marc, *op.cit.*, p. 138-139.

d'un doigt, si bien qu'au sommet, les cercles diminués à chaque étage finissaient par se rejoindre. Le dernier laissait un vide grand comme une assiette, qui était couvert d'une belle pierre plate¹⁴⁸. »

La voûte de pierres encorbellées et inclinées vers l'extérieur, s'agissant de cabanes françaises ou d'autres pays européens, a été selon le CERAV, presque systématiquement employée par les paysans auto-constructeurs ou par les maçons à pierre sèche des deux ou trois derniers siècles, pour couvrir l'espace au moindre coût.

La voûte en encorbellement, se situe alors à un échelon supérieur de technicité par rapport à la voûte clavée et répond ainsi à plusieurs règles architectoniques.

Le principe de l'«encorbellement» consiste à disposer les pierres d'une même assise circulaire en surplomb par rapport à celles de l'assise inférieure, à la manière de corbeaux, d'où son nom.

La disposition des pierres en boutisses doit assurer un contrepoids à la partie en porte-à-faux. L'inclinaison des pierres vers l'extérieur se fait selon un angle de 15° environ, ce qui assure aussi une assez bonne étanchéité. De cette façon on évite aussi le glissement des pierres vers l'intérieur de l'édifice, le renflement de l'intrados et la rupture éventuelle qu'entraîneraient des assises horizontales (si elles étaient posées horizontalement, on aurait à proprement parler, une voûte en « tas-de-charge », formée d'assises à lits horizontaux). L'imbrication verticale des pierres doit faire coïncider le centre d'une plaquette avec la jointure de deux autres au dessus ou en dessous, pour éviter les failles que ferait apparaître la superposition de plusieurs jointures ou coups de sabre. Dans le cas où la voûte comporte plusieurs épaisseurs de plaquettes, une imbrication transversale en nombre décroissant de la base au sommet est nécessaire, - les plaquettes d'un lit sur deux d'une première épaisseur, étant coincées entre les extrémités des plaquettes de deux lits non consécutifs d'une deuxième épaisseur -. Une assise de pierres plus grosses, avec leur face la plus épaisse en parement, doit être disposée à la façon de sommiers, à la naissance de l'encorbellement. Pour finir, les assises successives, du fait du décalage vers l'intérieur, vont en se rejoignant, la dernière assise est alors coiffée soit d'une dalle terminale soit de plusieurs dalles juxtaposées. Selon Borut Juvanec, l'angle de pente dans les voûtes encorbellées est en moyenne de 60 degrés.

Aucun cintre, aucun coffrage n'est donc nécessaire dans cette voûte à effets horizontaux, contrairement à la voûte clavée classique qui, elle, est à effets verticaux.

Quant à la dalle terminale, elle peut être ôtée sans provoquer l'écroulement de la voûte, contrairement à la clé d'une voûte clavée, dont la chute entraîne l'effondrement de l'ensemble.

- voûte intermédiaire

Il arrive parfois que les joints en coupe des dernières assises ne convergeant pas vers le même point, on peut parler ici de voûtement intermédiaire entre la voûte encorbellée et la voûte clavée. Les dalles partent en encorbellement, inclinées vers l'extérieur dans les premières assises, mais le sont vers l'intérieur dans les dernières assises, à la façon de claveaux. Une clé pendante sous la forme d'un bloc conique est parfois utilisée pour claver les dernières assises.

¹⁴⁸ - PAGNOL Marcel, *Souvenirs d'enfance, t. 1 La gloire de mon père*, Paris, Editions de Fallois, 1^{er} éd. 1957, rééd. 1988, p. 192. (Souvenir de l'auteur concernant une cabane en pierre sèche à voûte encorbellée, dans la garrigue du Massif de Garlaban, dans les Bouches-du-Rhône.)

II.2.1.2. Couvrements de l'entrée :

Le constructeur peut éventuellement se passer de couvrement en ménageant au deux tiers de la hauteur des côtés de l'embrasure deux encorbellements opposés symétriquement et se rejoignant au sommet.

Mais les constructeurs ont principalement recours à deux éléments ou assemblages porteurs pour le couvrement de l'entrée : le linteau et l'arc clavé.

(VOIR ANNEXE n° 6 p. 8.)

- linteaux

Il peut s'agir d'un linteau monolithe, fait d'une seule grande pièce brute posée à plat, ou d'un grand moellon mollassique équarri. Il peut être positionné en saillie ou pas. L'intrados est parfois retaillé en arc de cercle. Le linteau peut aussi être double, c'est-à-dire surmonté d'une dalle plus courte, voire triple ou quadruple.

Afin d'éviter que le poids de la cabane ne brise un linteau trop mince ou d'un matériau trop cassant, la charge peut être répartie sur les cotés du linteau ou sur les piédroits, grâce à un vide surmontant le linteau créé, soit par un arc de quelques claveaux, soit par une bâtière de deux dalles affrontées, soit par une dalle supérieure plus courte reposant à ses extrémités sur des piles ou des billettes (linteau double) ou par deux dalles superposées sur billettes (linteau triple).

Ces systèmes de décharges créant alors un creux hémicirculaire, triangulaire, rectangulaire ou trapézoïdal au dessus de l'entrée, parfois rempli par de la maçonnerie. (Bien que le vide non obturé soit nécessaire à une réelle décharge dans le cas de l'arc et de la bâtière)

- arcs clavés

Il peut aussi s'agir d'un arc en plein cintre, d'un arc brisé ou d'un arc surbaissé, composé soit de plaquettes brutes, soit de moellons ébauchés, avec éventuellement une pierre en forme de coin, parfois pendante, servant de clé à l'arc.

L'arc peut être également doublé sur son extrados.

II.2.1.3. Couvrements de la toiture

La toiture reste souvent tel quelle, mais elle est parfois recouverte de terre argileuse pour empêcher l'eau de s'infiltrer.

On peut parfois trouver un tapis végétal composé de terre et de graminées.

Spécificité héraultaise mais aussi gardoise, il peut aussi être planté d'iris. Les rhizomes d'iris sont surtout utiles à la construction, car ils consolident la couverture. Ils absorbent en effet beaucoup d'eau et protègent ainsi la bâtisse de l'infiltration des eaux de pluie, notamment pour des cabanes à voûte clavée (pierres inclinées vers le sol) propices au ruissellement intérieur.

II.2.2. Matériau

II.2.2.1. Nature géologique des pierres

Le calcaire, le grès, le schiste et le basalte sont les quatre matériaux dominant dans la construction à pierre sèche française. On rencontre plus exceptionnellement, gneiss, granit, marnes, tuf et galets, soit de par leur rareté géologique, soit de par leur morphologie inadaptée ou leur trop grande friabilité.

Les schistes et certains calcaires pour leur part, se délitent facilement par plaques, d'épaisseur plus ou moins homogène, ce qui facilite la maçonnerie. Voilà pourquoi la construction lithique la plus riche se trouve dans les régions où l'on trouve ce type de pierres : certaines régions du centre, comme la Dordogne, le Lot, la Saône, l'Aveyron ; du sud-est, comme le Lubéron ; du sud, comme le Gard et l'Hérault¹⁴⁹.

Le calcaire est le plus fréquemment utilisé, car ses zones sont très nombreuses à travers tout le pays et qu'ils se prêtent donc le plus souvent assez bien aux techniques mises en œuvre.

La diversité des faciès géologiques du calcaire se traduit par une diversité de formes, plus ou moins régulières, allant du bloc parallélépipédique à la plaquette (lause), mais aussi par une dureté variable.

Comme pour le reste de la France, les cabanes héraultaises sont donc essentiellement faites de calcaire. Mais notons toutefois l'existence dans le département de cabanes faites de moellons, dalles et blocs basaltiques sur le plateau de l'Auverne et sa périphérie, - Nébian, Clermont-L'Hérault, Lacoste et Octon -, au dessus du lac du Salagou¹⁵⁰, et, malgré la fragilité du matériau, de cabanes en grès, notamment à Saint-Pargoire, Soubès et Poujols, mais aussi à Saint-Jean-de-la-Blaquière, où certaines cabanes y sont de grès rouge avec inclusion de grès blanc¹⁵¹.

II.2.2.2. Provenance

Les pierres proviennent alors le plus souvent du dérochement et de l'épierrage, parfois d'une carrière à proximité, ou, plus rarement, d'un remploi. Il s'agit le plus souvent dans ce dernier cas, de l'encadrement en pierre de taille d'une maison vigneronne préexistante, réutilisé afin d'installer une véritable porte d'entrée à la cabane.

II.2.3. Formes

II.2.3.1. Plans de base

Qu'il soit intérieur ou extérieur, peut relever du cercle : circulaire, subcirculaire, semi-circulaire, en forme de trois-quarts de cercle, ovoïde, elliptique, semi-elliptique, en forme de U, en forme de fer à cheval, en forme de crosse.

¹⁴⁹ - COIGNET Jean et Laurent, *Maçonnerie de pierre : Matériaux et techniques, désordres et interventions*, coll. Au pied du Mur, Paris, Eyrolles, 2007, p.55.

¹⁵⁰ - LASSURE Christian, *Cabanes en pierre sèche de France*, Aix-en-Provence, Édisud, 2004, p. 12, p. 34, p. 222. (Photos de Dominique Repérant.)

¹⁵¹ - *Ibid.*, p. 50. (Photo de Dominique Repérant)

Ou être quadrangulaire : carré à angles arrondis ou convexe, rectangulaire, sub-rectangulaire, trapézoïdal, trapèze rectangle, trapèze isocèle, losangique, polygonal.

II.2.3.2. Morphologie

La systématique morphologique et terminologique établie par le CERAV¹⁵², recourant parfois à des images communes, nous précise alors que, sur un plan relevant du cercle, l'aspect intégral de la base et de la couverture peut être en forme de « cône », en forme de « pain de sucre », en forme de « cylindre », en forme de « cylindre surmonté d'un cône », en « troncs de cônes superposés », « degrés ou gradins », en forme de « cône à ressaut hélicoïdal », etc.

Sur un plan quadrangulaire, la cabane peut être en forme de « parallélépipède à sommet plat ou bombé », en forme de « pyramide », en forme de « nef renversée », en forme de « parallélépipède surmonté d'une pyramide », etc.

La couverture seule peut alors avoir par exemple, toujours selon l'association, l'aspect général d'un « dôme », d'une « poivrière », d'un « pain de sucre », d'une « cloche », d'un « bonnet de Pierrot », d'une « bâtière » (deux pans) ou d'un « pavillon » (quatre pentes), avec des faces plus ou moins rectilignes ou curvilignes.

La cabane peut aussi être incluse dans un mur ou un pierrier.

II.2.4. Organisation

II.2.4.1. Orientation

L'ouverture au sud est la plus fréquente dans la France méridionale, toutes cabanes confondues. En effet, il est tenu compte de la direction des vents dominants, mistral et tramontane. D'autres orientations, ouest, est, voire même nord, bien que minoritaires, peuvent exister, mais semblent dues à des impératifs liés à l'implantation parcellaire ou au regard du voisinage parcellaire d'alors.

II.2.4.2. Aménagements

On rencontre également bon nombre d'aménagements pour les utilisateurs, comme : une porte (avec système de fermeture plus ou moins élaboré) ; des murs en abat-vents ; des auvents en dalles ou plaquettes saillantes ; des lucarnes ou des trous d'aération de type meurtrière, appelées localement « fenestrons » ; des niches ou placards ; des cachettes (pierre amovible) ; des banquettes de pierre, solidaires du mur ou accolées ; des sièges de pierre ; des dalles faisant office de tables ; un foyer ; des litières végétales ; des porte-manteaux (pierres saillantes) ; des poutres supportant un grenier ou une réserve à foin ou à sarments ; des rampes ou des escaliers construits dans la masse, ou des escaliers volants (dalles saillantes à différentes hauteurs).

¹⁵² - http://www.pierreseche.com/systematique_intro.html, dernière mise à jour le 28 septembre 2002, dernière consultation le 25 août 2010.

Des aménagements destinés aux animaux peuvent être aussi retrouvés, comme : des trous de clapier ; des mangeoires encastrées dans la paroi ; des plaquettes encastrées perforées comme anneau d'attache ; des logettes.

Enfin le sol peut être quant à lui de terre battue, la strate rocheuse dégagée, de cailloutis rapporté, un dallage rapporté, ou bien encore un lit de mousse.

Les chercheurs, face à la richesse et la diversité de l'ensemble des éléments architecturaux composant les cabanes, ont tenté d'analyser leurs caractères spécifiques et d'en élaborer une classification.

II.3. Typologie des cabanes héraultaises

André Cablat, concernant l'Hérault, a établi au milieu des années 1970, une carte essayant de mettre en évidence les zones de plus ou moins grande concentration de cabanes à travers le département, mais surtout de mettre en évidence leurs grandes caractéristiques suivant le secteur, de part leurs formes « rectangulaires », « circulaires », « à angles » ou « à degrés », et leur matériau fait soit de basalte, de calcaire, de grès ou de schiste. (VOIR ANNEXE n° 4 p. 6.)

André Cablat a également schématisé d'après ses recensements d'alors, la typologie des principaux couvrements d'entrée, plans de base et morphologies des cabanes héraultaises rencontrées. (VOIR ANNEXES n° 7 p. 9.)

Il ressort de l'étude du chercheur dans le département, qu'une majorité d'édifices possède une voûte encorbellée.

Il relève alors également, sept formes principales de cabanes à pierres sèches :

« La construction circulaire en forme de hutte, la plus répandue [...].

La construction circulaire à petite coupole, munie de deux contreforts [...].

La cabane carrée à grande coupole (trois à quatre modèles connus [alors] dans l'Hérault [...].

La construction à trois ou quatre degrés [...] (huit à dix cabanes seulement [alors repérées] dans l'Hérault).

L'édifice en forme de tour ou de moulin à vent [...].

La cabane rectangulaire ressemblant à nos maisons actuelles [...].

La cabane de forme pyramidale [...] (deux à trois exemplaires connus¹⁵³ [à cette date]). »

Concernant les couvrements d'entrée, leurs principaux exemples héraultais sont :

« le linteau monolithique [...] le double linteau allégé au centre [...] le double linteau en ogive [...] le double linteau en ogive [un seul modèle alors recensé] [...] le triple linteau [...] le quadruple linteau, avec évidemment au centre [...] le linteau monolithique surmonté d'un arc de renfort [...] typique du XIXe siècle. L'arc voûté en plein cintre [...] deux exemplaires connus pour l'instant¹⁵⁴. »

Rappelons que cette étude date des années 1974-1975 : bon nombre de cabanes ont depuis été découvertes en Hérault, et beaucoup des cabanes alors étudiées par André Cablat, ont dans un intervalle d'environ trois décennies, connu la détérioration, ou même la disparition.

¹⁵³- CABLAT André, *op.cit*, p. 124.

¹⁵⁴ *Ibid.*

Elodie FICHOU M2 SARMMA Montpellier 3 - 201

**III. ETUDE DE CAS :
SELECTION DE SEPT CABANES EN PIERRES SECHES
SUR LES COMMUNES DE VILLEVEYRAC ET SAINT-PARGOIRE
EN HERAULT**

III. 1. Préalable à l'étude de cas

III.1.1. Méthodologie

Il conviendra tout d'abord de « situer » la cabane, par rapport au relief pour commencer, puis de déterminer sa place au sein du paysage agricole, de repérer la végétation environnante, sa proximité ou son éloignement de l'habitat ou d'autres infrastructures agricoles, sa position dans la parcelle, et vis à vis du reste de l'aménagement lithique.

Il faudra ensuite déterminer la nature du matériau de construction, et si possible sa provenance.

L'analyse architecturale proprement dite, portera en premier lieu sur l'aspect extérieur de l'édifice. Seront relevés : son aspect intégral avec sa couverture, la forme de son plan de base, l'aspect général de la couverture seule et ses détails, puis les éléments d'aménagement extérieur comme des aménagements pour la protection de l'entrée, pour les animaux, pour le confort de l'utilisateur, ou pour l'accès aux parties supérieures.

Sur sa paroi extérieure, nous déterminerons le type de maçonnerie (gros blocs, moellons, plaquettes) et le type d'appareil utilisés dans l'aplomb (irrégulier, assisé, ou particulier), ainsi que le type d'appareil dans la couverture (plaquettes taillées ou pas, moellons ébauchés, grandes dalles).

Nous étudierons ensuite son aspect intérieur : la forme de son plan, son profil général et ses particularités, puis les éléments d'aménagement intérieurs.

Nous reviendrons alors plus en détails sur son entrée, sa position sur l'édifice, son orientation cardinale et par rapport au parcellaire, la forme de son élévation, l'orientation des parois d'un éventuel couloir, puis ses composants, comme le linteau ou l'arc de claveaux, ses montants, son seuil, éventuellement les traces d'un système de fermeture.

La nature du sol sera examinée, ainsi que la présence possible d'aménagements pour les bêtes ou pour l'homme.

Sur sa paroi intérieure, le type de maçonnerie (blocs et moellons plus ou moins bruts) et d'appareil (irrégulier, assisé régulièrement ou en alternance, particulier), dans l'aplomb et la voûte, seront également observés.

Son état de conservation global, ses éventuelles traces de consolidation ou de restauration, ou bien au contraire ses parties dégradées et le type d'agression décelée, seront aussi analysés.

Sa ou ses fonctions, d'origine et actuelles, pourront éventuellement être mises en évidence.

Pour finir, nous réunirons une documentation sur l'édifice et, à partir de traditions écrites et orales, la dénomination locale de la cabane, le nom de son ou ses constructeurs, ainsi que la datation plus ou moins précise de sa construction, seront si possible déterminés.

Nous élaborerons une fiche de relevé type, destinée à une description la plus complète et précise, mais toutefois très synthétique. Cette fiche descriptive comprendra systématiquement les rubriques suivantes :

dénomination ; nature ; fonctions ; localisation ; propriétaire ; informations sur le(s) constructeur(s) ; situation ; environnement ; matériau et provenance ; aspect extérieur ; entrée ; aspect intérieur ; parements ; aménagements intérieurs et extérieurs ; état de conservation ; vestiges ; inscriptions ; particularités ; schémas/relevé ; documentation (sources orales, écrites - manuscrites ou imprimées -, sources graphiques - dessins, gravures -, bibliographie, photographies antérieures à la date du relevé).

III.1.2. Indices de datation

La datation de telles constructions est un exercice difficile. Les chercheurs ont alors ciblé et décliné la diversité des éléments qui pourraient fournir des indices temporels¹⁵⁵.

III.1.2.1. Éléments archéologiques

Le chercheur retiendra tout d'abord des éléments de datation archéologiques, tels que l'étude des couches stratigraphiques dans le sol (même si celles-ci restent exceptionnelles en raison du mode d'utilisation de tels édifices et de leur implantation fréquente sur des zones d'affleurement rocheux), en repérant des débris sur le sol, d'éventuelles pièces de monnaies, des débris dans la maçonnerie, des traces d'occupations successives, des rayures sur les parois, des inscriptions (millésimes sur le linteau ou la dalle faîtière, et dates des passages d'utilisateurs ou de visiteurs successifs sur les parois intérieures) en prenant toutefois garde au matériau de remplissage pour les millésimes, souvent repérable à un fort contraste de nature et d'aspect avec le reste de l'édifice.

L'étude des cabanes de l'Hérault a ainsi permis de mettre au jour de très anciens millésimes gravés : 1812 à l'intérieur d'une cabane du plateau de Lacoste et 1821 sur le linteau d'une cabane de la commune de Montbazin.

Le chercheur pourra aussi évaluer l'âge d'arbres qui auront poussé à proximité immédiate de la cabane.

L'état de conservation et la patine du matériau pourront être étudiés, sans être une preuve infaillible, car tout dépend de la qualité du matériau, des procédés de constructions, du climat et de l'environnement immédiat de la cabane.

III.1.2.2. Repères architecturaux

Les difficultés d'une approche archéologique nécessitent alors le recours à des éléments de datation non-archéologiques, comme l'utilisation de repères architecturaux, ou la typochronologie.

Il ne faut toutefois pas chercher une datation à partir du degré d'élaboration architecturale, ou des caractéristiques dites évoluées ou archaïques, car tout dépend de l'habileté du constructeur, de la nature géologique du matériau, de son délitage et du volume à disposition.

¹⁵⁵ - LASSURE Christian, « Eléments pour servir à la datation des constructions en pierre sèche », *Etudes et recherches d'architecture vernaculaire*, n°5, 1985.

En mettant le type d'appareil en relation avec les appareillages d'autres édifices agricoles, datés pour leur part, comme par exemple des maisons vigneronnes, il est également possible de déterminer une datation approximative.

L'utilisation de détails stylistiques, qui nécessite alors des recensements exhaustifs en amont, et les analogies de procédés et de formes, sont certes intéressants, mais ne suffisent pas à entériner une datation.

Les modifications ultérieures, comme des traces de restaurations, de remaniements, d'apports extérieurs parementés ne sont pas non plus des indications très sûres et précises.

Il est possible, quand il y a un accollement à un mur porteur, de recouper avec la date, connue, de l'un ou l'autre. Les mesures de l'édifice apportent aussi parfois une estimation intéressante selon qu'il s'agisse du système duodécimal ou métrique, indiquant une période pré ou post révolutionnaire.

III.1.2.3. Sources écrites et orales

Les traditions écrites et orales peuvent également servir à une datation. Les sources écrites, telles que les compoix, les cartes anciennes, le cadastre et états cadastraux, les actes notariés, les livres de compte, les livres de raisons, les monographies locales, les manuscrits anciens, les cartes postales, sont riches d'informations. Mais la quasi inexistence des cabanes sur l'ancien cadastre ainsi que sur les actes notariés contrarie l'ensemble des recherches historiques. Les sources orales, comme les témoignages de la tradition familiale ou locale, s'avèrent tout aussi importantes, mais possèdent leurs limites, puisqu'elles ne peuvent être totalement fiables, qu'elles remontent rarement au-delà du XIXe siècle et qu'elles sont de toute façon rarissimes.

« Affirmer avec certitude les dates de construction des cabanes en pierre sèche est donc aujourd'hui encore un pari impossible¹⁵⁶. »

Force est de conclure que ces constructions sont anciennes, mais les preuves chronologiques étant quasiment inexistantes, elles restent pour la plupart, hormis les millésimes avérés, impossibles à dater avec précision. Tout au plus peut-on donner une fourchette.

III. 2. Fiches descriptives

III. 2.1. Baraque des Bègues

¹⁵⁶ - BORNET Françoise, *Les cabanes de Villevieille, 101 capitelles en Languedoc : inventaire et propositions de mise en valeur touristique*, coll. Colporteur, Nîmes, Latour, 1992, p. 43.

DENOMINATION : Baraque des Bègues (surnom donné aux bâtisseurs)

NATURE : grande cabane avec voûte en encorbellement de paysans-défricheurs appelée baraque localement.

FONCTION : ancienne : abri de paysans. Actuelle : néant

LOCALISATION : Villeveyrac (34). Lieu-dit Bellegarde.
Coordonnées géographiques : 43°29'40.81'' N. 3° 34'43.71'' E.

PROPRIETAIRE : Marcel ANDRE de Villeveyrac.

INFORMATIONS SUR LE(S) CONSTRUCTEUR(S) : les frères Adolfe (1866-1930) et Alfred (1863-1941) SIGALA.

SITUATION : construite en bordure de parcelle sur un énorme banc rocheux impossible à détruire lors du défrichement. Situation dominante proche d'un chemin de vigne. Visible aussi de la départementale reliant Villeveyrac à l'abbaye de Valmagne.

ENVIRONNEMENT : parcelle de vigne abandonnée depuis peu. Terrain en friche avec végétation de garrigue (chêne kermès, romarin, ciste cotonneux) autour de la cabane.

MATERIAU ET PROVENANCE : grès calcaire du bégudo-rognacien inférieur (Crétacé supérieur du Mésozoïque) d'excellente qualité.

ASPECT EXTERIEUR : plan avec deux angles droits en façade et de forme arrondie à l'arrière : en fer à cheval (4m00 en façade sur 4m75 en profondeur). La base (1m70 de haut) est surmontée d'un degré lui-même couvert par un dôme entièrement parementé.

ENTREE : tournée vers le sud. Grande entrée (1m60) surmontée d'un linteau monolithique.

ASPECT INTERIEUR : plan semi-circulaire de 3m10 à 3m15 de diamètre avec une voûte de 3m50 de hauteur terminée par une dalle sommitale. Terre battue au sol.

PAREMENTS : opus incertum bien bâti. Aucun désordre dans la construction.

AMENAGEMENTS EXTERIEUR ET INTERIEUR : aucun.

ETAT DE CONSERVATION : bon.

VESTIGES : aucun

INSCRIPTIONS : plusieurs dates du début du XXe au charbon de bois : 1909, 1929... et initiales gravées.

PARTICULARITES : arrière-linteau monolithique soutenu par deux corbeaux utilisés comme sommiers. Coupole entièrement appareillée. Construction relativement récente : probablement fin XIXe siècle.

SCHEMAS/RELEVÉ/PHOTOGRAPHIES : Effectués le 17/02/09.
(VOIR ANNEXE n° 8 p. 10.)

DOCUMENTATION : tradition orale et surtout familiale.

III. 2.2. Baraque de Cantaperdrix

DENOMINATION : baraque de Cantaperdrix (nom du lieu-dit).

NATURE : grande cabane avec voûte en encorbellement de paysans-défricheurs appelée baraque localement.

FONCTION : ancienne : abri de paysans. Actuelle : rangement de matériel de pique-nique.

LOCALISATION : Villeveyrac (34). Lieu-dit Cantaperdrix/les Truques.
Coordonnées géographiques : 43°29'28.62'' N. 3° 34'56.71'' E.

PROPRIETAIRE : Paul ESTOURNET de Villeveyrac.

INFORMATIONS SUR LE(S) CONSTRUCTEUR(S) : aucune.

SITUATION : en bordure d'un ancien chemin de terre n'étant plus utilisé. Sur une petite étagère. Incluse dans aménagement lithique ancien (mur de soutènement) et récent (murs de clôture, bancs en pierre, barbecue...) réalisés par le propriétaire actuel.

ENVIRONNEMENT : parcelle entretenue comme terrain de week-end avec plantation de pins d'Alep et chênes truffiers. Végétation de garrigue à l'arrière (chêne kermès, romarin, ciste cotonneux,...) et pins d'Alep. Terrains en friche tout autour.

MATERIAU ET PROVENANCE : grès calcaire du bégudo-rognacien inférieur (Crétacé supérieur du Mésozoïque) de qualité moyenne.

ASPECT EXTERIEUR : base rectangulaire de 6m00 x 3m60 sur 2m00 de haut environ. Parallélépipède rectangle surmonté d'un redan aux angles arrondis couvert d'un léger promontoire pierreux. L'extrados de la voûte est visible par endroits.

ENTREE : orientée sud. Ouverture basse à cause de la terre (0m85) surmontée d'un quadruple linteau. Le bâtisseur avait placé une pierre dressée sur le seuil pour éviter que l'eau pénètre dans la construction mais la terre accumulée au fil des ans a obligé les utilisateurs suivants à poser un barrage de dalles dressées et de tuiles canal anciennes pour détourner le courant boueux.

ASPECT INTERIEUR : plan elliptique de 2m00 x 4m30 sous une voûte de 2m70. Voûte en pans opposés dans le sens de la longueur. Terre battue.

PAREMENTS : opus incertum avec utilisation de nombreuses pierres de calage.

AMENAGEMENTS EXTERIEUR ET INTERIEUR : dalle barrant le seuil remplacée par des dalles et des tuiles dressées pour éviter que l'eau de pluie ne s'engouffre dans la cabane.

ETAT DE CONSERVATION : très moyen car présence d'un énorme ventre dans le parement gauche et arrière-linteau cassé avec une partie disparue. La voûte est restée bloquée. Construction en danger qui mériterait une restauration.

VESTIGES : aucun

INSCRIPTIONS : aucune visible.

PARTICULARITES : linteau soulagé par un autre linteau posé sur deux autres pierres (sommiers) montées en corbeaux d'où l'appellation de quadruple linteau. La lucarne créée par ce montage a été colmatée. Voûte avec deux côtés opposés. Entrée protégée avec seuil. Belle et longue bâtisse peu courante dans la région.

SCHEMAS/RELEVÉ/PHOTOGRAPHIES : Effectués le 17/02/09.
(VOIR ANNEXE n° 9 p. 16.)

DOCUMENTATION : aucune.

III. 2.3. Baraque du Sétois

DENOMINATION : baraque du Sétois (nom récent donné à cause du mazet voisin appartenant à un habitant de Sète).

NATURE : petite cabane avec voûte en encorbellement de paysans-défricheurs appelée baraque localement.

FONCTION : ancienne : abri de paysans. Actuelle : néant

LOCALISATION : Villeveyrac (34). Lieu-dit Fondouce/ Font d'Espaze.
Coordonnées géographiques : 43°30'19.78" N. 3° 34'12.00" E.

PROPRIETAIRE : Paulette RICARD.

INFORMATIONS SUR LE(S) CONSTRUCTEUR(S) : aucune.

SITUATION : en bordure de parcelle incorporée dans un pierrier posé sur le socle rocheux.

ENVIRONNEMENT : ancien verger abandonné depuis peu. Autour de la construction : végétation de garrigue (chêne kermès, salsepareille, genêt,...) et aubépines.

MATERIAU ET PROVENANCE : grès calcaire du bégudo-rognacien inférieur (Crétacé supérieur du Mésozoïque) de bonne qualité.

ASPECT EXTERIEUR : peu soigné avec côtés écroulés.

ENTREE : 1m15 de haut, exposée au sud avec un linteau monolithique à pièce unique peu épaisse, ce qui a amené le constructeur à le soulager à l'aide d'un arc clavé posé immédiatement au-dessus. Les jambages ont la particularité d'être simplement montés en pierres empilées non croisées.

ASPECT INTERIEUR : forme en fer à cheval de 1m65 x 1m90 sous une voûte à dalle sommitale placée à 1m90. Pièce rudimentaire faite probablement pour simplement entreposer du matériel.

PAREMENTS : peu soignés avec de nombreux coups de sabre.

AMENAGEMENTS EXTERIEUR ET INTERIEUR : à l'extérieur, deux petits bancs en pierre de chaque côté de l'entrée bien abrités du vent dominant la tramontane.

ETAT DE CONSERVATION : moyen.

VESTIGES : aucun.

INSCRIPTIONS : aucune visible.

PARTICULARITES : linteau déchargé par un arc clavé, jambages en empilement, dans un pierrier.

SCHEMAS/RELEVÉ/PHOTOGRAPHIES : Effectués le 17/02/09.
(VOIR ANNEXE n° 10 p. 22.)

DOCUMENTATION : aucune.

Elodie FICHOU
M2 SARRMAG
Montpellier 3 - 2010

III. 2.4. Baraque du Campanier

DENOMINATION : Baraque du Campanier (surnom du constructeur, sonneur de cloches)

NATURE : petite cabane avec voûte en encorbellement de paysans-défricheurs appelée baraque localement.

FONCTION : ancienne : abri de paysans. Actuelle : néant

LOCALISATION : Villeveyrac (34). Lieu-dit les Clapasses.
Coordonnées géographiques : 43°30'32.80" N. 3° 35'57.72" E.

PROPRIETAIRE : Conseil Général de l'Hérault.

INFORMATIONS SUR LE(S) CONSTRUCTEUR(S) : M. DURAND, sonneur de cloches, - de père en fils -, à l'église paroissiale.

SITUATION : incluse dans un mur de soutènement en bordure de parcelle abandonnée depuis quelques années (vigne) par les héritiers du Campanier.

ENVIRONNEMENT : aménagement lithique : murs de soutènement. Roches naturelles.

MATERIAU ET PROVENANCE : calcaire lacustre du bégudo-rognacien inférieur (Crétacé supérieur du Mésozoïque). Appelé localement « testa de chi », « testa de cabra » : tête de chien, tête de chèvre.

ASPECT EXTERIEUR : cabane de forme simple (parallépipède rectangle dressé) couverte d'une couche de terre plantée de rhizomes d'iris. Entièrement incorporée à un mur de soutènement. La couche de calcaire lacustre apparaît sur le côté gauche.

ENTREE : entrée sud-est. Assez haute (1m65) surmontée d'un arc clavé. Appareillage des jambages soigné avec boutisses parpaignes malgré leur faible épaisseur.

ASPECT INTERIEUR : petite cellule de 1m30 x 1m60 en forme de fer à cheval taillée plus ou moins dans la couche de calcaire lacustre. Le rocher taillé est utilisé comme support partiel. Dalle sommitale à 2m50 du sol en affleurement de roche.

PAREMENTS : opus incertum.

AMENAGEMENTS EXTERIEUR ET INTERIEUR : à l'intérieur banc taillé dans le roc surmonté d'une dalle utilisée comme siège.

ETAT DE CONSERVATION : moyen. Le calcaire lacustre supporte mal le vieillissement.

VESTIGES : dalle-siège.

INSCRIPTIONS : aucune visible.

PARTICULARITES : incluse dans un mur de soutènement, arrière creusé dans la roche, linteau cintré, boutisses parpaings disposées régulièrement dans jambage, banc et siège en pierre intérieurs, iris sur la couverture. Menacée par un projet de déviation routier.

SCHEMAS/RELEVÉ/PHOTOGRAPHIES : Effectués le 17/02/09.
(VOIR ANNEXE n° 11 p. 28.)

DOCUMENTATION : tradition orale locale et familiale.
Une carte postale éditée dans les années 1990 la représente.

III. 2.5. Cabane de la Jasse de Gaillac

DENOMINATION : cabane de la Jasse de Gaillac

NATURE : grande cabane avec voûte en encorbellement de paysans-défricheurs.

FONCTION : ancienne : abri de paysans. Actuelle : remise à matériel viticole (piquets, protection contre les lapins), entrepôt d'éléments utiles à la culture viticole, doseur pour traitement (boîte de conserve) dans niche, dépôt de tuyaux en terre cuite ancien (drainage).

LOCALISATION : St Pargoire (34). Lieu-dit la Jasse de Gaillac.
Coordonnées géographiques : 43°30'59.94'' N. 3° 33'15.21'' E.

PROPRIETAIRE : Bernard et Jack ROSSIGNOL de St Pargoire.

INFORMATIONS SUR LE(S) CONSTRUCTEUR(S) : aucune.

SITUATION : dans parcelle de vigne en activité, incluse dans le mur de soutènement et dans le terrain de la parcelle supérieure appartenant au même propriétaire.

ENVIRONNEMENT : très vieux et énorme figuier devant, quasiment accolé. A-t-il l'âge de la construction ?

Proche d'un mas en pierres avec liant, reprise du visuel de l'arc de décharge !

MATERIAU ET PROVENANCE : grès calcaire de l'oligocène moyen et supérieur (Cénozoïque) de qualité correcte.

ASPECT EXTERIEUR : parallélépipède rectangle de 5m30 x 4m50 et de 2m60 de haut surmonté d'un léger dôme en retrait constitué de dalles et de pierraille. Extrados de la voûte visible. La cabane s'enfonce dans la terre de la parcelle supérieure.

ENTREE : la direction regarde l'ouest. Hauteur 1m40. Linteau monolithique soulagé par un arc clavé.

ASPECT INTERIEUR : de plan quadrangulaire à la base de 3m00 x 2m80, la construction passe en plan circulaire à l'aide d'une astuce architecturale : des trompes d'angle. Traces noirâtres sur l'intrados de la voûte : foyer ? Terre battue avec hauteur de voûte sous dalle sommitale à 3m10.

PAREMENTS : opus incertum. Murs à demi enterrés avec fruit prononcé.

AMENAGEMENTS EXTERIEUR ET INTERIEUR : niche profonde à l'intérieur. Boulins dans les parois (deux en opposition).

ETAT DE CONSERVATION : le linteau est cassé et mériterait d'être consolidé bien que l'arc clavé soit là pour jouer son rôle de palliatif.

VESTIGES : tuyaux en terre cuite anciens servant pour le drainage des terres.

INSCRIPTIONS : une date gravée 1945.

PARTICULARITES :

Linteau monolithique avec arc de décharge, plan carré puis rond grâce à l'utilisation de trompes d'angle, grande niche-placard. Bien que proche géographiquement des cabanes n° 1 et n° 2 cette construction possède une voûte en encorbellement classique avec des dalles en dévers extérieur.

SCHEMAS/RELEVÉ/PHOTOGRAPHIES : Effectués le 18/02/09.
(VOIR ANNEXE n° 12 p. 34.)

DOCUMENTATION : aucune.

III. 2.6. Cabane aux galets

DENOMINATION : cabane aux galets.

NATURE : cabane avec voûte en encorbellement de paysans-défricheurs.

FONCTION : ancienne : abri de paysans. Actuelle : néant.

LOCALISATION : St Pargoire (34). Lieu-dit St Privat.

Coordonnées géographiques : 43°30'58.27'' N. 3° 32'02.80'' E.

PROPRIETAIRE : commune de St-Pargoire.

INFORMATIONS SUR LE(S) CONSTRUCTEUR(S) : aucune.

SITUATION : difficile d'accès, éloignée d'une route ou même d'un chemin de terre. Sur étagère de cultures anciennes, sur le flanc exposé au nord-ouest d'un talweg.

ENVIRONNEMENT : terrain en friche avec végétation de garrigue (chêne kermès, genêts, romarin, ciste cotonneux,...) et quelques pins d'Alep et chênes verts.

MATERIAU ET PROVENANCE : gros galets de grès et calcaire de l'oligocène moyen et supérieur (de l'ère Cénozoïque).

ASPECT EXTERIEUR : cabane circulaire (5m50 de diamètre) en forme de cône tronqué de 2m00 de haut surmonté à l'origine d'un dôme légèrement en retrait, peu élevé, recouvert de cailloutis (habillage de l'extrados de la voûte). Très belle entrée originale avec linteau voûté dont les claveaux sont des galets cassés sauf pour la clef de voûte réalisée avec un galet entier. Cette cabane présente une importante plage d'éboulement sur le côté droit.

ENTREE : orientée à l'ouest. Entrée très basse (1m15) surmontée d'un linteau en arc clavé dont la clef a été choisie dans le matériau local.

ASPECT INTERIEUR : plan semi-circulaire de 2m70 à 3m00 de diamètre englobant un rocher à la base. Voûte en encorbellement originale du fait de l'orientation des dalles la composant comme pour la cabane n°1. Habituellement les dalles ont un dévers extérieur afin d'évacuer l'eau de pluie et dans le cas de cette construction elles penchent vers l'intérieur comme si le ou les constructeurs avaient voulu mettre en place une voûte à claveaux. Cette voûte est d'ailleurs close par un ensemble de clefs pendantes décorant le plafond sur un demi-mètre carré environ, à 2m50 du sol en terre battue. Voûte encorbellée au départ, clavée à l'arrivée. Fini de voûte remarquable techniquement.

PAREMENTS : entièrement constitué avec des gros galets. Le ou les constructeurs ont dû donner beaucoup de fruit pour assurer la stabilité de ces pierres glissantes. Malgré cela la partie droite de l'édifice s'est écroulée découvrant l'extrados de la voûte.

AMENAGEMENTS EXTERIEUR ET INTERIEUR : Deux petites niches de part et d'autre de l'entrée s'ouvrent dans la paroi de la construction à l'intérieur.

ETAT DE CONSERVATION : très mauvais du fait que la partie droite s'est éboulée. Cet édifice de par l'originalité du matériau mis en œuvre mériterait d'être restaurée afin d'être préservée.

VESTIGES : aucun

INSCRIPTIONS : aucune

PARTICULARITES : construction rare en gros galets, voûte intérieure sub-clavée, présence de deux petites niches à l'intérieur, linteau en arc clavé sur entrée basse.

SCHEMAS/RELEVÉ/PHOTOGRAPHIES : Effectués le 16/02/09.
(VOIR ANNEXE n° 13 p. 40.)

DOCUMENTATION : aucune.

III. 2.7. Cabane des Peyrals ou Cabane des Allemands

DENOMINATION : cabane des Peyrals ou cabane des Allemands.

NATURE : grande cabane de paysans-défricheurs avec voûte en encorbellement.

FONCTION : ancienne : abri de paysans. Actuelle : néant.

LOCALISATION : St Pargoire (34), lieu-dit les Peyrals.

Coordonnées géographiques : 43°30'19.38'' N. 3° 33'02.83'' E.

PROPRIETAIRE : Bruno MICHEL de Saint-Pons de Mauchiens.

INFORMATIONS SUR LE(S) CONSTRUCTEUR(S) : aucune.

SITUATION : sur le bord d'une crête rocheuse avec une vue imprenable sur la mer Méditerranée. L'armée allemande, durant la seconde guerre mondiale l'a utilisée pour abriter une unité de surveillance tournée vers la mer au cas où un débarquement aurait eu lieu sur la côte sétoise. Cabane imposante située en bordure de chemin de terre dans une parcelle délimitée par un muret.

ENVIRONNEMENT : affleurements rocheux. Terrain en friche avec végétation de garrigue (chênes kermès, bruyère, romarin, ciste cotonneux,...) et pins d'Alep. Traces de murets de séparation ayant servi pour l'épierrement de la parcelle

MATERIAU ET PROVENANCE : calcaire lacustre blanc de l'oligocène inférieur (de l'ère Cénozoïque) facile à travailler et à creuser mais parfois fragile. A environ deux cents mètres plus au nord se trouvent des carrières d'où ont été extraites des pierres de construction. La tradition orale les désigne comme carrières ayant servi à la construction de l'abbaye de Valmagne.

ASPECT EXTERIEUR : grande cabane à degrés avec trois redans sur un parallépipède rectangle de 5m00 x 5m10 sur 2m05 de haut. Chaînages en besace très soignés sauf pour un angle. Les pierres de tous les angles portent la trace d'un travail à l'outil. Les piédroits de l'entrée sont eux aussi soigneusement façonnés avec traces visibles d'un outil de tailleur de pierres.

ENTREE : plein sud. Très grande entrée (1m80 de haut) surmontée d'un linteau monolithique aux jambages bien appareillés et taillés.

ASPECT INTERIEUR : plan quadrangulaire de 3m40 x 3m30 devenant peu à peu circulaire en s'élevant vers la voûte. Voûte en encorbellement originale du fait de l'orientation des dalles la composant. Habituellement les dalles ont un dévers extérieur afin d'évacuer l'eau de pluie et dans le cas de cette construction elles penchent vers l'intérieur (16° environ) comme si le ou les constructeurs avaient voulu mettre en place une voûte à claveaux. Cette voûte est d'ailleurs terminée, à 3m80 du sol en terre battue, par un ensemble de clefs pendantes décorant le plafond sur un demi-mètre carré environ. Voûte encorbellée au départ, clavée à l'arrivée.

PAREMENTS : très peu soignés contrairement aux angles. Le contraste est frappant. Appareil incertain : opus incertum disparate. Coups de sabre fréquents. Négligence qui a probablement entraîné l'éboulement de deux redans.

AMENAGEMENTS EXTERIEUR ET INTERIEUR : aucun.

ETAT DE CONSERVATION : moyen, notamment à l'intérieur où des pierres sont très abîmées. Détériorations dues probablement à l'humidité (dalles inversées facilitant la pénétration de l'eau de pluie) et aux feux allumés contre les parois. Le revêtement de l'extrados de la voûte est écroulé sur tout le côté gauche (sur deux redans).

VESTIGES : aucun.

INSCRIPTIONS : « 1851 », « 1855 »; « château de bel air et belle vue » (allusion humoristique au site exposé à tous les vents et à sa vue imprenable).

PARTICULARITES : incision millésimée sur le linteau (1851) dans un cartouche, traces d'outils sur les pierres d'angle. Inscription humoristique qui paraît ancienne à demi effacée : « château de bel air et belle vue ». Voûte sub-clavée, linteau monolithique avec un arrière-linteau. Pas de dalle sommitale mais un ensemble de clefs de voûte pendantes pour terminer cette voûte en encorbellement originale. Très haute entrée de 1m80.

SCHEMAS/RELEVÉ/PHOTOGRAPHIES : Effectués le 16/02/09.
(VOIR ANNEXE n° 14 p. 46.)

DOCUMENTATION : aucune. Tradition orale pour les anecdotes.

TROISIEME PARTIE

LES CABANES EN PIERRES SECHES ET LEURS BÂTISSEURS : APPROCHE ARCHITECTONIQUE, ESTHETIQUE ET CONCEPTS ARCHITECTURAUX

I. DE L'ARCHITECTURE ?

UNE ARCHITECTONIQUE ET UNE ESTHETIQUE ? DES ARCHITECTES ?

I.1. De l'architecture ?

Notre étude de cas nous permet à présent de nous questionner plus précisément sur le thème de l'architecture au sens large et sur la place que peuvent y tenir ces cabanes.

Si l'on examine la définition du terme, l'architecture est l'« art de concevoir et de construire un bâtiment selon des règles techniques et des canons esthétiques¹⁵⁷. »

Se dégage déjà un double aspect :

d'une part la conception, - qui nous questionne à la fois sur la notion de projet et sur la fonction de l'architecte -,

d'autre part la construction - qui nous questionne à la fois sur des contraintes techniques et sur une esthétique -.

C'est précisément sur ce double aspect et ces questionnements que nous nous proposons de revenir tout au long de cette dernière partie.

Si l'on se penche sur l'étymologie, l'architecture est l'« art de bâtir, du grec *arkhê* (le commencement, le commandement ou le principe) et *tektôn* (charpentier ou bâtisseur). On entend aujourd'hui le mot " art " comme celui de création, travail de l'artiste. Il faut se rappeler son origine : l'ars latin, l'exercice d'un métier, et plus précisément, l'habileté et les connaissances acquises pour son exercice¹⁵⁸. »

Si l'on se réfère à la triade vitruvienne, une œuvre architecturale doit répondre aux critères suivants :

solidité, c'est-à-dire intégrité structurale et durabilité ;

utilité : c'est-à-dire fonctionnalité spatiale, but poursuivi ;

beauté : c'est-à-dire agrément esthétique et visuel, mais aussi stimulus sensoriel et intellectuel, jusqu'à transcendance spirituelle.

Si l'on réfléchit à la perception de l'objet architectural, l'objet architectural est soumis à la complexité du regard, indissociable des composantes culturelles.

« L'objet architectural est un objet spécifique et complexe. Son statut oscille entre l'objet d'art, archéologique ou monument historique, et objet d'usage courant. Le regard que nous lui portons est rarement attentif à l'ensemble de ses composantes (fonctionnelles, symboliques, esthétiques, plastiques, historiques, etc.). Intégré dans un

¹⁵⁷ - « Architecture », *Petit Larousse illustré*, dictionnaire encyclopédique, Paris, Larousse, 1995.

¹⁵⁸ - « Architecture (art) », *Encyclopédie Microsoft® Encarta® 2002*, encyclopédie en ligne, <http://encarta.msn.fr>, 2002.

jeu complexe de contraintes techniques et culturelles, il ne se livre pas directement à l'œil : il faut apprendre à l'appréhender¹⁵⁹. »

A la question de savoir « ce qu'est l'architecture », l'on peut substituer la question de savoir « quand il y a architecture », comme le suggère la fameuse question du philosophe Nelson Goodman¹⁶⁰, « Quand y a-t-il art ? ».

Nelson Goodman détache la qualité esthétique généralement considérée comme intérieure à l'œuvre, pour s'intéresser à la relation entre l'objet et le récepteur, qui, comme dit Goodman, l'active. Car ce que les œuvres sont dépend, en dernier ressort, de ce qu'elles font. En d'autres termes, il n'y a d'art que l'«art en action», engagé dans une relation.

Si l'on revient plus précisément à l'objet de cette étude, les cabanes en pierre sèche sont, pour Christian Lassurance,

« au premier chef des productions architecturales dans la mesure où

- elles marient des techniques de construction d'origine rurale (maçonnerie à pierres sèches, c'est-à-dire sans mortier) à des procédés de franchissement de l'espace (voûte de pierres encorbellées et inclinées, voûte clavée) librement adaptés de l'architecture savante (il ne faut pas confondre le type architectural qu'est la cabane de pierre sèche avec d'une part la technique de la maçonnerie à pierres sèches, d'autre part le procédé de voûtement en pierre qu'est la voûte d'encorbellement : cette technique et ce procédé sont vieux comme le monde, leur ancienneté n'implique pas automatiquement l'ancienneté de l'édifice où ils sont employés;

- elles manifestent une variété des formes et une plastique originale imputables non seulement à la diversité géologique de leurs matériaux et à la variété de leurs fonctions mais aussi aux différences de savoir-faire et d'inspiration esthétique de leurs constructeurs¹⁶¹ [...] ».

L'architecture des cabanes en pierres sèches a bien pour Lassurance, la double composante architectonique et esthétique.

¹⁵⁹ - *Ibid.*

¹⁶⁰ - GOODMAN Nelson, «Quand y a-t-il art ?» (1977), *Manières de faire des mondes*, trad. POPELARD M.-D., coll. «Rayon art», Paris, Jacqueline Chambon, 1992.

¹⁶¹ - LASSURE Christian, *Cabanes en pierre sèche de France*, Aix-en-Provence, Édisud, 2004, p. 10.

I.2. Des convergences architectoniques et morphologiques ?

I.2.1. Analogies et références

Les analogies morphologiques sont évidentes et diverses, abstraction faite de la fonction ou de la destination de l'œuvre architecturale.

Les références à l'art architectural pourraient être si nombreuses à travers l'espace et le temps, qu'elles ne sauraient être énumérées ici.

Toutefois à travers quelques exemples, très distants chronologiquement ou spatialement, et particulièrement évocateurs, l'on peut illustrer :

tout d'abord la forme, archétypale, de dôme, avec
l'hypogée de Hal Saflieni à Malte (4100-2500 av. J.-C.),
la Halle au blé à Paris par Bélanger (1811),
le nouveau Palais du Reichstag de Berlin par Norman Foster (1999) ;

mais encore les degrés, avec
le minaret circulaire de Samara (IXe av. J.-C.)
les phares à degrés de la jetée du port de Sète (17e à 19e)
le musée de l'art islamique de Doha par I. M. Pei (2008).

Une mention toute particulière sera attribuée à la Halle au blé (Paris 1811), qui nous paraît emblématique.

En effet, ce bâtiment, en rapport direct avec la thématique de l'agriculture, est en identité morphologique et quasi contemporain de nos cabanes en pierres sèches.

Mais il symbolise aussi une architecture majeure, opposée à l'architecture mineure, qualificatif usuel de notre architecture vernaculaire.

I.2.2. Identité : l'exemple des cabanes à degrés européennes

Mais toutes les analogies et les références à l'architecture sont-elles pertinentes ?

Selon Lassure, « une analogie, qui n'est après tout qu'une association mentale, ne saurait fonder objectivement une influence stylistique. A l'heure actuelle, rien ne permet d'affirmer que l'architecture religieuse a influencé l'architecture populaire en pierre sèche ou inversement¹⁶². »

De même selon Juvanec, « Rien ne permet de relier ces édifices modestes aux architectures classiques et préclassiques. Ils sont le témoignage de l'ingéniosité de nos prédécesseurs¹⁶³. »

¹⁶² - LASSURE Christian, « Eléments pour servir à la datation des constructions en pierre sèche », *Etudes et recherches d'architecture vernaculaire*, n°5, 1985, p. 33.

¹⁶³ - JUVANEC Borut, « Les abris en pierre de l'Europe », *L'architecture vernaculaire*, t. 24, 2000, p. 60-66.

L'intérêt porté à la multitude et à la grande diversité des cabanes héraultaises, mais aussi des cabanes d'autres départements, d'autres régions françaises, voire d'autres pays, amène toutefois à constater que de fortes similitudes morphologiques existent pour certaines d'entre elles, faisant fi des frontières.

Certains chercheurs, comme Borut Juvanec ou plus particulièrement Christian Lassure¹⁶⁴, partant de ce même constat, ont alors tenté d'explorer et d'expliquer ce phénomène d'analogie de forme à travers le monde, à commencer par l'Europe. Les spécialistes se sont alors demandé quelles causes pouvaient justifier ces identités, s'interrogeant tour à tour sur le matériau, les fonctions des bâtisses, ou sur d'éventuelles migrations de leurs constructeurs.

Pour illustrer cette réflexion, nous prendrons l'exemple des cabanes à degrés ou gradins, consistant, rappelons-le, en au moins deux troncs de cône ou de pyramide superposés, facilement repérables à partir de simples photographies ou relevés d'édifices à travers les études internationales.

Ces cabanes à degrés sont visibles un peu partout dans l'Hérault, avec notamment la baraque des Bègues de notre étude sur la commune de Villeveyrac, mais aussi la cabane de Super-Bel-Air à Faugères, trois cabanes sur le plateau de l'Auverne à Lacoste, la cabane des Clauzels à Murviel-lès-Montpellier, une cabane à Soubès, à Gabian et près de la bergerie de l'Hôpital à Cros dans le Larzac héraultais.

Elles ont été repérées ailleurs en France, comme dans le Gard, avec la cabane des Bois à Aujargues, dans les Bouches-du-Rhône, avec les cabanes de Salon-de-Provence, et dans le Lot, avec la cabane des Roques à Saint-Vincent-Rives-d'Olt, la cabane du Pech des Places et celle dominant la Cévenne de Mondières à Arcambal.

Cette forme, loin d'être limitée à la France, est également présente sur l'île de Minorque dans les Baléares, dans les Pouilles de l'Italie du Sud près de Bari et Maruggio, ainsi qu'en Croatie dans la Dalmatie, non loin de Sibenik et sur l'île de Hvar, près de Stari Grad.

Avantages d'un tel couvrement : tirer parti d'un matériau ingrat, informe, sans avoir besoin de coller à l'extrados de la voûte ; pallier un échafaudage extérieur ; obtenir des élévations importantes.

Mais le déterminisme du matériau ne peut pas tout expliquer.

Une autre possibilité résiderait dans la similarité des fonctions de ces édifices, ce qui aurait alors retenti sur leur morphologie. Mais les cabanes à degrés françaises et italiennes sont des abris pour les humains et des remises à outils tandis que les cabanes minorquines sont, du moins pour certaines d'entre elles, des abris pour les bovins.

La convergence de formes entre les cabanes à gradins de la France, de l'Italie, de l'Espagne et de la Croatie, a peut-être quelque chose à voir avec des mouvements de travailleurs, des migrations de maçons. Mais l'enquête sur ce point reste muette. En effet, s'il y a bien une immigration italienne en Provence au 19e siècle, sous le Second Empire, il s'agira d'ouvriers engagés dans l'industrie et les travaux publics.

Une étude des recensements de cabanes millésimées dans les Pouilles et dans le Gard, a pu en outre démontrer une certaine antériorité des cabanes françaises par rapport aux italiennes.

« Tout d'abord, il est manifeste que le mouvement de construction d'édifices millésimés intervient plus d'un demi-siècle plus tôt en Uzège que dans les Pouilles. Les cabanes uzègeaises sont "vernaculaires" avant que les cabanes puglieses ne le

¹⁶⁴ - LASSURE Christian, chap. XXI, *op. cit.*, 2004, p. 217-219.

deviennent. » Le développement lithique correspondant alors au développement de la culture de l'olivier dans l'Uzège, et au développement de la culture de la vigne dans les Pouilles une cinquantaine d'années plus tard. Si ces conclusions sont fondées, elles confirment l'une des lois de l'architecture vernaculaire, à savoir que les bâtiments relevant d'un même type (en l'occurrence les cabanes en pierre sèche) s'inscrivent dans un mouvement de construction affectant des aires géographiques étendues (plusieurs régions proches, voire plusieurs pays voisins) mais non sans décalages temporels de plusieurs décennies¹⁶⁵. »

Quoi qu'il en soit, on ne trouve pas de traces concluantes concernant d'éventuels migrants dans les archives de Villeveyrac et Saint-Pargoire à l'époque de ce mouvement de construction. L'étude attentive des registres de recensement infirme cette hypothèse tout au long du XIXe siècle. Il faut attendre le début du XXe pour noter des apports migratoires de pays frontaliers tels l'Italie ou l'Espagne.

I.2.3. Modèles ?

S'il y a eu intentions architecturales et esthétiques de la part des constructeurs de cabanes souvent d'origine modeste, on peut se demander quelles pouvaient être leurs références en la matière, de quelle culture visuelle ils pouvaient disposer en ce milieu rural du XIXe siècle.

Quant à des hypothèses sur l'éventualité de modèles possibles pour les bâtisseurs, diverses pistes peuvent être envisagées.

En effet ils pouvaient voir en permanence toute l'architecture locale antérieure : édifices religieux tels que chapelle, temple, église, abbaye ; porches voûtés au-dessus des portes défensives du cœur de village médiéval ; détails de l'habitat du village tels que linteaux, ouvertures, montants ; ouvrages destinés à l'eau tels que puits ou gloriettes.

Ils auraient pu voir ponctuellement des représentations architecturales graphiques : imagerie religieuse ; imagerie populaire ou autre, diffusée par les colporteurs ; illustrations dans la presse locale.

D'autres modèles architecturaux pourraient avoir été rencontrés lors de déplacements dans le département ou au-delà à l'occasion de marchés ou de foires, ou encore lors de déplacements vers d'autres régions et même hors des frontières en raison du service ou des campagnes militaires vers l'Espagne ou l'Italie notamment.

Si toutes ces hypothèses ne peuvent être vérifiées, l'on peut toutefois avoir l'assurance que des éléments architecturaux et esthétiques ne pouvaient donc leur être complètement étrangers.

¹⁶⁵ - LASSURE Christian et CHABERT Christiane, « Etude comparée des mouvements de construction de cabanes en pierre sèche dans les Pouilles (Italie) et dans l'Uzège (Gard, France) d'après les millésimes gravés », *Pierre Sèche, La lettre du CERAV*, bulletin de liaison n° 9, septembre 1997.

I.3. Une esthétique ?

L'architecture implique généralement nous l'avons vu, une dimension esthétique. Peut-on parler d'esthétique en ce qui concerne les cabanes de pierres sèches ?

Selon les anthropologues Isac Chiva et Françoise Dubost¹⁶⁶, le problème de la dimension esthétique de l'architecture rurale est très diversement abordé, voire occulté, par les spécialistes, dans leurs analyses, leurs typologies et leurs procédures d'inventaire, ou dans les applications pratiques de ces recherches. Les approches diffèrent selon les disciplines, selon les démarches conceptuelles et les méthodes propres à chacune d'elles, selon l'histoire aussi de leur inscription sociale et institutionnelle. La comparaison entre les regards des ethnologues, des historiens de l'art et des architectes est significative à cet égard. Il existe une différence entre le « beau esthète » et le « beau scientifique » pour le chercheur en histoire de l'art¹⁶⁷.

I.3.1. « Critères » de l'esthétique pour l'architecture rurale

Les critères retenus en termes d'esthétique par les chercheurs en architecture rurale, relevaient, d'après les travaux du précurseur en la matière, Georges-Henri Rivière, de la matière, de l'ordre, de l'homogénéité et du lien avec le paysage¹⁶⁸.

D'après Rivière, ces éléments esthétiques pouvaient être classés en trois catégories : les éléments involontaires, intentionnels, et dérivés.

Les éléments involontaires comprenaient l'inscription dans le paysage, la patine du matériau.

Les éléments intentionnels étaient quant à eux les éléments décoratifs explicites, procédés de construction jouant sur l'appareil et les formes (par exemple le chaînage d'angle), l'influence décalée des grands styles historiques d'architecture, les combinaisons d'éléments unificateurs empruntés aux grands styles savants, les traits régionaux des matériaux, les techniques et impératifs fonctionnels locaux.

Les éléments dérivés comprenaient des éléments d'ordonnance, d'organisation des surfaces et des volumes, tracés, rythme, symétries, proportions.

Selon Rivière, la notion de « beauté fonctionnelle » résidait dans l'appropriation des formes aux fonctions.

I.3.2. Eléments esthétiques des cabanes en pierre sèche

« Tous les traités d'architecture français, du XVIe au XVIIIe siècle, réservent une place à l'étude esthétique des pierres : couleur, taille, appareillage. « La condition de solidité, d'utilité, de beauté », qui était déjà énoncée par Vitruve, est une préoccupation essentielle des architectes, aidés en cela par les carriers, les tailleurs de pierre et les

¹⁶⁶ - CHIVA Isac et DUBOST Françoise, « L'architecture sans architectes : une esthétique involontaire ? », *Etudes Rurales*, n° 117, Janvier-mars 1990, p 9-38

¹⁶⁷ - NEINICH Nathalie, *La fabrique du patrimoine « De la cathédrale à la petite cuillère »*, coll. Ethnologie de la France, Paris, Maison des sciences de l'homme, 2009.

¹⁶⁸ - CHIVA Isac et DUBOST Françoise, *op. cit.*, p. 14. (D'après les notes des travaux du chantier EAR 1425, conçu et conduit par Georges-Henri Rivière au musée des Arts et Traditions Populaires, entamé en 1942 et conduit jusqu'en 1947, et qui a réuni toute une équipe d'ethnographes, de géographes et d'architectes.)

appareilleurs. Le souci d'allier l'esthétique à la solidité est donc constant. Comme un tableau, une façade peut se regarder sous plusieurs aspects : couleur, dessin, et composition. La pierre est destinée à faire partie d'un ensemble dont la beauté dépend de la cohésion harmonieuse de ces différents aspects. À travers des documents d'archives, notamment les devis de maçonnerie concernant certains bâtiments parisiens, on apprend ainsi que les pierres d'une façade doivent toutes être de la même couleur et l'on découvre que la stéréotomie et la mise en œuvre contribuent tout autant à la majesté et à l'harmonie de l'édifice¹⁶⁹ ».

Il existe une volonté esthétique dans le choix des pierres, la face des pierres exposée, les formes créées. Les pierres ont toujours un sens et une face plus esthétiques, même si l'esthétique peut être aléatoire, c'est alors la bonne pierre ou la belle pierre. Toutes les pierres destinées à la construction de la cabane ne sont pas laissées à l'état brut : elles peuvent être dégrossies dans un but fonctionnel ou esthétique, mais il ne s'agit pas d'une véritable maçonnerie de pierres taillées.

On peut aussi déceler une réelle volonté esthétique dans les traces nombreuses laissées par le marteau. Les pierres peuvent ainsi être ébousinées (débarrassées de leurs parties tendre ou terreuses), dégauchies voire épannelées (les aspérités de leur face de parement ou de tous leurs côtés sont éliminées), ou ébauchées (quatre arêtes de parement d'équerre).

On peut alors observer un soin tout particulier apporté aux chaînages d'angle, par exemple en besace (éléments en panneresse dans un pan, en boutisse dans l'autre), et aux jambages.

Sur des cabanes plus élaborées on peut trouver un couronnement de lauses dressées ou inclinées en haut du corps de l'édifice, (utilisée aussi pour les murailles), une couverture conique ou tourelle exagérée, sans fonction pratique évidente, voire plus rarement la date de construction gravée avec application sur le linteau.

La couverture d'iris, comme nous l'avons vu, et sa floraison aux mois d'avril et mai, peut aussi participer l'aspect esthétique de la cabane.

I.3.3. Une esthétique volontaire ?

Il est impossible de déterminer les intentions esthétiques des constructeurs du XIXe siècle. Quant à cette architecture, tout au plus lui accorde-t-on une beauté purement accidentelle. Il est évident que les constructions en pierre sèche ne naissent pas d'une volonté artistique, mais d'un besoin fonctionnel. Cependant, par leurs caractéristiques et leur apparence, elles peuvent être observées dans une perspective esthétique. Mais il n'est d'esthétique que culturelle.

Pour Isac Chiva et Françoise Dubost, « Ne pas prendre en compte cette esthétique « ordinaire », ou la réduire dans le passé à une esthétique involontaire, c'est, de la même façon, refuser le « point de vue de l'indigène¹⁷⁰. »

¹⁶⁹ - GUINI-SKLIAR Ania, « Aspects esthétiques de la pierre à bâtir dans l'architecture parisienne à l'époque moderne », GABORIT Jean-René (dir.), *Tradition et innovation en histoire de l'art*, 131e congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Coll. Actes des congrès nationaux des soc. hist. et sci., Grenoble, 2006, p.40-49.

¹⁷⁰ - CHIVA Isac et DUBOST Françoise, *op. cit.*, p. 31.

I.4. Des architectes ?

Il n'est pas question d'assimiler ici les constructeurs de cabanes à pierre sèche à de réels architectes de profession. - Il est d'ailleurs intéressant de noter que l'idée de l'architecte professionnel, avec une formation et des diplômes, ne se concrétise qu'au XIXe siècle. -

Cependant, la définition de base et l'étymologie particulière des mots architecture et art semblent bien correspondre, pour partie au moins, au rôle joué par nos constructeurs : c'est bien un art de bâtir, bien qu'il soit intuitif et empirique.

Selon l'architecte Jean-Marc Huygen, les constructeurs d'architecture vernaculaires sont des « architectes hors discipline, autodidactes et anonymes, [qui] ont comme points communs d'être récupérateurs, auto-constructeurs et surtout élaborateurs d'un lieu de vie qui trouve une syntonie d'ensemble, tout en convoquant des références culturelles et en utilisant des matériaux disparates et glanés localement. [...] [L]'édifice architectural trouve sa matérialisation (son état construit) non pas à partir d'un projet sorti *ex abrupto* de la pensée d'un architecte à partir d'un programme donné et de la description de formes, de matériaux et de techniques, mais par la force [...] qui agglutine des besoins d'usage et d'expression, des observations de bon sens (topographie, climat, nature), des connaissances ou des références, du temps disponible (main-d'œuvre) et surtout des occasions de matériaux¹⁷¹. »

« L'assemblage de matériaux de réemploi correspond [...] à un temps spécifique. Il est impossible de programmer et de décrire précisément cet assemblage avant le début du chantier, contrairement à l'architecture disciplinaire. Ce temps supplémentaire de com-préhension – étude des objets disponibles, de leur matière, de leur diversité et anisotropie, puis de leur accommodage et de leurs modes d'assemblages -, s'intercalant entre la description du projet et la mise en œuvre finale, est spécifique de l'utilisation des matériaux de réemploi¹⁷². »

Les différences résident en ce que :

l'architecte conçoit un projet prédéterminé, avec une représentation graphique préalable et une liberté quasi-totale de choix de matériaux ;
alors que le bâtisseur de cabane n'a au départ qu'une intention, qui pourra évoluer tout en s'adaptant au matériau disponible et qui gardera donc jusqu'à la fin, un caractère aléatoire.

Quel que soit le statut conféré au maître d'œuvre, nous sommes bien en présence d'une architecture. Mais toute architecture suppose des idées, des concepts.

¹⁷¹ - HUYGEN Jean-Marc, *op.cit*, p. 57.

¹⁷² - *Ibid.*, p. 120.

II. QUELS QUALIFICATIFS ET QUELS CONCEPTS ARCHITECTURAUX ?

II. 1. « Architecture populaire », « Architecture sans architecte », « Architecture spontanée », « Architecture mineure » ?

Cette architecture est donc indéniablement empirique et intuitive, même si elle n'est pas le fait de réels architectes. Nous pouvons même parler d'art, dans le sens où ces constructions sont uniques.

« Elles ressortissent d'une architecture également qualifiée de populaire, du fait de l'origine sociale de leurs bâtisseurs et utilisateurs (petit peuple des campagnes et des villes)¹⁷³ ».

Selon le philosophe catalan Eugenio Trias, « La arquitectura popular de un territorio es una articulación orgánica y viva de tradiciones materializadas en cosas¹⁷⁴. » [L'architecture populaire d'un territoire est une articulation organique et vivante de traditions matérialisées en objets.]

Cette architecture, correspondant à ce qui est appelé « petit » patrimoine, est donc qualifiée de vernaculaire, et est définie dans l'*Encyclopedia of Vernacular Architecture of the World*¹⁷⁵ comme l'architecture « des gens », l'architecture « sans architecte » - par opposition à l'architecture « pour les gens », l'architecture « d'architecte » -, faisant appel aux matériaux disponibles sur place et mettant en œuvre des techniques traditionnelles.

C'est l'historien de l'art et spécialiste en architecture, Bernard Rudofsky, qui popularise dans les années 1960 cette notion d'« Architecture sans architecte », à une période où beaucoup de critiques s'élèvent contre l'excès rationaliste de l'architecture moderniste. Il parvient en effet (vingt ans après la présentation initiale de son projet au MOMA, jugé alors « antimoderniste ») à mener à bien son exposition, *Architecture without architect*, tenue au MOMA de New York, du 9 novembre 1964 au 7 février 1965, ce grâce au soutien de nombreuses personnalités de l'architecture et de l'histoire de l'art.

Dans sa préface, Bernard Rudofsky critique alors l'intérêt exclusif porté à « la noblesse de l'architecture, qui est aussi l'architecture de la noblesse¹⁷⁶. »

Il confirme donc une forte opposition entre architecture majeure et mineure.

Notons ici que c'est en vain, par exemple, que l'on cherchera dans le « tableau pittoresque du département de l'Hérault » brossé par Jean-Marie Amelin, qui passa par Villeveyrac vers 1830, des dessins autres que ceux de l'abbaye de Valmagne. D'ailleurs il n'existe à notre connaissance aucune illustration de nos cabanes en pierre sèche du XIXe. L'architecture majeure seule constitue l'objet des représentations graphiques, preuve supplémentaire de la supériorité qui lui est conférée.

¹⁷³ - LASSURE Christian, *op.cit.*, 2004, p. 10.

¹⁷⁴ - TRIAS Eugenio, *La memoria perdida de las cosas*, Barcelone, Mondadori, 1988, p. 125.

¹⁷⁵ - OLIVER Paul (dir.), *Encyclopedia of Vernacular Architecture of the World*, vol. 1, Cambridge, Cambridge University Press, 1997.

¹⁷⁶ - RUDOFISKY Bernard, préface, *Architectures sans architectes-Brève introduction à l'architecture spontanée*, coll. architecture, Paris, Editions du Chêne, 1977, n.p.

La professeure d'architecture Paola Berenstein-Jacques rapporte à ce sujet, une anecdote récente, tout à fait éloquente :

« [Le célèbre architecte Oscar Niemeyer] voulait savoir sur quoi je travaillais, j'ai répondu : sur les favelas. Et il m'a dit ensuite : tant mieux de ne plus s'occuper de l'architecture. Je lui ai dit que mon travail était quand même sur l'architecture, par défaut. Il m'a répondu, avec le poids de son expérience, que malheureusement le terme architecture ne concerne que l'architecture des élites, du pouvoir et des riches¹⁷⁷. »

Selon Bernard Rudofsky, « C'est un domaine si mal connu, que nous ne savons au juste quel nom lui donner. A défaut d'un terme spécifique, nous dirons de cette architecture, selon le cas, qu'elle est vernaculaire, anonyme, spontanée, indigène ou rurale¹⁷⁸. »

Cependant, Bernard Rudofsky signale lui-même dans son catalogue, que cette architecture sans architecte n'est en fait pas du tout « spontanée », contrairement à ce que laisserait penser le titre de son livre, puisqu'elle naît d'une réelle intention, qu'elle s'adapte au climat, au site, et met en œuvre des méthodes traditionnelles transmises, certes non pas par l'écrit, mais par la coutume.

Il s'agit alors selon lui d'une « architecture non codifiée¹⁷⁹ », ce que qualifie également Jean-Marc Huygen, d'architecture « hors discipline¹⁸⁰ », et l'enseignant chercheur à l'école d'architecture de Toulouse, Jean Soum, d'« architecture libre » : Jean Soum parle alors d'une architecture « du désir et de la nécessité qui libèrent l'individu d'une aliénation non fatale en lui révélant des possibilités créatrices trop souvent canalisées sinon niées, et qui lui apportent un supplément d'autonomie dans la maîtrise de sa vie. [...] [Puisqu'il] n'y a finalement qu'une contrainte physique qui gouverne l'architecture : la loi de la pesanteur. La règle classique, ou plutôt conventionnelle, c'est d'y répondre par des murs lourds et verticaux. C'est une solution archaïque, sans imagination. Bien sûr, de nos jours, on fait quand même plus léger qu'un château fort, mais l'inspiration est dans cette continuité. Or il existe bien d'autres solutions pour créer un volume, avec une réflexion sur la structure, une réflexion sur l'organisation, solutions plus légères, résistantes, économes en matériaux¹⁸¹. »

L'architecte Pietro Belluschi, dans le catalogue d'exposition de Bernard Rudofsky, parle alors, pour sa part, d'« art communautaire, produit non pas par quelques intellectuels ou quelques spécialistes, mais par l'activité spontanée et continue d'un peuple tout entier, dépositaire d'un héritage commun et obéissant aux leçons d'une commune expérience¹⁸². »

¹⁷⁷ - BERENSTEIN-JACQUES Paola, *Esthétique des favelas : les favelas de Rio à travers l'œuvre de Hélio Oiticica*, coll. Esthétiques, Paris, L'Harmattan, 2002, p. 15.

¹⁷⁸ - RUDOFSKY Bernard, *op. cit.*

¹⁷⁹ - *Ibid.*

¹⁸⁰ - HUYGEN Jean-Marc, *op.cit.*, p. 57.

¹⁸¹ - <http://www.bioeco.org/docu165>, interview de Jean SOUM par l'association écologiste « Un grain de sable », mise en ligne le vendredi 16 Mai 2003, dernière consultation le 25 août 2010.

¹⁸² - *Ibid.*, p. 368.

Nous pouvons de ce fait établir des liens entre nos cabanes de pierres sèches et l' « Architecture marginale¹⁸³ », ou bien encore, avec l' « Art brut¹⁸⁴ » dans ce sens où ils désignent les productions de personnes exemptes de culture artistique, ou encore avec l' « Art singulier¹⁸⁵ » puisqu'il tend à regrouper des créateurs autodidactes ayant, volontairement ou non, établi une distance avec l'art officiel.

II. 2. « Architecture identitaire », « Architecture touristique », « Architecture publicitaire » ?

Depuis une vingtaine d'années, la cabane en pierres sèches est réellement à la mode et relèverait d'une sorte d'« identité rurale », bien que, nous l'avons vu, ces aménagements lithiques soient, somme toute, relativement récents à l'échelle de l'Histoire rurale française, puisque le phénomène n'aura duré, en tout et pour tout, qu'à peu près deux cents ans.

Pourtant, la cabane est devenue un symbole, utilisé à des fins touristiques.

A travers elle, les offices de tourisme veulent mettre en avant un type de valorisation du paysage et le maintien d'un patrimoine rural.

Les « sentiers de découvertes » de la pierre sèche et de ses cabanes se multiplient¹⁸⁶. On crée même des « maisons de la pierre sèche », l'une à Daglan, en Dordogne, et l'autre à Beaucet, dans le Vaucluse.

Le parc naturel régional du Lubéron, précurseur en la matière, a même fait de la cabane son logo officiel, dès la fin des années 1970.

Dans cette quête d'identité rurale, apparaît alors depuis quelques années, la « fausse pierre sèche » et ses cabanes, ou la floraison d'une sorte d'architecture néo-régionale sur de grands axes de communication. On retrouve ainsi des pastiches cimentés de cabanes sur de nombreux ronds-points du Gard, mais aussi de l'Hérault, comme à Nissan-lez-Ensérune, à Poussan, ou encore à Villeveyrac.

Un très gros propriétaire viticole avait même entamé il y quelques années - avant que l'émoi de certains habitants de la commune de Saint-Pargoire ne l'arrête -, le démontage, pierre par pierre, d'une authentique cabane en pierre sèche saint-

¹⁸³ - MAGLIOZZI Marielle, *Art brut, architectures marginales, un art du bricolage*, coll. L'écarlate, Paris, l'Harmattan, 2008.

¹⁸⁴ Terme inventé en 1945 par le peintre, sculpteur et plasticien Jean Dubuffet.

¹⁸⁵ Mouvement artistique contemporain impulsé par l'architecte Alain Boubonnais dans les années 1970 en France.

¹⁸⁶ Comme le « chemin des capitelles » à Soubès (Hérault) ; le « circuit des capitelles de la garrigue marguerittoise » (Gard) ; le « circuit des Anglades » à Saint-Etienne-de-l'Olm et à Saint-Hippolyte-de-Caton (canton de Vézénobres, Gard) ; le « sentier à thèmes » de la commune de Camon (Ariège) ; la « promenade dans le vignoble de Collioure » (Pyrénées-Orientales) ; le « circuit des cadoles » autour de Genouilly (Saône-et-Loire) ; le « sentier de découverte de la grotte de la Cocalière » en Ardèche ; le « circuit des bories » à Peyrolles-en-Provence (Bouches-du-Rhône) ; le « circuit des cadoles de la colline de Montceau » à la Roche vineuse (Saône-et-Loire) ; le « circuit des cadoles des Riceys » (Aube) ; le « circuit des cadoles de Courteron » (Aube) ; « trà aghje è pagliaghji » [par aires et paillers] à Rutali (Haute-Corse), etc.

pargorienne, ce afin de la faire remonter à l'identique, au cœur de son domaine vitivinicole.

L'image de la cabane devient alors publicitaire et s'affiche par exemple sur des timbres ou sur les étiquettes de produits « du terroir » comme le vin, en France et dans d'autres pays d'Europe (Espagne, Italie, Malte, Slovénie, Croatie, etc.).

La géographe Françoise Alcaraz a travaillé sur cette « valeur suggestive » du paysage de pierres sèches. Ainsi, selon elle, « Les paysages de terrasses à pierre sèche ont un grand pouvoir évocateur dont s'est emparée la publicité, jouant sur l'idée de terroir ancré dans la profondeur historique. [...] La technique de la pierre sèche est perçue comme « ancestrale » : elle renvoie à une époque indéterminée mais que l'on imagine au moins pluriséculaire. [...] L'ancienneté apparente du paysage contribue à donner au produit l'image de celui qui a pu traverser le temps et les vicissitudes historiques par sa seule qualité. [...] Le produit est alors inévitablement auréolé d'« authenticité ». Il est « vrai » parce qu'il est « vieux ». Le retour aux sources semble tenir lieu de retour au goût. [...] L'architecture des terroirs renvoie également à l'idée d'un rapport harmonieux entre l'agriculteur et son environnement [...] à l'idée d'authenticité s'ajoute celle d'un réel savoir-faire à la fois cultural et environnemental¹⁸⁷. »

Des études scientifiques et notamment le programme REPIS¹⁸⁸, s'intéressent également de près à la déformation progressive du mur en pierre sèche face à une pression croissante, - contrairement à un mur de béton qui cède de façon violente -, afin de l'utiliser, entre autre, dans des ouvrages de soutènement routier. Avec par ailleurs le nombre croissant d'artisans spécialistes, on peut parler aujourd'hui, d'un réel « marché de la pierre sèche ».

II. 3. « Architecture durable », « Architecture de réemploi », « Architecture écologique » ?

La cabane et son mode de construction à sec est tout aussi en vogue chez les particuliers depuis quelques dizaines d'années. Les stages d'initiation et de formation à la maçonnerie sèche vont croissant, notamment par le biais d'associations locales. Et des manuels pratiques sont commercialisés depuis maintenant quelques années comme nous l'avons déjà évoqué.

Il s'agit en effet d'une architecture « écologique », dite « durable », qui répond parfaitement aux inquiétudes environnementales du moment, dans le sens où cette « éco-construction », qui ne tiendra bien sûr lieu que d'annexe, respecte, à chaque étape de son édification, l'ensemble du milieu naturel, cela par le choix de la nature, de la provenance locale, et de la mise en œuvre du matériau.

Quant à Jean-Marc Huygen, dans une même optique de « développement durable », celui-ci qualifie notamment la pierre sèche, d'« architecture de réemploi » ou d'« architecture poubelle », puisque l'usage de la pierre sèche revient à recycler ce qui ne devait être qu'un déchet. Son « assemblage [est] très facilement réversible, sans déchet¹⁸⁹ [...] » et bien moins énergivore que le béton. En effet, « En fin de vie,

¹⁸⁷ - ALCARAZ Françoise, « L'utilisation publicitaire des paysages de terrasses », *Études rurales*, 2001/1-2, n° 157-158, p. 195-209.

¹⁸⁸ Réseau Européen des Pays de la Pierres Sèche financé par l'Union Européenne.

l'ouvrage assemblé à sec est démontable et remontable, alors que l'assemblage humide conduit à la casse : une grande partie des composants devra être, au mieux, recyclée, mais avec un nouvel apport d'énergie. [...] Un ouvrage à sec est donc plus facilement et totalement réemployable¹⁹⁰. »

« L'assemblage de matériaux de réemploi – tout comme celui des autres matériaux, d'ailleurs – est [alors selon l'auteur] une manière de se positionner par rapport à l'avenir¹⁹¹. »

Toujours dans cette idée de « recyclage » du matériau et d'une mise en œuvre « propre », la cabane a inspiré artistes et architectes, et parmi eux l'architecte Olivier Bedu, qui a su adapter le système constructif de la cabane en pierres sèches avec voûte en encorbellement au recyclage de plusieurs centaines de pneus usagés, lors d'une performance¹⁹² dans une décharge proche de Marseille Cette performance a abouti à une installation surprenante : *L'aborigène #1*¹⁹³. (VOIR ANNEXES n° 15 p. 52.)

Il existe également des passerelles possibles avec le « Land Art », puisque cette tendance de l'art contemporain, née à la fin des années 1960, utilise à la fois le cadre et les matériaux de la nature (notamment les pierres et les rochers). Les œuvres sont le plus souvent en extérieur, exposées aux éléments et soumises à l'érosion naturelle. La plupart des créations disparaît donc plus ou moins rapidement et il n'en reste alors plus que le souvenir photographique.

Andy Goldsworthy, célèbre représentant du Land Art, s'est d'ailleurs inspiré de la pierre sèche pour réaliser entre autres ses *Cones*¹⁹⁴.

Ce rapprochement avec le Land Art nous permet alors de nous interroger aussi sur la pérennité ou au contraire l'aspect éphémère des cabanes à sec.

Selon Christian Lassurance, celles-ci « ont une durée de vie utile, au cours de laquelle elles subissent des vicissitudes (modifications, réfections, etc.), cessant d'être entretenues dès leur abandon et s'acheminant petit à petit vers la ruine et la disparition¹⁹⁵. »

Le matériau quant à lui provient souvent de couches géologiques gélifractées qui ont donné des pierres de qualité médiocre qui se détériorent et se réduisent sur une période d'environ deux siècles.

¹⁸⁹ - HUYGEN Jean-Marc, *op.cit.*, p. 124.

¹⁹⁰ - *Ibid.*, p. 123.

¹⁹¹ - *Ibid.*, p. 126.

¹⁹² - <http://www.youtube.com/watch?v=CqXgflWJRSg>, vidéo de la performance *L'aborigène #1* de l'architecte Olivier Bedu, ZI des Estroublans, Vitrolles, octobre 2004.

¹⁹³ - <http://www.documentsdartistes.org/artistes/bedu/repro8.html>, dernière consultation le 25 août 2010. (Photographies de l'installation *L'aborigène #1*)

¹⁹⁴ - *Three Cones*, Installation permanente d'Andy Goldsworthy au Neuberger Museum of Art à Purchase, New York, 2001.

¹⁹⁵ - LASSURE Christian, *op.cit.*, 2004, p. 10.

CONCLUSION

« Une maçonnerie en pierres sèches est comme un jeu de patience en volume, un puzzle dans l'espace. Elle requiert un choix et un positionnement judicieux du matériau, un ajustage minutieux et un emboîtement précis des éléments. Le maçon à pierre sèche, paysan ou spécialiste, doit avoir un bon coup d'œil pour trouver une place à chaque pierre et une pierre pour chaque place¹⁹⁶. »

Mais « ce ne sont pas seulement "des pierres" assemblées les unes au-dessus des autres, mais avant tout, de remarquables monuments de courage et d'adresse, [...] le témoignage précieux et populaire d'une époque de défrichements courageux¹⁹⁷. » -

Cette « "architecture sans architectes" qu'on appelle aussi : populaire, indigène, vernaculaire, spontanée, non officielle, [...] en un mot [une] architecture [...] pragmatique, juste, et souvent belle¹⁹⁸. »

L'architecture à pierre sèche est un paradoxe en ce XIX^e siècle où la tendance est au verre et au métal.

C'est une architecture de nécessité et de hasard, dont l'inscription lithique reste discrète dans le paysage.

Toutefois nos cabanes à pierre sèche, humbles et de dimensions modestes, lancent une sorte de défi à la « cathédrale des vignes ».

Elles tiennent en effet le rôle majeur de cabanes « témoins », et ce à double titre : témoins d'une part car elles sont la marque, la trace, la mémoire d'un phénomène architectural représentatif d'une société, d'une époque et d'une forme de créativité ; témoins d'autre part car elles participent à un « passage de témoin » vers une architecture écologique du futur.

¹⁹⁶ - LASSURE Christian, op.cit., 1977, p.8.

¹⁹⁷ - CABLAT André, op. cit., 1974-1975, p. 132.

¹⁹⁸ - VAN THIENEN Pierre, *Architectures sans architectes*, DVD, 130 mn, RTBF Bruxelles, 1987, fiche de présentation.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGE DE REFERENCE SUR LE SUJET :

- LASSURE Christian, *Cabanes en pierre sèche de France*, Aix-en-Provence, Édisud, 2004.

AUTRES OUVRAGES CONSULTÉS:

- ALLEN Edward, *Stone shelters*, Cambridge, The M.I.T. Press, 1969.

- BORNET Françoise, *Les cabanes de Villevieille, 101 capitelles en Languedoc : inventaire et propositions de mise en valeur touristique*, coll. Colporteur, Nîmes, Ed. Latour, 1992.

- BOUET Claude, *Rapport sur les paysages de bocage lithique des garrigues bas languedociennes*, Paris, Pierre sèche et patrimoine aubaisien - Ministère de l'environnement/Mission du paysage, 1993.

- BROCH Henri, *La mystérieuse pyramide de Falicon*, Paris, France-Empire, 1976.

- BROMBERGER Christian, LACROIX Jacques, RAULIN Henri, *L'architecture rurale française : Corpus des genres des types et des variantes Provence*, Paris, Musée National des arts et traditions populaires, 1980.

- BUSSET Maurice, *Gergovia, capitale des Gaules*, Paris, 1933.

- CAGIN Louis et NICOLAS Laeticia, *Construire en pierre sèche*, Paris, Eyrolles, 2008.

- COIGNET Jean et Laurent, *Maçonnerie de pierre : Matériaux et techniques, désordres et interventions*, coll. Au pied du Mur, Paris, Eyrolles, 2007.

- CORNU Claire, COSTE Pierre, LARCENA Danièle, SETTE René, *Pierre sèche*, Manosque, Le Bec en l'air, 2008.

- DAUPHIN Jacques, *Les Salluviens, Pisavis, La Touloubre. Le plan du territoire de Salon. Le règlement d'administration publique du 10 mars 1856*, Aubin, Aix-en-Provence, 1872.

- DELOBETTE Hubert, *Le petit bâti, Sud de la France*, Villeveyrac, Le papillon rouge, 2007

- DESAULLE Pierre, *Les bories de Vaucluse, région de Bonnieux. La technique, les origines, les usages*, Paris, Picard, 1965.

- DESFORGES Emile, FOURNIER Gabriel, FOURNIER Pierre-François, HATT Jean-Jacques, IMBERDIS Franck, *Nouvelles recherches sur les origines de Clermont-Ferrand*, Clermont-Ferrand, Institut d'Etudes du Massif Central, 1970.

- DOMINIQUE Florence, *25 ballades sur les chemins de la pierre sèche*, Manosque, Le bec en l'air, 2008.

- EYCHART Paul, *L'oppidum des Côtes. Augustonemetum-Gergovie*, Ed. Volcans, Clermont-Ferrand, 1961.

- EYCHART Paul, *Préhistoire et origines de Clermont-Ferrand*, Ed. Volcans, Clermont-Ferrand, 1969.
- EYCHART Paul, *Chanturgue, camp de César devant Gergovie*, Ed. Volcans, Clermont-Ferrand, 1975.
- FADAT Bruno et MARTIN Raymond, *Les capitelles des garrigues gardoises*, Saint-Rémy-de-Provence, l'Équinoxe, 1992.
- FLORENCE Dominique, *Bories*, coll. Lubéron images et signes, La Calade, Edisud, 1994.
- FLORY Marie-Laure, *Le paysage construit de pierre sèche du territoire de Souvignargues (Gard)*, Mémoire de stage de maîtrise de Géographie, sous la dir. de Jean Riser et Claude Bouet, Université d'Avignon et des pays du Vaucluse, 1992.
- FOURNIER Pierre-François, « L'archéologie en Auvergne, depuis la protohistoire, recherches et problèmes », *Compte rendu du 68e Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences*, Clermont-Ferrand, l'Association française pour l'avancement des sciences, 1949.
- Foyer rural de la vallée de Buèges-Club Histoire et Archéologie, *Capitelles et pierres sèches de la vallée de la Buèges*, Saint-Jean-de-Buèges, Foyer rural de la vallée de Buèges-Club Histoire et Archéologie, 1982.
- GAY A. (abbé), *Histoire du Village, du château et du fort de Buoux, sous le rapport religieux, archéologique, géographique et descriptif*, Forcalquier, A. Masson, 1868.
- GOURVENNEC Jean-Paul, *Vimenet en Rouergue, « Le village aux cent caselles »*, Vimenet, Etude du patrimoine pastoral villageois, 2009.
- JUVANEC Borut, *The Stone Shelters (Ireland/IRL, Catalunya/E, Baleari/E, Corse/F, Provence/F, Graubuenden/CH, Kras/SI, Istra/HR, La Mancha/Spain, Hvar/HR, Sardegna/I, Puglia/I, Malta/M, Bretagne/F, Bulgaria/BG, Hessen/D, Sinai/Egypt)*, Ljubljana, Ljubljana University, 1990.
- JUVANEC Borut, *Les cabanes en France*, catalogue de l'exposition « Les cabanes » du 6 au 31 octobre 1999 à l'Institut français de Ljubljana (Slovénie), Ljubljana, 1999.
- JUVANEC Borut, *Shelters in Stone, research*, Ljubljana, Ljubljana University, 2001.
- JUVANEC Borut, *Six Thousand Years of Corbelling*, Paris, UNESCO Congress, 2001.
- JUVANEC Borut, *Drying Objects in Stone - Portugal, Spain, Slovenia*, Ljubljana, Ljubljana University, 2001.
- JUVANEC Borut, *Dry Stone Story, short version*, Ljubljana, Ljubljana University, 2002.
- JUVANEC Borut, *Arquitectura en piedra seca*, Valencia, Universidad Politecnica, 2002.
- JUVANEC Borut, *Kamen na kamen / Stone upon Stone*, Ljubljana, Ljubljana University, 2004.
- JUVANEC Borut, *Howd (saqif). Stone shelter in Yemen*, Ljubljana, Ljubljana University, 2005.
- JUVANEC Borut, *Chozo de Extremadura, joya in piedra / Hut of Extremadura, Jewel in Stone*, Mérida, ARTE, 2008.
- JUVANEC Borut, *Arhitektura slovenije, vernakularna arhitektura/Architecture of Slovenia, vernacular architecture, t.1/Alpine part, t. 2/ Northeast, t. 3/Central part, t. 4/Southern hills, t. 5/Karst*, Ljubljana, Fakulteta za arhitekturo, 2009.
- LASSURE Christian, *La pierre sèche : mode d'emploi*, coll. Petite encyclo maison, série Chantiers pratiques, Paris, Eyrolles, 2008.
- LAUGA Emile, *Reillanne, Alpes-de-Haute-Provence, monographie*, Apt, Reboulin, 1972.

- LHERMITE Joseph, *Les cabanes en pierres sèches. Celles de Vaucluse - habitations primitives ?*, Avignon, F. Seguin, 1912.
- LOUIS Maurice, « Les cabanes de pierre sèche avec toiture en encorbellement », *Comptes rendus du 11e congrès préhistorique de France*, Paris, 1935, p. 145-156.
- MARTIN GALINDO José Luis (dir.), *Piedras con raíces "1ª Monografía de estudios de ARTE"*, Cáceres, ARTE / El Brocense, 2000.
- MARTIN GALINDO José Luis, OROVENGUA Miguel (dir.), *Arquitectura popular extremeña "Segunda monografía de Estudios de ARTE"*, Cáceres, ARTE / El Brocense, 2004.
- MERCER Eric, *English Vernacular Houses: a study of traditional farmhouses and cottages*, Royal commission on Historical Monuments, London, 1975.
- (de) MONLUC Blaise, *Commentaires, 1521-1576, édition critique établie et annotée par Paul Courteault*, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, 1964.
- Musée des Arts et Traditions Populaires de Draguignan, *La pierre apprivoisée : la pierre sèche dans le Var*, catalogue de l'exposition du même nom de janvier 2005 à juin 2006 au musée des ATP de Draguignan (Var), Draguignan, Musée des ATP, 2005.
- NICOL Jean-Pol, *Le plateau de l'Auvergne (Hérault). Constructions en pierre sèche : cabanes, capitelles, fauteuils de bergers, enclos et murs*, polycopié de l'auteur, 1992.
- OLIVER Paul (dir.), *Encyclopedia of Vernacular Architecture of the World*, 3 vol., Cambridge, Cambridge University Press, 1997.
- PIERRON Claude, *Les cabornes du Mont d'Or lyonnais [Rhône]. Premiers résultats d'enquête*, rapport remis au Comité du pré-inventaire des monuments et richesses artistiques du Rhône, polycopié de l'auteur, octobre 1986.
- PLYMAKIS Antonis, *Koúmoi-Mitáta kai Boskoi sta Leuká Ori kai Psiloriti [Cabanes de bergers et bergers dans les Lefka Ori et le Psiloritis (Crète)]*, Chania, Chania, 2008.
- RIVALS Claude, *Midi toulousain et pyrénéen*, collection L'architecture rurale française, corpus des genres, des types et des variantes, Musée national des arts et traditions populaires, Paris, Berger-Levrault, 1979.
- RON Zvi, *Stone Huts as an Expression of Terrace Agriculture in the Judean and Samarian Hills*, thèse, Tel-Aviv University, 1977.
- ROUSTAN Maurice, *Capitelles et pierres sèches de Nîmes et du Gard*, Nîmes, Roustan Maurice, 1990.
- SAKAVALAS Kostas, *ΦΩΣ ΣΤΟΥΣ ΘΟΛΟΥΣ [Lumière sur leurs tholoï]*, Aisonia, ΔΗΜΟΣ ΑΙΣΩΝΙΑΣ, 2009.
- SYLVOS Martine, *L'habitat rural en France. Contribution à l'étude de la construction en pierre sèche des causses du haut Quercy. Inventaire de la commune de Livernon (Lot)*, mémoire de l'Unité pédagogique 6, Paris, Ecole d'architecture, 1976.

ARTICLES DE REFERENCE SUR LE SUJET :

- JUVANEC Borut, « Les abris en pierre de l'Europe », *L'architecture vernaculaire*, t. 24, 2000, p. 60-66.
- LASSURE Christian, « Essai d'analyse architecturale des édifices en pierre sèche », *L'architecture rurale en pierre sèche*, suppl. n° 1, 1977, p. 1-60.
- LASSURE Christian, « La figuration en coupe des constructions en pierre sèche : analyse critique de quelques exemples publiés », *L'architecture rurale en pierre sèche*, t. 1, 1977, p. 140-146.
- LASSURE Christian, « Eléments pour servir à la datation des constructions en pierre sèche », *Etudes et recherches d'architecture vernaculaire*, n°5, 1985.
- LASSURE Christian (dir.), « Construire et restaurer à pierre sèche », *L'architecture vernaculaire*, t. 20, 1996.
- LASSURE Christian, « L'architecture en pierre sèche de la France : bibliographie chronologique (1521-1997) », *Etudes et recherches d'architecture vernaculaire*, n° 17, 1997.
- LASSURE Christian, « Construire une cabane en pierre sèche : mode d'emploi », *Etudes et recherches d'architecture vernaculaire*, n°20, 2000.

AUTRES ARTICLES CONSULTES :

- Anonyme, « Mieux connaître les capitelles », *Le Midi libre*, édition de l'Hérault, 30 février 1975, p. 6.
- Anonyme, « Pour la sauvegarde de l'habitat en pierre sèche : l'opération "capitelles" déclenchée : départ les 5 et 6 mai à Octon et Saint-Georges-d'Orques », *Le Midi libre*, 5 juin 1975, p. 6.
- Anonyme, « Les capitelles font l'objet de nombreuses attentions », *Le Midi libre*, 13 avril 2000, p.7.
- ARTIGUES Bernard, « Les capitelles de la garrigue nîmoise », *Bulletin des bibliophiles nîmois*, 56e année, 1978-1979, p. 41-44.
- Association Nature et patrimoine, « Pierre sèche et loges de bergers », *Association Nature et patrimoine Mairie de Laurière (87)*, année 2001.
- AUDOLLENT Auguste, Découverte d'un « oppidum » près de Clermont d'Auvergne, *Revue archéologique ou recueil de documents et de mémoires relatifs aux monuments*, 6e série, t. 1, 1933, p. 24-40.
- BAILLY Pierre, « Les édifices en pierre sèche de la région de Châteauneuf-sur-Cher », *Cahiers du Berry, Société archéologique et historique du Berry*, n°14, 1968, p. 63-66.
- BARRE Jean-Marie, « Construction d'une capitelle dans la région de Lunel (Hérault) », *L'architecture vernaculaire*, t. 30-31, 2006-2007, p.24-42.
- BARRUOL Guy, « En haute Provence, cabanes, fermes fortifiées, bergeries en pierre sèche : un mode de construction utilisé de l'époque néolithique à nos jours », *Archéologia*, n° 8, janvier-février 1966, p. 80-84.
- BESSET Jean, CASTEL Patrice, SANCHEZ Olivier, « Les orris du haut-Videssos » [Ariège], *L'architecture vernaculaire en pierre sèche du Midi de la France : unité, diversité, prospective*, Actes du colloque d'Auzat et Suc-et-Sentenac des 12 et 13 juin 1999, Fédération méridionale de la pierre sèche, 2000, p. 3-15.

- BROGAN Olwen, «The New Battle of Gergovia » [La nouvelle bataille de Gergovie], *Antiquity, a Quarterly Review of Archaeology*, vol. 7, 1933, p. 216-219.
- BUSSET Maurice, « Comment j'ai découvert ces ruines », *L'Illustration*, N° 4695, 25 février 1933, p. 221-222.
- CABLAT André, « Les capitelles de l'Hérault », *Bulletin de la Société d'études scientifiques de Sète et sa région*, t. 6-7, 1974-1975, p. 119-132.
- CABLAT André, « L'architecture rurale en pierre sèche de l'Hérault : cabanes de bergers, d'agriculteurs et de charbonniers », *L'architecture rurale en pierre sèche*, t. 2, 1978, p. 41-68.
- CABLAT André, « Les cabanes de défricheurs du Larzac héraultais (baracous, caselles, masets, baumas) », *L'architecture vernaculaire rurale*, t. 4, 1980, p. 85-93.
- CABLAT André, « Les cabanes de défricheurs de la Gardiole (Hérault) », *Bulletin de la Société d'études scientifiques de Sète et sa région*, t. 10-11, 1980, p. 41-66.
- CABLAT André, « Recherches sur l'architecture de pierre sèche dans le département de l'Hérault », *L'architecture vernaculaire*, t. 5, 1981, p. 52-56.
- CABLAT André, FREISSE André, « Défrichements et abris de pierre sèche sur le Mont Saint-Clair », *Bulletin de la Société d'études scientifiques de Sète et sa région*, t. 14-15, 1986, p. 49-53.
- CABLAT André, *Architectures des garrigues : les cabanes de vigneron de Rabassou*, polycopié de l'auteur, 1992.
- CALVET Georges, « Documents pour une sociologie rurale historique », *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Toulouse*, t. 3, fasc. 4, juillet 1967.
- CAYLA Alfred, « L'art de la pierre sèche en Quercy », *Artisans et paysans de France*, N° 2, 1947, p. 35-45.
- COSTE Pierre, « Pierre sèche en Provence », *Les Alpes de lumière*, N° 89-90, 1er et 2e trim. 1985. p. 3-60.
- DELAIRE Pierre, « Les boris du pays d'Apt », *La vie urbaine, organe de l'Institut d'urbanisme de l'Université de Paris*, janvier-mars 1964, p. 7-62.
- DE POUS Anny, « Et si nous reparlions un peu des "pierres sèches" », *Bulletin du groupe de recherche historique et archéologique du Conflent*, N° 79, 1976, p. 33-41.
- D'HONDT Jean-Loup, « Eléments pour une classification systématique des cabanes en pierre sèche », *L'architecture vernaculaire*, t. 11, 1987, p. 61-64.
- DURAND-TULLOU Adrienne, « Les constructions à pierre sèche des causses de Blandas et de Campestre (Gard) », *L'architecture vernaculaire rurale*, t. 4, 1980, p.34-84.
- DUTEURTRE Marcel, « Lettre sur les camps de défense établis sur les pechs dans le Lot », *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 48, 1951, N° 3-4, mars-avril, correspondance 9, p. 129.
- EWALD Charles, « A construire vous-même, le "cabanon" romain », *La revue des bricoleurs, bricole et brocante*, N° 11, septembre 1973, p. 54-64.
- FAUVELET Jacques, « Une très ancienne gariote à Orgueil (commune de Mauroux), Lot », *Bulletin de la Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot*, t. 82, 1961, 4e fasc., octobre-décembre, p. 229.

- FICHOU Gilles, « Construction d'une " baraque " ou cabane de vigne à Villeveyrac dans l'Hérault en 1984 », *L'architecture vernaculaire*, t. 8, 1984, p. 33-38.
- FICHOU Gilles, « Notes sur la restauration d'une cabane en pierre sèche à Poussan (Hérault) », *L'architecture vernaculaire*, t. 10, 1986, p. 89-92.
- FICHOU Gilles, « Notes sur la remise en état d'une baraque en pierre sèche à Poussan (Hérault) », *L'architecture vernaculaire*, t. 14, 1990, p. 23-28.
- FICHOU Gilles, « Une carte postale et un film sur les capitelles », *L'architecture vernaculaire*, t. 15, 1991, p. 49-50.
- FICHOU Gilles, « Enquête orale sur la construction de puits en pierres sèches à Villeveyrac (Hérault) dans la première moitié du XXe siècle », *L'architecture vernaculaire*, t. 16, 1992, p. 77-86.
- FICHOU Gilles, « Restauration d'une cabane en pierre sèche au Pech Monier à Loupian (Hérault) », *L'architecture vernaculaire*, t. 21, 1997, p. 10-13.
- FICHOU Gilles, « Construction d'une " hutte " à Bédarieux (Hérault), *L'architecture vernaculaire*, t. 25, 2001, p.110.

- FOURNIER Pierre-François, « Les ouvrages de pierre sèche des cultivateurs d'Auvergne et la prétendue découverte d'une ville aux Côtes-de-Clermont », *L'Auvergne littéraire et artistique*, N° 68, 10e année, 1933, 3e cahier, p. 5-34.

- HAASÉ Pierre, « Esquisse d'un légendaire de la construction en pierre sèche », *L'architecture vernaculaire*, t. 17, 1993, p. 31-33.

- HENRY Françoise, « Early Irish Monasteries, Boat-shaped Oratories and Bee-hive Huts », *County Louth Archaeological Journal*, n° 4, 1949, p. 296-304.

- LASSURE Christian, « Origines et formation des paysages lithiques du Lot : la part du XIXe siècle », *Bulletin de la société des Etudes du Lot*, t. 96, 1er fasc., janvier-mars 1975, p. 11-14.
- LASSURE Christian, « Editorial », *L'architecture rurale en pierre sèche*, vol. 1, 1977, p. 2.
- LASSURE Christian, « Projet de construction expérimentale de cabanes en pierre sèche », *L'architecture rurale en pierre sèche*, t. 1, 1977, p. 154-158.
- LASSURE Christian, « Une architecture populaire et anonyme : l'architecture rurale en pierre sèche de la France », *Maisons paysannes de France*, 1978, n° 4, p. 12-16
- LASSURE Christian, « L'architecture rurale en pierre sèche face à l'imposture : le mythe desaullien de la borie celtique », *L'architecture rurale en pierre sèche*, t. 2, 1978, p. 194-205.
- LASSURE Christian, « La terminologie provençale des édifices en pierre sèche : mythes savants et réalités populaires », *L'architecture rurale*, t. 3, 1979, p. 35-45.
- LASSURE Christian, « Vocabulaire italien-français de l'architecture rurale en pierre sèche », *L'architecture rurale*, t. 3, 1979, p. 203-215.
- LASSURE Christian, « Problèmes d'identification et de datation d'un hameau en pierre sèche : le « village des bories » à Gordes (Vaucluse). Premiers résultats d'enquête », *L'architecture rurale*, t. 3, 1979, p. 46-55.
- LASSURE Christian, « La tradition des bâtisseurs à pierre sèche : la fin de l'anonymat », *Etudes et recherches d'architecture vernaculaire*, n° 1, 1981.
- LASSURE Christian, « Le CERAV et les études sur l'architecture de pierre sèche de la France : bilan et perspectives », *L'architecture vernaculaire*, t. 11, 1987, p. 2-13.
- LASSURE Christian, « Les cabanes en pierre sèche de Bonnieux (Vaucluse) : affabulation et réalité », *Etudes et recherches d'architecture vernaculaire*, N° 12, 1992.
- LASSURE Christian, « Une notion à manier avec précaution : les « styles locaux » de cabanes en pierre sèche », *L'architecture vernaculaire*, t. 19, 1995, p. 3-5.
- LASSURE Christian, « Construction de deux capitelles par des maçons à Nîmes en 1620 », *L'architecture vernaculaire*, t. 23, 1999, p. 78.

- LOBBECKE Renate, « Chozos of Extremadura : an exciting excursion/Chozos de Extremadura : una excursión apasionante », *Piedras con Raíces, la revista de nuestra arquitectura vernácula*, n° 26, verano 2009, p. 4-58.
- MAGNIER Julien, « Les capitelles du Lodévois », *Architecture de pierre sèche, Causses et Cévennes, Revue trimestrielle du Club Cévenol, 100e année*, t. 18, N° 2, avril-mai-juin 1995, p. 46.
- MARTEL Pierre, « L'architecture pastorale en pierre sèche », *Les Alpes de Lumière*, n° 38, printemps 1966, p. 225-232.
- MARTEL Pierre, « Le sentier des cent cabanons, cahier n° 5 Sentier de haute Provence, Le Pays de Forcalquier », *Les Alpes de Lumière*, n° 47-48, automne-hiver 1969, n.p.
- MARTEL Pierre, « L'histoire complexe d'un simple cabanon. Témoignage de Pierre Martel sur le cabanon pointu de La Bonnechère (recueilli par Mathilde Josso) », *Les Alpes de lumière*, n° 89-90, 1er et 2e trim. 1985, p. 61-88.
- MARCELIN Paul, « Note complémentaire sur les capitelles de la garrigue nîmoise », *Bulletin de la Société d'étude des sciences naturelles de Nîmes*, t. 49, 1946-1960, p. 73-74.
- MARCELIN Paul, « Mystérieuses capitelles ! Etude sur les capitelles de la garrigue nîmoise », *Bulletin de la Société d'étude des sciences naturelles de Nîmes*, t. 52, 1972, p. 131-168.
- MONARCHI Patrick, « Le parcellaire en pierres sèches de l'ancien devois communal de Lavilledieu (Ardèche) : vestiges antiques ou subactuels ? », *L'architecture vernaculaire*, t. 9, 1985, p. 9-22.
- NERET Florence, *Les cabanes en pierres sèches du premier Plateau [Jura]*, photocopié de l'auteur, septembre 1996.
- NICOL Jean-Pol, « Les constructions à pierre sèche sur le plateau de l'Auverne [Hérault] », *Bulletin du CEPAV*, numéro hors série du 15-16 avril 2000, p. 1-11.
- (de) NOLHAC Pierre, « La découverte de Gergovie », *L'Illustration*, n° 4695, 25 février 1933, p. 219-220.
- ORLIAC Jean, « Capitelles », *Bulletin du Groupe de recherches et d'études du Clermontais*, N° 5, juillet 1977, p. 5-8.
- ORLIAC Jean, « Les capitelles du Clermontais », *Bulletin du Groupe de recherches et d'études du Clermontais*, N° 9, mai-juin 1978, p. 11-17.
- POISSON Jean-Noël, « Les bories de Provence, survivance de l'époque préhistorique », *Préhistoire et archéologie*, N° 38, janvier 1982, p. 6-9 et dépliant p. 27-30.
- POULAIN Pierre, « Camps et levées de pierre en Avalonnais », *Bulletin de la Société d'Etudes d'Avallon*, vol. 63, 1964, p. 92-94.
- REYNES Albert, « Les capitelles de la commune de Soubès (Hérault) », Actes des journées d'étude de Viols-le-Fort (Hérault) des 2 et 3 octobre 1982 sur « l'évolution des techniques de construction à sec dans l'habitat en Languedoc du Néolithique à la période contemporaine », *L'architecture vernaculaire*, suppl. N° 3, 1983, p. 109-111.
- REYNES Albert, « Les capitelles », *Message, Bulletin des anciens élèves de l'Ecole Normale de Montpellier*, 1984-1985.

- ROBERT Maurice, « Bâtisseurs et utilisateurs », *Ethnologia, revue d'ethnologie et d'ethnoécologie des pays occitans*, n° spécial, automne 1978, p.115-123.
- ROUVIÈRE Michel, « Note sur la construction expérimentale d'une cabane en pierre sèche en 1980 à Lablachère (Ardèche) », *L'architecture vernaculaire*, t. 5, 1981, p. 78-79.
- ROUVIÈRE Michel, « L'enclos en pierre sèche d'Auguste Arnal sur le Gras des Assions (Ardèche) », *L'architecture vernaculaire*, t. 21, 1997, p. 35-42.
- SOLASSOL Pierre, « Casèlas des Grands Causses, Petit patrimoine en Languedoc et Rouergue, Causses et Cévennes », *Club cévenol*, n° 3, 104e année, 1999, p. 89-90.
- THÉVENON Urbain et BESSON Georges, « Un important centre de peuplement pré- et protohistorique, la Goule de Foussoubie », *Bulletin du Groupe de recherches archéologiques et historiques de Vagnas, Salavas (UASPTT) et Grospierres (Ardèche)*, 1966, p. 5-13 et p. 32-44.
- TOCHTERMANN Wolf, « Architectures sans architectes. Etudes de l'UNESCO sur l'habitat traditionnel en Tunisie et dans le monde », *Le Courrier de l'UNESCO, une fenêtre ouverte sur le monde*, 28^e année, février 1975, p. 4-14.
- VIOLANT Y SIMORRA Ramon, « Las "barraques" de vina, de pared en seco, del pla de Bages (Barcelona) », *Estudios Geograficos*, vol. 15, n° 55, 1954, p. 189-200.
- WALTON James, « The corbelled stone huts of Southern Europe » [Les cabanes de pierre sèche voûtées par encorbellement de l'Europe du Sud], *Man*, vol. 62, 1962, p. 33-34.

SOURCES D'ARCHIVES :

Archives départementales de l'Hérault :

- *Etats de Languedoc (XVe-XVIIIe siècles)/Agriculture et élevage/Progrès de l'agriculture/Défrichements*, Montpellier, C 11900, déclarations du roi antérieurement à la déclaration royale de 1770 (1714-1769).
- *Etats de Languedoc (XVe-XVIIIe siècles)/Agriculture et élevage/Progrès de l'agriculture/Défrichements*, Montpellier, C 11901, déclaration du 5 juillet 1770 sur le défrichement des terres incultes dans la province de Languedoc.

Archives communales :

Cadastre napoléonien de Villeveyrac et de Saint Pargoire (CD-ROM).

Cadastre actuel de Villeveyrac et de Saint Pargoire (Planches).

Archives numérisées en ligne :

Villeveyrac : <http://archives.herault.fr/villeveyrac~371.html>

Registres paroissiaux et d'état civil
Recensements de population
Tables de l'enregistrement
Plans du cadastre napoléonien

Saint Pargoire : <http://archives.herault.fr/saint-pargoire~304.html>

Registres paroissiaux et d'état civil
Recensements de population
Tables de l'enregistrement
Plans du cadastre napoléonien

SITES INTERNET :

- Site du Centre d'Etudes et de Recherches sur l'Architecture Vernaculaire, <http://www.pierreseche.com/>, création en 2001, dernière mise à jour le 20 août 2010, dernière consultation le 25 août 2010.
- Site du professeur en architecture Borut Juvanec synthétisant ses recherches sur la pierre sèche à travers le monde, <http://www.stoneshelter.org/>, date de création 2004, dernière consultation le 25 août 2010.
- Site de la Société scientifique internationale pour l'étude pluridisciplinaire de la Pierre Sèche: <http://www.pierreseche-international.org/home-fr.html>, date de création 1998, dernière consultation le 25 août 2010.
- Site personnel du spécialiste de la pierre sèche Christian Lassure, <http://pierreseche.chez-alice.fr>, dernière mise à jour le 20 août 2010, dernière consultation le 25 août 2010.
- Site de l'association Pierres d'iris, <http://www.pierreseche.net/>, création le 30 janvier 2001, dernière mise à jour le 20 août 2010, dernière consultation le 25 août 2010.
- Site-blog sur la pierre sèche, <http://pierreseche.over-blog.com>, dernière mise à jour le 24 août 2009, dernière consultation le 25 août 2010.
- Site de l'association FPS pour le regroupement des associations de la pierre sèche, <http://www.fedepierreseche.com/index.html>, dernière consultation le 25 août 2010.
- Site du Ministère de la Culture concernant l'Inventaire général du patrimoine culturel et permettant notamment l'accès à la base de données Architecture-Mérimée, <http://www.inventaire.culture.gouv.fr/>, mis le 1 juillet 2010, dernière consultation le 25 août 2010.
- Site du Ministère de l'Ecologie sur la région Languedoc Roussillon, <http://www.languedoc-roussillon.ecologie.gouv.fr/>, dernière mise à jour le 1er juillet 2009, dernière consultation le 25 août 2010.
- Site d'*In Situ*, la revue numérique de l'Inventaire des patrimoines du Ministère de la Culture, <http://www.insitu.culture.fr/index.xsp>, dernière mise à jour le 03 août 2010, dernière consultation le 25 août 2010.
Notamment pour :
 - GRANDJOUAN Marie-Sylvie, sous-partie d'« Habitat et territoire » « Le patrimoine rural en Languedoc-Roussillon : acquis et perspectives du travail d'inventaire », Service régional de l'Inventaire, Direction régionale des affaires culturelles du Languedoc-Roussillon, « Le patrimoine rural (1ere partie) », *In Situ* (revue numérique de l'Inventaire des patrimoines), n°5, décembre 2004.
http://www.revue.inventaire.culture.gouv.fr/insitu/insitu/article.xsp?numero=5&id_article=d1-1021, mis en ligne en décembre 2004, dernière consultation le 25 août 2010.
- Et :
 - SAUGET Jean-Michel, « Datation et typochronologie de l'habitat rural de la plaine languedocienne : pièges chronologiques et familles recomposées », Service régional de l'Inventaire, Direction régionale des affaires culturelles du Languedoc-Roussillon, *In Situ* (revue numérique de l'Inventaire des patrimoines), n° 9, avril 2008.
http://www.insitu.culture.fr/article.xsp?numero=9&id_article=sauget-1156, mis en ligne en avril 2008, dernière consultation le 25 août 2010.

- Site de documentation et de diffusion de l'activité des artistes visuels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, présentant notamment l'architecte et artiste Olivier Bedu et l'une de ses œuvres *L'aborigène #1*, <http://www.documentsdartistes.org/artistes/bedu/repro8.html>, dernière consultation le 25 août 2010.

- Site de l'association écologiste « Un grain de sable », <http://www.bioeco.org/docu165>, interview de l'enseignant chercheur en architecture Jean SOUM, mise en ligne le vendredi 16 Mai 2003, dernière consultation le 25 août 2010.

- Site de visualisation d'images satellites Google Earth 5, <http://earth.google.fr/>, 2009.

Flodie FICHOU
M2 SARMAC
Montpellier 3 - 2010

VIDEODOCUMENTAIRES :

- COMTAT Dominique (réal.), *Paroles de pierres-Pierre sèche en Haute Provence*, supplément : entretien sonore intégral avec Pierre Martel réalisé par Mathilde Josso en 1986, DVD, 38 mn, Imagie, 2008. (La construction en pierre sèche : exemples et point de vue)
- GOURLET Guy (réal.), *Des cabanes et des hommes. Les plus belles cabanes du Vézélien*, DVD, 48 mn, association « Cabanes, meurgers et murets en Vézélien », 2007.
(Après une introduction rappelant l'origine viticole de ces vestiges, défilent une à une les cabanes de ce canton de l'Yonne, certaines intactes, d'autres plus ou moins ruinées, d'autres encore restaurées par l'association « Cabanes, meurgers et murets en Vézélien »)
- MAUREL Yves (réal.), *Les capitelles de Villeveyrac (34), par Gilles Fichou et Michel Maurel*, VHS Pal-Secam, 21 mn, Images, Son et Patrimoine, 1991.
(Restauration d'une cabane et interventions de bâtisseurs et de restaurateurs : Emile Bonnet, Régis Bousquet, Adrien Tyrlik, Robert Jeantet.)
- VAN THIENEN Pierre, *Architectures sans architectes*, DVD, 130 mn, RTBF Bruxelles, 1987.
- <http://www.youtube.com/watch?v=CqXgflWJRSg>, vidéo de la performance *L'aborigène #1* de l'architecte Olivier Bedu, ZI des Estroublans, Vitrolles, octobre 2004, dernière consultation le 25 août 2010.

OUVRAGES ET ARTICLES AYANT COMPLETE LES RECHERCHES :

- ALCARAZ Françoise, « L'utilisation publicitaire des paysages de terrasses », *Études rurales*, 2001/1-2, N° 157-158, p. 195-209.
 - BELY Lucien, *La France Moderne 1498-1789*, Paris, PUF, 1994.
 - BERENSTEIN-JACQUES Paola, *Esthétique des favelas : les favelas de Rio à travers l'œuvre de Hélio Oiticica*, coll. Esthétiques, Paris, L'Harmattan, 2002.
 - BERENSTEIN-JACQUES Paola, *Les favelas de Rio, un enjeu culturel*, coll. Nouvelles Etudes Anthropologiques, Paris, L'Harmattan, 2003.
 - BLANCHARD Marcel, *Les voies ferrées de l'Hérault*, Montpellier, B.S.L.G., 1922.
 - Bureau de Recherches Géologiques et Minières, *Notice explicative : Carte géologique de la France à 1/50 000, Pézenas 26-44, Moyenne plaine de l'Hérault*, Orléans, B.R.G.M, 1980.
 - CHIVA Isac et DUBOST Françoise, « L'architecture sans architectes : une esthétique involontaire ? », *Etudes Rurales*, n° 117, Janvier-mars 1990, p 9-38.
 - CHOLVY Gérard (sous la direction de), *L'Hérault de la préhistoire à nos jours*, Bordessoules, Saint-Jean-d'Angély, 1993.
 - FABRE Daniel et LACROIX Jacques, *La vie quotidienne des paysans du Languedoc au XIXe siècle*, Paris, Hachette, 1978.
 - FIGUIER Louis (Mme), *Nouvelles Languedociennes : Les fiancés de la Gardiole*, Paris, L.Hachette, 1860.
 - GAVIGNAUD-FONTAINE Geneviève, *Les Campagnes en France, t. 1 le XIXe siècle*, Paris, Ophrys, 1990.
 - GAZAGNES André, *Saint-Pargoire. - Deux Mille Ans d'Histoire d'une Commune Languedocienne*, Millau, André Gazagnes, 1996.
 - GERVAIS Aristide, *Les garrigues de Poussan en 1813 et 1868*, Montpellier, Gras, 1868.
 - GOODMAN Nelson, « Quand y a-t-il art ? » (1977), *Manières de faire des mondes*, trad. POPELARD M.-D., coll. « Rayon art », Paris, Jacqueline Chambon, 1992.
 - GUINI-SKLIAR Ania, « Aspects esthétiques de la pierre à bâtir dans l'architecture parisienne à l'époque moderne », GABORIT Jean-René (dir.), *Tradition et innovation en histoire de l'art*, 131e congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Coll. Actes des congrès nationaux des soc. hist. et sci. Grenoble, 2006, p.40-49.
 - HUYGEN Jean-Marc, *La poubelle et l'architecte, vers le réemploi des matériaux*, Paris, Actes Sud, 2008.
 - JENGER Jean, *Architecture, un art nécessaire*, Paris, Editeur Du Patrimoine, 2006.
 - MAGLIOZZI Marielle, *Art brut, architectures marginales, un art du bricolage*, coll. L'écarlate, Paris, l'Harmattan, 2008.
-

- MALET et ISAAC, *Histoire 4 La naissance du monde moderne 1848-1914*, Paris, Hachette, 1ere éd. 1961, rééd. 2003.
- NEINICH Nathalie, *La fabrique du patrimoine « De la cathédrale à la petite cuillère »*, coll. Ethnologie de la France, Paris, Maisons des sciences de l'homme, 2009.
- PAGNOL Marcel, *Souvenirs d'enfance, t. 1 La gloire de mon père*, Paris, Editions de Fallois, 1^e éd. 1957, rééd. 1988.
- PEARSON David, *New Organic Architecture: The Breaking Wave*, Berkeley, University of California Press, 2001.
- RUDOFISKY Bernard, *Architectures sans architectes-Brève introduction à l'architecture spontanée*, coll. architecture, Paris, Editions du Chêne, 1977.
- SOULIER Philippe, intervention, *Compte-rendu des Journées juridiques du patrimoine*, Paris, Palais du Luxembourg, septembre 1999.
- TRIAS Eugenio, *La memoria perdida de las cosas*, Barcelone, Mondadori, 1988.
- UBAUD Josiane, *Les Chênes*, Société d'Horticulture et d'Histoire Naturelle de l'Hérault, Montpellier, 2003.
- VIOLLET-LE-DUC Eugène, *Entretiens sur l'architecture*, édition intégrale, Liège, Pierre Mardaga, 1986, reprod. photomécanique de l'éd. de Paris, A. Morel, 1863-1872.
- WOLFF Philippe (dir.), *Histoire du Languedoc*, Toulouse, Privat, 1967.

USUELS

- Académie française, *Le dictionnaire de l'Académie française, dédié au Roy, t.2 M-Z*, Paris, Veuve J. B. Coignard et J. B. Coignard, 1694.
- Académie française, *Nouveau dictionnaire de l'Académie française, M-Z*, Paris, J.-B. Coignard, 1718.
- Académie française, *Dictionnaire de l'Académie française, revu, corrigé et augmenté par l'Académie elle-même, t. 2 L-Z*, Paris, J. J. Smits, 1798.
- *Encyclopédie Microsoft® Encarta® 2002*, encyclopédie en ligne, <http://encarta.msn.fr>, 2002.
- *Petit Larousse illustré*, dictionnaire encyclopédique, Paris, Larousse, 1995.

Spécifiques :

- ALIBERT Louis, *Dictionnaire Occitan-Français, d'après les parlers languedociens*, Toulouse, Institut d'Etudes Occitanes, 1977.
- CABOURDIN Guy, VIARD Georges, *Lexique historique de la France d'Ancien Régime*, Paris, Armand Collin, 1978.
- PEROUSE DE MONTCLOS Jean-Marie, *Architecture, méthode et vocabulaire*, Paris, Imprimerie nationale-Inventaire général, 1972.
- Direction Régionale de l'Environnement du Languedoc-Roussillon, *L'atlas des paysages du Languedoc-Roussillon*, CD Rom, DIREN L-R, 2009.